

2016



MUNICIPALITÉ D'AIGLE

RAPPORT DE GESTION
+ EXTRAIT DES COMPTES

2016



MUNICIPALITÉ D'AIGLE

RAPPORT DE GESTION
+ EXTRAIT DES COMPTES



MUNICIPALITÉ D'AIGLE

RAPPORT DE GESTION

INTRODUCTION	7	Sports	50
CONSEIL COMMUNAL	8	ADMINISTRATION GÉNÉRALE	51
■ Liste	8	■ Secrétariat municipal	51
■ Bureau du Conseil communal	9	■ Personnel communal	52
■ Compte-rendu des décisions du Conseil communal en 2016	10	■ Division informatique	53
■ Droits d'initiative, postulats, motions, interpellations, vœux, etc.	17	■ Communication	54
■ Votations et élections 2016	20	■ Promotion économique	55
■ Commissions nommées par le Conseil communal	22	■ Sécurité au travail	56
MUNICIPALITÉ	24	OFFICE DE LA POPULATION	58
■ Répartition des dicastères	24	■ Travailleurs frontaliers	59
■ Délégations municipales	26	■ Initiatives et référendums 2016	59
■ Autorisation de plaider	27	SERVICE DU PATRIMOINE BÂTI ET ENVIRONNEMENT URBAIN	60
■ Etats généraux	29	■ Division des bâtiments	60
■ Commissions municipales	30	■ Division conciergerie et quartiers maîtres	60
■ Préavis municipaux	42	■ Police des constructions	60
LA VIE AIGLONNE	44	■ Délégué à l'énergie	60
■ Jubilés	44	■ Division de l'urbanisme, mobilité et paysage	61
■ Culture et arts	44	SERVICE DES TRAVAUX	62
■ Urbanisme	44	■ Travaux administratifs	62
■ Commerces, industries, instituts	45	■ Division de la voirie	62
■ Inaugurations	45	■ Infrastructures	64
■ Mobilité	46	■ Forêts	65
■ Manifestations	47	■ Vignes et cave	66
■ Energie	47	OFFICE COMMUNAL DU TRAVAIL	67
■ Autorités aiglones	47		
■ Divers	48		



MUNICIPALITÉ D'AIGLE

POLICE DU CHABLAIS VAUDOIS	68	MÉDIATHÈQUE	75
- Préambule - Effectif - Statistiques - Evénements particuliers - Manifestations - Prévention - Formation - Police de proximité - Commissions de police - Divers - Conclusion	68 68 68 69 69 69 70 70 70 70 70	- Prêt des livres - Collection de la médiathèque - Déménagement: 1^{ère} étape - Animations	75 75 75 75
SERVICE DE DÉFENSE INCENDIE ET DE SECOURS (SDIS)	71	OFFICE DU TOURISME	76
- Mutations et démissions au 31 décembre 2016 - Promotions - Activités principales - Instruction - Interventions - Missions - Véhicules - Formation - Remarques du commandant	71 71 71 71 71 72 72 72 72	- Information et administration - Formation - Vente - Statistiques - Manifestations - Animations	76 76 76 76 77 77
ÉTABLISSEMENTS PRIMAIRES ET SECONDAIRES D'AIGLE	73	FINANCES	79
- Effectifs et organisation - Sport, culture, convivialité - Bâtiments et mobilier scolaire - Remerciements	73 73 74 74	+ EXTRAIT DES COMPTES	
		- Comptes 2016 - Charges et revenus par nature 2016 - Aigle – tableau de bord - Communes vaudoises sans Lausanne - Bilan de la bourse communale - Actif - Passif - Inventaire des titres - Immeubles - Etat des investissements, des préavis et des amortissements au 31.12.2016 - Evolution des comptes « Réserves »	85 141 153 155 157 159 163 167 169 176 179



INTRODUCTION

PRÉAVIS 2017-04

RAPPORT DE LA MUNICIPALITÉ D'AIGLE AU CONSEIL COMMUNAL SUR SA GESTION 2016

Monsieur le Président du Conseil communal,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions:

- De la loi du 28 février 1956 sur les Communes,
- Du règlement du Conseil d'Etat du 14 décembre 1979,
sur la comptabilité des Communes
- Du règlement du Conseil communal du 3 juin 2014,

La Municipalité a l'honneur de vous présenter son rapport de gestion pour l'exercice 2016 et de soumettre à votre approbation les comptes du Service des finances arrêtés au 31 décembre 2016.

CONSEIL COMMUNAL

RAPPORT DE GESTION 2016
CONSEIL COMMUNAL

LISTE

DU 1^{er} JUILLET AU 31 DÉCEMBRE 2016

Liste alphabétique des membres du Conseil communal en fonction au 31 décembre 2016 (législature 2016-2021)

1	AEGERTER Serge	PLR	51	LA ROSA Fabienne	PS
2	ALLORA Cédric	Alt-V	52	LAUNAZ Joël	PS
3	BACCA Marcel-Jacques	EA	53	LUSSAMAKI Okita	PS
4	BADAN Anick	UDC	54	MARIANO Claudio	PS
5	BADAN Didier	UDC	55	MARTENET Michel	EA
6	BADAN Patrice	UDC	56	MASSY Alexandre	UDC
7	BARBEZAT Christophe	EA	57	MAYOR Jean-Luc	UDC
8	BARRAUD Odile	PLR	58	MERMINOD Romaine	PLR
9	BARTOLONE Santino	UDC	59	MORET Alain	EA
10	BAYUNGA Michel	PS	60	MUTZENBERG Jean-Michel	PLR
11	BELLWALD Philippe	EA	61	OLLOZ Philippe	PLR
12	BEN SALEM Jameleddine	PS	62	PASCHE Philippe	PLR
13	BERGER Damien	Alt-V	63	REBER Clément	PLR
14	BERSIER Bruno	PLR	64	SAUGE JAERMANN Marlyse	EA
15	BIFFIGER Nicolas	Alt-V	65	SCHUMACHER Pierre	PLR
16	BILECI Lionel	Alt-V	66	SOUTTER Jean-Marc	PLR
17	BOREL Bernard	Alt-V	67	TILLE Stéphane	UDC
18	BOUCHER Katleen	Alt-V	68	VOUILLAMOZ Yvan	PLR
19	BRELAZ Pierre-Yves	PLR	69	ZOLLER Cyril	Alt-V
20	BUEMI Laurent	PLR			
21	BURNIER-VERNAUD Laurence	PLR			
22	CARNAL Rachel	Alt-V			
23	CARRIERI Carlo	PS			
24	CHESEAUX Martine	PLR			
25	CHESSEX Dominique	Alt-V			
26	CLAUDEL Michel	PS			
27	COTTIER Fabrice	PLR			
28	CRAUSAZ Virginie	PLR			
29	CROUSAZ Jean-Marc	PLR			
30	DELADOEY François	UDC			
31	DELAPIERRE Jean-Yves	UDC			
32	DEVAUD Barbara	PLR			
33	DI MARCO Corinne	EA			
34	DRAPEL Marc-Olivier	PLR			
35	DUBOIS AMIGUET Claire-Lise	Alt-V			
36	DURUSSEL Véronique	PLR			
37	FAVRE Alexandre	PLR			
38	FEUZ CHARRIERE Corinne	Alt-V			
39	GENOUD-CHAMPEAUX Marie-Dominique	PS			
40	GIDDEY Valentin	PLR			
41	GIRARDIN Jeanne	PS			
42	GOSTELLI-JAQUEMET Danielle	PLR			
43	GRAF Olivier	PLR			
44	GRAFF Patrick	EA			
45	HESS BELLWALD Kathryn	EA			
46	HONKOU Raphaël	PS			
47	HÜRZELER Livio	EA			
48	JOTTERAND Jean-Paul	PLR			
49	KAPPELER Philippe	EA			
50	KRÜMEL Catherine	EA			

Démissions

31.12.2016 BERGMANN Daniel

Assermentations

–

Huissier

BERTHOLET Albert

Au 31 décembre 2016, il y a un siège vacant.

BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL

DU 1^{er} JANVIER AU 30 JUIN 2016

Président

M. Jean-Marc Crousaz

1^{er} Vice-président

M. Jean-Luc Mayor

2^e Vice-présidenteM^{me} Jeanne Girardin**Scrutateurs**M^{me} Laurence Burnier

M. Gion Giobellina

Scrutateurs suppléants

M. Frédéric Décosterd

M. Cyril Zoller

SecrétaireM^{me} Barbara Devaud**Huissier**

M. Albert Bertholet

DU 1^{er} JUILLET AU 30 JUIN 2017

Président

M. Jean-Luc Mayor

1^{ère} Vice-présidenteM^{me} Jeanne Girardin**2^e Vice-président**

M. Nicolas Biffiger

ScrutateursM^{me} Laurence Burnier

M. Alain Moret

Scrutateurs suppléantsM^{me} Romaine Merminod

M. Livio Hürzeler

SecrétaireM^{me} Barbara Devaud**Huissier**

M. Albert Bertholet

En 2016, le bureau du Conseil a siégé 16 fois (13 en 2015) pour désigner les scrutateurs des votations fédérales et cantonales, ainsi que des élections communales, préparer la rencontre annuelle avec la préfète, nommer les commissions pour traiter les divers préavis, préparer les ordres du jour des séances du Conseil communal.

La préparation de l'ordre du jour se fait par la secrétaire en collaboration avec le président, tenant compte du suivi du travail des commissions.

A l'heure actuelle où l'informatique a pris la place que l'on connaît, beaucoup de travaux sont traités par courriel. Toutefois, des séances de bureau sont organisées en fonction des besoins et demandes de chacun.

COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS DU CONSEIL COMMUNAL EN 2016

En 2016, le Conseil communal a tenu 6 séances (4 en 2015) au cours desquelles la Municipalité a présenté 20 préavis (15 en 2015).

PRINCIPALES DÉCISIONS PRISES PAR LE CONSEIL COMMUNAL EN 2016

SÉANCE DU 14 AVRIL 2016

■ **Adoption** du préavis municipal N° 2016-01 du 25 janvier 2016 relatif à « **L'extension du réseau des eaux usées et bouclage de la conduite d'eau potable sur les chemins des Cerisiers et de Marjolin** » soit :

1. D'accorder à la Municipalité le crédit nécessaire de Fr. 480 000 sous déduction du subside versé par l'ECA, pour l'extension du réseau des eaux usées et le bouclage de la conduite d'eau potable sur les chemins des Cerisiers et de Marjolin.
2. D'autoriser la Municipalité à prélever sur les liquidités ordinaires ou à emprunter, si nécessaire, le montant de Fr. 480 000 le moment venu, aux meilleures conditions.
3. D'approuver le financement tel que proposé, à savoir : la part correspondant aux travaux liés à l'eau potable sera amortie par prélèvement sur le compte réserve « service des eaux » pour autant qu'il soit suffisamment approvisionné, il en est de même pour les travaux des eaux usées. Le solde éventuel sera amorti selon nos disponibilités, mais au maximum sur 20 ans.
4. D'adopter le projet des travaux tel que présenté.

■ **Adoption** du préavis municipal amendé N° 2016-02 du lundi 25 janvier 2016 relatif à « La réfection des infrastructures souterraines et du revêtement « **Rue Sous-le-Bourg** », soit :

1. D'accorder à la Municipalité le crédit nécessaire de Fr. 674 760 TTC pour la réfection des infrastructures souterraines et de revêtement de la rue Sous-le-Bourg, dont à déduire la participation ECA et la participation des services industriels.
2. D'autoriser la Municipalité à prélever sur les liquidités ordinaires ou à emprunter, si nécessaire, le montant de Fr. 674 760 TTC, le moment venu, aux meilleures conditions.
3. D'approuver le financement tel que proposé, à savoir : la part correspondant aux travaux liés aux eaux et égouts sera prélevée sur les comptes de réserves y relatifs, pour autant qu'ils soient suffisamment approvisionnés. Le solde sera amorti selon nos disponibilités, mais au maximum sur 20 ans.
4. D'adopter le projet des travaux en tenant compte des remarques de la commission.

■ **Adoption** du préavis municipal amendé N° 2016-03 du lundi 29 février 2016 relatif à « **La vente et la démolition du bâtiment Margencel 13 ainsi que la réalisation d'un giratoire** », soit :

1. D'adopter le projet de réalisation d'un giratoire au carrefour de la rue Margencel et de la rue de la Gare et accorder un crédit de Fr. 650 000 pour sa réalisation.
2. D'autoriser la Municipalité à démolir le bâtiment ECA N° 26 nommé « Margencel 13 » et de lui accorder un crédit de Fr. 85 000 pour la démolition.
3. D'accorder à la Municipalité la dépense complémentaire de Fr. 20 000 afin de procéder à la pose d'un dispositif de sécurité dans les rails au droit du futur carrefour afin de faciliter la circulation des deux roues.
4. D'autoriser la vente du bien-fonds feuillet 265 au propriétaire de la parcelle 266, dite « Hôtel Suisse », pour un montant de Fr. 241 752 avec un supplément de Fr. 343 247.85 en cas de non-respect de l'obligation d'exploitation du « resort » à raison de 2/3 du volume nouveau construit.
5. D'autoriser la Municipalité à prélever sur les liquidités ordinaires ou emprunter aux meilleures conditions, le moment venu, les montants susmentionnés.
6. D'approuver le financement suivant : amortir les travaux par dissolution du compte réserve « Margencel 13 » et amortir le solde selon nos disponibilités, mais au maximum sur 20 ans.
7. D'autoriser la Municipalité à porter ou retirer la valeur de la transaction au bilan.
8. D'autoriser la Municipalité à signer tous les actes relatifs à ces transactions.

■ **Adoption** du préavis municipal amendé N° 2016-04 du lundi 29 février 2016 relatif à la « **Modification du règlement sur la taxe communale spécifique sur l'énergie électrique** », soit :

1. De modifier la base légale du règlement sur la taxe communale spécifique sur l'énergie électrique par l'article 20, alinéa 2 de la Loi cantonale sur le secteur électrique (LSecEl).
2. D'autoriser la Municipalité à prélever, selon l'art. 20 al. 2 de la Loi cantonale sur l'énergie électrique, une taxe spécifique de 0.6 ct/kWh et ainsi de modifier l'article 2 du règlement sur la taxe communale spécifique sur l'énergie électrique de la commune d'Aigle.
3. D'accepter que l'entrée en vigueur de la modification du règlement soit fixée dans le courant de l'année 2016 après son approbation par le chef du Département en charge du dossier.
4. D'autoriser la Municipalité à prélever Fr. 100 000 sur le budget ordinaire afin d'alimenter le Fonds énergétique durable.

■ **Adoption** du préavis municipal N° 2016-05 du lundi 29 février 2016 relatif à la « **Feuille de route concernant Aigle Centre** », soit :

1. D'approuver la procédure décrite sous chiffre 4.
2. De voter l'annulation de la décision du Conseil communal du 18 juillet 2013 sur la demande de crédit pour les travaux de renouvellement des infrastructures souterraines et de surface et réaménagement des espaces publics en ville, appelé « AIGLE CENTRE 2020 ».
3. De voter le crédit d'étude de Fr. 80 000 amorti immédiatement et financé par les liquidités ordinaires.
4. De prendre acte que la Municipalité s'engage à soumettre un nouvel et éventuel préavis municipal résultant des discussions des Etats généraux qui serait spontanément soumis à référendum populaire.

■ **Prise en considération** et renvoi à la Municipalité d'un postulat déposé par Mme Barbara Devaud intitulé : « **Un bus communal, pour qui ? pour tous ?** ».

SÉANCE DU 19 MAI 2016

- **Prise en considération** et renvoi à la Municipalité pour étude et rapport du Postulat du groupe Verts Alternatives pris en considération au Conseil communal du 17 septembre 2015 intitulé: «**Pour un affichage politique moderne et respectueux**», soit:

La commission préavise favorablement la prise en considération du postulat et son renvoi à la Municipalité pour étude et rapport.

- **Adoption** du préavis municipal amendé N° 2016-06 du lundi 11 avril 2016 relatif à «**L'indemnisation de la Municipalité et des membres du Conseil communal pour la législature 2016-2021**», soit:

1. Fixer l'indemnité de la Municipalité pour la législature 2016-2021, selon les principes suivants:
 - a. Pour la rémunération fixe, maintenir les mécanismes en vigueur, à savoir une rémunération fondée sur le maximum de la classe de traitement des chefs de services, pondérée par le taux d'activité reconnu (50 % pour les Municipaux et 75 % pour le Syndic). La base de rémunération est fondée sur le revenu maximum de la classe 23 pour un membre de la Municipalité et 25 pour le Syndic.
 - b. Remboursement de frais:
 - I. Attribution d'un montant forfaitaire de Fr. 1500 par année destiné à contribuer aux frais téléphoniques et frais vestimentaires liés à la fonction.
 - II. Vacations: elles sont versées pour les présences hors district d'Aigle (référence faite aux montants retenus et fixés par l'UCV).
 - III. Km: 70 ct par km hors district (référence est faite aux montants versés par l'Etat de Vaud).
 - c. Jetons de présences, tantièmes et indemnités de présences en relation avec des mandats de fonction sont versés sur un compte de la Commune. A la fin de l'année, la moitié des sommes perçues, mais au maximum Fr. 25 000, est versée aux municipaux selon une répartition convenue entre eux.
2. Fixer le montant de l'indemnité annuelle allouée aux membres du Conseil communal pour la législature 2016-2021 comme suit:
 - a. Président du Conseil: Fr. 4 000 par année (partie fixe)
 - b. Vice-président du Conseil: Fr. 60 par remplacement du Président (hors Conseil)
 - c. Secrétaire du Conseil: Fr. 8 500 par année (partie fixe)
 - d. Membre du Bureau et secrétaire: Fr. 60 par séance de bureau
 - e. Conseillers et membres du bureau: Fr. 40 ou 4 bouteilles par séance de Conseil communal
 - f. Membres de commission: Fr. 60 par séance
 - g. Rapporteurs de commission: Fr. 100 par rapport
 - h. Rapport des finances: Fr. 450 par rapport (comptes et budget)
 - i. Rapport de gestion: Fr. 450 par rapport (comptes)
 - j. Scrutateurs des bureaux de vote: Fr. 80 par présence
 - k. Responsables des bureaux de vote: Fr. 120 par présence
 - l. Huissier: Fr. 1 750 par année (Fr. 30/h pour les représentations municipales)
- d. Indemnité de départ: Les membres de Municipalité qui ne se représentent pas ou qui ne sont pas réélus reçoivent une indemnité de départ. Cette indemnité correspond à $\frac{1}{24}$ du salaire annuel brut par année, mais au maximum Fr. 35 000. Ce montant de départ est destiné à contribuer, entre autres, à la réinsertion dans le monde de professionnel du Municipal. Il est en revanche diminué de moitié si le Municipal a atteint l'âge légal de la retraite.

SÉANCE DU 23 JUIN 2016

■ **Adoption** du préavis municipal N° 2016-07 relatif au « **Rapport de la Municipalité d'Aigle au Conseil Communal sur sa gestion 2015** », soit :

1. D'adopter les comptes annuels de l'exercice arrêté au 31 décembre 2015 tels que présentés.
2. De donner décharge à la Municipalité pour sa gestion.

■ **Adoption** du préavis municipal N° 2016-08 du lundi 9 mai 2016 relatif à « **La modification du règlement communal sur le stationnement privilégié des résidents sur la voie publique** », soit :

1. D'adopter la modification du règlement communal sur le stationnement privilégié des résidents sur la voie publique.

■ **Adoption** du préavis municipal N° 2016-09 du lundi 9 mai 2016 relatif à « **La modification du collecteur des eaux usées Secteur Golf–Les Meleys** », soit :

1. D'accorder à la Municipalité le crédit nécessaire de Fr. 125 000 HT pour la modification du collecteur des eaux usées Secteur Golf–Les Meleys.
2. D'autoriser la Municipalité à emprunter, si nécessaire, le montant de Fr. 125 000 HT le moment venu, aux meilleures conditions. Il sera amorti par prélèvement sur le compte réserve–service des eaux usées–pour autant qu'il soit suffisamment approvisionné. Le solde éventuel sera amorti selon nos disponibilités, mais au maximum sur 20 ans.
3. D'adopter le projet des travaux tel que présenté.

■ **Adoption** du préavis municipal amendé N° 2016-10 du lundi 9 mai 2016 relatif à « **La mise en conformité du règlement communal sur la distribution de l'eau** », soit :

1. D'approuver la mise en conformité du règlement communal sur la distribution de l'eau.
2. D'approuver son annexe avec les modifications suivantes à l'article 7, alinéa 2, soit :
Le taux de la taxe de location pour les appareils de mesure s'élève annuellement au maximum à :
 - a. Fr. 60 pour un compteur de diamètre nominal (DN) 20 mm ou de 3/4 de pouce.
 - b. Fr. 80 pour un compteur de DN 25 mm ou de 1 pouce.
 - c. Fr. 100 pour un compteur de DN 32 mm ou de 1 1/4 pouce.
 - d. Fr. 120 pour un compteur de DN 40 mm ou de 1 1/2 pouce.
 - e. Fr. 140 pour un compteur supérieur à DN 40 mm ou à 1 1/2 pouce.
3. D'autoriser la Municipalité à poursuivre les procédures usuelles jusqu'à l'entrée en vigueur du règlement communal sur la distribution de l'eau et son annexe
4. D'abroger le règlement sur la distribution de l'eau et son annexe du 27 février 1992.

SÉANCE DU 24 JUIN 2016

Installation des autorités communales pour la législature 2016-2021

SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2016

■ **Adoption** du préavis municipal N° 2016-11 du lundi 11 juillet 2016 relatif au «**Nouveau règlement du Service de défense incendie**», soit :

1. D'adopter la Convention intercommunale sur le service de défense contre l'incendie et de secours telle que présentée.
2. D'adopter le Règlement de l'entente intercommunale du SDIS Chablais tel que présenté.
3. D'adopter l'annexe 1 au règlement de l'entente intercommunale du SDIS Chablais telle que présentée.
4. D'abroger le règlement du 9 décembre 2010.

5. D'abroger la convention datée du 9 décembre 2010.

■ **Adoption** du préavis municipal amendé N° 2016-12 du lundi 8 août 2016 relatif à «**L'octroi à la Municipalité d'une autorisation générale**» pour :

- l'acquisition et l'aliénation d'immeubles, de droits réels immobiliers, d'actions ou parts de sociétés immobilières,
 - l'acceptation de legs et de donation, ainsi que l'acceptation de successions et
 - la fixation du montant des compétences financières de la Municipalité, pour la législature 2016-2021, soit :
1. D'accorder à la Municipalité une autorisation générale de statuer sur les acquisitions et aliénations d'immeubles, de droits réels immobiliers, d'actions ou parts de sociétés immobilières dans une limite ne dépassant pas Fr. 300 000 par cas, charges éventuelles comprises, jusqu'à concurrence de Fr. 1 500'000 au maximum pour la législature 2016-2021, avec remise trimestrielle à la commission des finances d'un inventaire des décisions prises dans le cadre de ses compétences.
 2. D'accorder à la Municipalité, dans un but d'intérêt public, une autorisation générale pour l'acquisition d'actions ou parts de sociétés commerciales, d'associations et de fondations dans une limite ne dépassant pas Fr. 70 000 par cas, charges éventuelles comprises, jusqu'à concurrence de Fr. 350 000 au maximum pour la législature 2016-2021, avec remise trimestrielle à la commission des finances d'un inventaire des décisions prises dans le cadre de ses compétences
 3. D'autoriser la Municipalité à accepter les legs, donations et successions sous bénéfice d'inventaire établi par la Justice de paix du district d'Aigle ou d'un organe équivalent en Suisse jusqu'à concurrence du montant de l'actif net s'élevant à Fr. 300 000.

4. D'accorder à la Municipalité pour la législature 2016-2021 la compétence d'engager des dépenses imprévisibles et exceptionnelles jusqu'à concurrence de Fr. 70 000 par cas, d'en informer régulièrement le Conseil communal et avec remise trimestrielle à la commission des finances d'un inventaire des décisions prises dans le cadre de ses compétences : détaillé pour les décisions d'un montant égal ou supérieur à Fr. 20 000 global pour les décisions d'un montant inférieur à Fr. 20 000. Les montants supérieurs à Fr. 20 000 figureront aussi dans le rapport de gestion annuel.
5. D'accorder à la Municipalité en fonction un délai supplémentaire de compétence selon les points a, b, c, d et e ci-dessus, soit du 30 juin 2021 au 30 septembre 2021.

■ **Adoption** du préavis municipal amendé N° 2016-13 du lundi 8 août 2016 relatif à «**L'octroi d'une autorisation générale de plaider pour la législature 2016-2021**», soit :

1. D'accorder à la Municipalité, pour la législature du 1^{er} juillet 2016 à la date prolongée du 30 septembre 2021, l'autorisation de plaider, ceci conformément à l'article 17, chiffre 8, du règlement du Conseil communal du 27 mars 2014.

■ **Adoption** du préavis municipal N° 2016-14 du lundi 8 août 2016 relatif à «**L'arrêté d'imposition 2017-2021**», soit :

1. D'adopter l'arrêté d'imposition tel que présenté pour les années 2017 à 2021.
2. D'autoriser la Municipalité à le soumettre au Conseil d'Etat pour approbation.

■ **Prise en considération** et renvoi en commission d'un postulat de Damien Berger au nom du groupe AlternativeS–Les Verts intitulé : «**Pour un journal communal comme plateforme de communication pour les autorités politiques (exécutif et législatif) et les associations locales**».

SÉANCE DU 16 DÉCEMBRE 2016

■ **Adoption** du préavis municipal N° 2016-15 du lundi 17 octobre 2016 relatif au «**Budget ordinaire pour l'année 2017**», soit :

1. D'adopter le budget ordinaire pour 2017 comprenant :

Aux dépenses	Fr. 44 004 650.00
Aux recettes	Fr. 42 497 120.00
Soit un excédent de dépenses de	Fr. 1 507 530.00

2. De prendre acte des budgets d'investissements communaux ainsi que du financement qui en découle.

■ **Adoption** du préavis municipal N° 2016-16 du lundi 7 novembre 2016 relatif à «**L'aménagement du carrefour Frédéric Rouge**», soit :

1. D'adopter le projet relatif à la demande de crédit pour l'aménagement du carrefour Frédéric Rouge.
2. D'accorder à la Municipalité le crédit nécessaire de Fr. 1 569 240 TTC pour l'aménagement du carrefour Frédéric Rouge.
3. D'autoriser la Municipalité à emprunter, si nécessaire, le montant TTC de Fr. 1 569 240, après déduction du montant de Fr. 15 000, représentant le montant de la TVA à récupérer relative aux travaux des eaux potables et des eaux usées.
4. D'encaisser toutes les aides financières qui nous seraient versées et de les porter en déduction du présent crédit.
5. D'approuver le financement tel que proposé, à savoir : la part correspondant aux travaux liés à l'eau et à l'épuration sera prélevée sur le compte réserve respective. Le solde sera amorti selon nos possibilités, mais au maximum sur 20 ans.
6. de considérer que ce préavis répond au postulat du 7 mai 2015, «Place de la Gare, de l'incident à l'accident».

■ **Adoption** du préavis municipal amendé N° 2016-17 du lundi 7 novembre 2016 relatif à «**La Fixation d'un plafond d'endettement et de risque pour cautionnements pour la législature 2016-2021**», soit :

1. De fixer le plafond d'endettement brut admissible à hauteur de Fr. 100 millions pour la durée de législature 2016-2021, risque pour cautionnements inclus.
2. D'autoriser la Municipalité à emprunter jusqu'à ce que l'endettement brut, risque pour cautionnements inclus, atteigne le montant fixé au point 1.
3. De laisser dans les attributions de la Municipalité le choix du moment ainsi que la détermination des modalités de l'emprunt (selon l'art. 4 ch. 7 LC).

SÉANCE DU 16 DÉCEMBRE 2016 BIS

■ **Adoption** du préavis municipal amendé N° 2016-18 relatif à « **La vente ou mise à disposition d'une parcelle en zone industrielle** », soit :

1. D'autoriser la Municipalité à vendre la parcelle N° 1169, d'une surface de 13'109 m², au lieu-dit « Champex », pour un montant de Fr. 1 698 000.
2. D'accepter que le produit de la vente, dont à déduire la valeur au bilan, soit porté sur le compte « réserve terrains industriels, infrastructures et achats ».
3. D'autoriser la Municipalité à accorder :
 - a. Pour une durée de 30 ans, renouvelable, un droit distinct et permanent de superficie sur la parcelle N° 1169, d'une surface de 13'109 m², au lieu-dit « Champex », moyennant une rente annuelle de 4 % de Fr. 1 698 000, indexée selon IPC.
 - b. Pour une durée de 10 ans, un droit d'emption, sur la part du fonds grevé par le droit de superficie, pour le prix de Fr. 1'698'000, indexé selon IPC, dont à déduire la moitié de la rente de superficie payée jusqu'au jour de l'exercice du droit d'emption.
4. D'accepter, en cas d'exercice du droit d'emption, que le produit de la vente, dont à déduire la valeur au bilan proportionnellement à la surface, soit porté sur le compte « réserve terrains industriels, infrastructures et achats ».
5. D'exiger, en cas d'exercice du droit d'emption, l'inscription en faveur de la commune d'Aigle, d'un droit de préemption d'une durée de 10 ans et d'un droit de réméré d'une durée de 3 ans.
6. D'autoriser la Municipalité à signer tous les actes relatifs à cette transaction.

■ **Prise en considération** et renvoi à la Municipalité d'un postulat déposé par M. Philippe Pasche au nom du groupe PLR, soit : « La Municipalité est chargée de présenter, en vue des budgets futurs, une évaluation comparative des coûts de fonctionnement communaux et d'analyser les tâches communales sous l'angle de l'efficacité, dans le but de maintenir l'équilibre des comptes annuels et la capacité d'investissement de la commune ».

■ **Prise en considération** et renvoi à la Municipalité d'un postulat déposé par M. Jean-Yves Delapierre au nom du groupe UDC, soit : « Bus communal : postulat relatif à la très forte augmentation de l'abonnement annuel ».

■ **Prise en considération** et renvoi en commission d'un projet de décision de compétence déposé par M. Philippe Pasche, au nom du groupe PLR, soit : « Le Conseil communal constitue une commission thématique élue pour la durée de la législature [Art. 40, lit. b. Règlement du Conseil communal] chargée de traiter des préavis portant sur des opérations immobilières de la Commune (achats et ventes de terrains et immeubles) ».

DROITS D'INITIATIVE, POSTULATS, MOTIONS, INTERPELLATIONS, VŒUX, ETC.

MOTIONS

- Motion de M. Philippe Pasche (PLR), déposée le 12 décembre 2014, concernant une étude de requalification du périmètre de l'Arsenal.

La réponse à cette motion sera traitée dès que la Municipalité aura trouvé une solution avec la Confédération. Il est possible que le délai de réponse soit supérieur à une année.

- Motion de MM. Philippe Pasche (PLR) et Bernard Borel (Alt-Verts), déposée le 20 avril 2015, pour « une cité de l'énergie digne de ce nom et pour contribuer à la stratégie énergétique nationale dite stratégie 2050 ».

Répondu dans le cadre du préavis municipal 2016-04 relatif à la modification sur la taxe communale spécifique sur l'énergie électrique, accepté par le Conseil Communal le 14 avril 2016.

POSTULATS

- Postulat de M. Lionel Bileci (Alt-Verts), déposé le 27 mars 2014 pour « une incitation à baisser la vitesse sur la route de transit et pour plus de sécurité et de confort acoustique pour les riverains ».

Etude en cours; selon la planification cantonale, la réfection de la route de transit est prévue vers 2018-2019.

- Postulat du groupe Alt-Verts, déposé le 7 mai 2015, relatif à la place de la Gare « de l'incident à l'accident ».

Répondu dans le cadre du préavis municipal 2016-16 relatif à l'aménagement du carrefour F. Rouge, accepté par le Conseil Communal le 16 décembre 2016.

- Postulat du groupe PLR déposé 7 mai 2015, pour « des infrastructures sportives de qualité pour Aigle! ».

Etude en cours; ce point sera traité dans le préavis relatif à l'Espace Evénement des Glariers.

- Postulat du groupe Alt-Verts, déposé le 17 septembre 2015, relatif à un affichage politique moderne et respectueux.

Etude en cours.

- Postulat de Mme Barbara Devaud (PLR), déposé le 14 avril 2016, pour « un bus communal, pour qui ? pour tous ? ».

Etude en cours.

- Postulat de M. Damien Berger (Alt-Verts), déposé le 28 septembre 2016, pour « un journal communal comme plateforme de communication pour les autorités politiques et les associations locales ».

Commission à nommer.

- Postulat de M. Stéphane Tille (UDC), déposé le 16 décembre 2016, relatif aux tarifs du bus communal.

Etude en cours.

- Postulat de M. Philippe Pasche (PLR), déposé le 16 décembre 2016, relatif à une évaluation comparative des coûts de fonctionnement communaux.

Etude en cours.

- Projet de décision de compétence du Conseil communal de M. Philippe Pasche (PLR), déposé le 16 décembre 2016, relatif à la « Constitution d'une commission thématique ».

Commission à nommer.

INTERPELLATIONS

- Interpellation PLR déposée le 22 avril 2015 relative à la fermeture du site Tamoil. Le Conseil communal demande une analyse de la situation actuelle détaillée par la Municipalité.

Etude en cours.

- Interpellation de M. Alain Pesse (PSA-POP), déposée le 11 décembre 2015, intitulée « Quand est-ce que la Municipalité va enfin régler le problème du Clin d'œil et permettre à ces occupants légitimes qu'est l'AJA de réintégrer ces locaux conçus du départ pour eux ? »

Etude en cours.

- Interpellation de M. Cédric Allora (Alt-Verts), déposée le 11 décembre 2015 relative à l'application LATC concernant les diagnostics amiante.

Répondu le 8 mars 2016.

- Interpellation de M. Cédric Allora (Alt-Verts), déposée le 11 décembre 2015, relative aux rapports de la Municipalité sur les diagnostics amiante et sa pratique relative à l'ensemble du patrimoine immobilier

Répondu le 8 mars 2016.

- Interpellation du groupe Alt-Verts, déposée le 23 juin 2016, relative à une demande résolution du Conseil communal concernant le Trade in Services Agreement (TiSA, Accord sur le commerce des services)

Résolution refusée par le Conseil communal.

- Interpellation du groupe UDC, déposée le 23 juin 2016, relative à la politique d'affichage publicitaire.

Etude en cours.

- Interpellation de M. Marcel-Jacques Bacca (Entente Aiglonne), déposée le 28 septembre 2016, relative à l'acquisition d'actions TPC par la Commune durant la législature 2011-2015.

Répondu le 7 novembre 2016

- Interpellation de M. Joël Launaz (PSA), déposée le 16 décembre 2016, intitulée « Pour des emplois aiglons ».

Etude en cours

- Interpellation de M. Livio Hürzeler (EA), déposée le 16 décembre 2016, intitulée « Etats généraux / transfert AL-ASD / mise à l'enquête projet « Résidence du Clos de la Cure ».

Etude en cours

- Interpellation de M. Marc-Olivier Drapel (PLR), déposée le 16 décembre 2016, intitulée « Valorisation de l'accès < train > au Château d'Aigle ».

Etude en cours.

RÉSOLUTION

Le Conseil communal demande que la Municipalité entreprenne tout ce qui est en son pouvoir pour que le projet initial puisse se réaliser; à défaut le Conseil communal souhaite que la Municipalité examine de manière approfondie l'option de l'exercice du droit de réméré sur l'ensemble de la parcelle cédée, afin de défendre les intérêts de la collectivité (parcelle cédée à M. Lange, résolution déposée le 11 décembre 2015).

Le droit de réméré a été activé, les démarches sont en cours en vue du retour du terrain à la Commune.

QUESTIONS INDIVIDUELLES

- Question de M. Bernard Borel (Alt-Verts), déposée le 14 avril 2016, relative au nombre de places de stationnement à l'hôpital.

Répondu séance tenante.

- Question de M. Walter Dällenbach (UDC), déposée le 19 mai 2016, relative à cambriolage intervenu en ville.

Répondu séance tenante.

- Question de M^{me} Kathryn Hess Bellwald (Entente Aiglonne), déposée le 28 septembre 2016, relative à l'obligation faite aux Communes de plus de 1'000 habitant de disposer d'un Plan directeur communal avec durée de 10 ans.

Répondu séance tenante.

- Question de M. Patrick Graff (Entente Aiglonne), déposée le 28 septembre 2016, relative au futur gymnase du Chablais.

Répondu séance tenante.

- Question de M^{me} Rachel Carnal (Alt-Verts), déposée le 28 septembre 2016, relative à un sondage de Greenpeace sur l'utilisation du glyphosphate.

Répondu séance tenante.

- Question de M. Philippe Pasche (PLR), déposée le 28 septembre 2016, relative à la circulation à la route du Châtelard.

Répondu séance tenante.

- Question de M. Alexandre Favre (PLR), déposée le 16 décembre 2016, relative aux problèmes de circulation ponctuels rencontrés au retour du ski.

Répondu séance tenante.

- Question de M. Carlo Carrieri (PSA), déposée le 16 décembre 2016, relative à l'utilité d'assurer la Commune pour la perte de gains maladie.

Répondu séance tenante.

VŒUX

- Vœu de M. Nicolas Biffiger (Alt-Verts), déposé le 14 avril 2016, relative à la mise à disposition de cendriers et de poubelles aux arrêts de bus.

Vœu pris en compte par la Municipalité; étude en cours

- Vœu de la CoGest dans le cadre de l'étude des comptes et du rapport de gestion 2015, déposé le 23 juin 2016, relative aux sociétés locales locataires de la salle de gymnastique Mon-Séjour (Vœu N° 3).

Vœu pris en compte par la Municipalité; un accord a été trouvé avec le locataire.

- Vœu de M^{me} Jeanne Girardin (PSA), déposé le 28 septembre 2016, relative à l'acoustique de la salle.

Vœu pris en compte par le Président; des micros sont mis à disposition des conseillers.

- Vœu de M. Livio Hürzeler (Entente Aiglonne), déposé le 28 septembre 2016, relatif à la mise à disposition d'une étude réalisée par l'Entente Aiglonne pour les Etat généraux.

Vœu pris en compte par la Municipalité; exhaussé le 29 octobre 2016, lors de la séance.

- Vœu de M. Christophe Barbezat (Entente Aiglonne), déposé le 16 décembre 2016, demandant à la Municipalité de respecter l'art. 62, al. 3 du Règlement du Conseil communal.

Vœu pris en compte par la Municipalité qui rappelle que, conformément audit Règlement et à l'art. 34 de la Loi sur les Communes, elle n'a pas d'obligation de répondre par écrit.

PÉTITION

Aucune pétition déposée en 2016.

VOTATIONS ET ÉLECTIONS 2016

L'assemblée de commune a été convoquée à 5 reprises (4 en 2015) pour se prononcer sur les objets suivants:

28 FÉVRIER 2016

VOTATION FÉDÉRALE

Initiative populaire du 5 novembre 2012 « **Pour le couple et la famille – Non à la pénalisation du mariage** ».

	<i>Oui</i>	<i>Non</i>	<i>Participation</i>
	49,2 %	50,8 %	63,2 %
<i>Vaud</i>	45,7 %	54,3 %	61,8 %
<i>Aigle</i>	43,3 %	56,7 %	59,81 %

Initiative populaire du 28 décembre 2012 « **Pour le renvoi effectif des étrangers criminels (initiative de mise en œuvre)** ».

	<i>Oui</i>	<i>Non</i>	<i>Participation</i>
	41,1 %	58,9 %	63,7 %
<i>Vaud</i>	33,4 %	66,6 %	61,9 %
<i>Aigle</i>	35,2 %	64,8 %	60,10 %

Initiative populaire du 24 mars 2014 « **Pas de spéculation sur les denrées alimentaires** ».

	<i>Oui</i>	<i>Non</i>	<i>Participation</i>
	40,1 %	59,9 %	62,9 %
<i>Vaud</i>	45,5 %	54,5 %	61,7 %
<i>Aigle</i>	70,5 %	29,5 %	59,58 %

Modification du 26 juillet 2014 de la loi fédérale sur le transit routier dans la région alpine (Réfection du tunnel routier du Gothard).

	<i>Oui</i>	<i>Non</i>	<i>Participation</i>
	57,0 %	43,0 %	63,5 %
<i>Vaud</i>	43,5 %	56,5 %	61,8 %
<i>Aigle</i>	43,1 %	56,9 %	59,58 %

ÉLECTIONS COMMUNALES

Conseil communal

La répartition des sièges est la suivante:

	PLR	27
	PSA	11
	UDC	9
	Alternatives - Les Verts	11
	Entente aiglonne	12

Municipalité (1^{er} tour)

Est élu:

 Frédéric Borloz (PLR) avec 1 428 suffrages

20 MARS 2016

VOTATIONS CANTONALES

Loi du 29 septembre 2015 modifiant celle du 4 juillet 2000 sur les impôts directs cantonaux.

	<i>Oui</i>	<i>Non</i>	<i>Participation</i>
	87,1 %	15,2 %	35,31 %
<i>Vaud</i>	80,5 %	19,5 %	41,21 %

ÉLECTIONS COMMUNALES

Municipalité (2^e tour)

Sont élus:

-  Grégory Devaud (PLR) avec 1 117 suffrages
-  Isabelle Rime (PLR) avec 997 suffrages
-  Maude Allora (Alt-Verts) avec 936 suffrages
-  Ruggiero Piero (PSA) avec 772 suffrages

Syndicature

Est élu tacitement:

 Frédéric Borloz (PLR), Syndic sortant

5 JUIN 2016

VOTATIONS FÉDÉRALES

Initiative populaire du 30 mai 2013 «**en faveur du service public**».

	<i>Oui</i>	<i>Non</i>	<i>Participation</i>
	32,4 %	67,6 %	46,8 %
<i>Vaud</i>	28,0 %	72,0 %	48,3 %
<i>Aigle</i>	27,6 %	72,4 %	46,48 %

Initiative populaire du 4 octobre 2013 «**pour un revenu de base inconditionnel**».

	<i>Oui</i>	<i>Non</i>	<i>Participation</i>
	23,1 %	76,9 %	47,0 %
<i>Vaud</i>	25,0 %	75,0 %	48,4 %
<i>Aigle</i>	23,8 %	76,2 %	46,79 %

Initiative populaire du 10 mars 2014 «**pour un financement équitable des transports**».

	<i>Oui</i>	<i>Non</i>	<i>Participation</i>
	29,7 %	70,3 %	46,8 %
<i>Vaud</i>	33,0 %	77,0 %	48,3 %
<i>Aigle</i>	41,4 %	58,6 %	46,50 %

Modification du 12 décembre 2014 de la loi fédérale sur la procréation médicalement assistée (LPMA).

	<i>Oui</i>	<i>Non</i>	<i>Participation</i>
	61,4 %	39,6 %	46,7 %
<i>Vaud</i>	84,0 %	16,0 %	48,3 %
<i>Aigle</i>	82,7 %	27,3 %	46,52 %

Modification du 25 septembre 2015 de la loi sur l'asile (LAsi).

	<i>Oui</i>	<i>Non</i>	<i>Participation</i>
	73,5 %	26,5 %	46,8 %
<i>Vaud</i>	73,0 %	27,0 %	48,3 %
<i>Aigle</i>	69,1 %	30,9 %	46,46 %

28 JUIN 2016

ÉLECTION AU GRAND CONSEIL VAUDOIS

Grégory Devaud (PLR) est élu avec 113 voix à la présidence du Grand Conseil vaudois, en remplacement de la sortante Roxanne Meyer Keller (SOC).

25 SEPTEMBRE 2016

VOTATIONS FÉDÉRALES

Initiative populaire du 6 septembre 2012 «**pour une économie durable et fondée sur une gestion efficace des ressources (économie verte)**».

	<i>Oui</i>	<i>Non</i>	<i>Participation</i>
	36,4 %	63,6 %	42,2 %
<i>Vaud</i>	46,3 %	53,7 %	45,6 %
<i>Aigle</i>	44,4 %	55,6 %	43,85 %

Initiative populaire du 17 décembre 2013 «**AVSplus: pour une AVS forte**».

	<i>Oui</i>	<i>Non</i>	<i>Participation</i>
	45,1 %	54,9 %	42,6 %
<i>Vaud</i>	50,3 %	49,7 %	45,6 %
<i>Aigle</i>	53,5 %	46,5 %	44,06 %

Loi fédérale du 25 septembre 2015 sur le renseignement (LRens).

	<i>Oui</i>	<i>Non</i>	<i>Participation</i>
	65,0 %	35,0 %	41,8 %
<i>Vaud</i>	74,2 %	25,8 %	45,6 %
<i>Aigle</i>	74,4 %	25,6 %	43,85 %

27 NOVEMBRE 2016

VOTATIONS FÉDÉRALES

Initiative populaire du 16 novembre 2012 «**Pour la sortie programmée de l'énergie nucléaire (Initiative <Sortir du nucléaire>)**».

	<i>Oui</i>	<i>Non</i>	<i>Participation</i>
	45,8 %	54,2 %	45,0 %
<i>Vaud</i>	54,6 %	45,4 %	47,9 %
<i>Aigle</i>	54,2 %	45,8 %	43,56 %

COMMISSIONS NOMMÉES PAR LE CONSEIL COMMUNAL

COMMISSION DE GESTION

JUSQU'AU 30 JUIN 2016

BERGMANN	Daniel	
BRELAZ	Pierre-Yves	
COTTIER	Fabrice	
MAYOR	Jean-Luc	
RAMAJ	Hassan	
REYMOND	Maurice	
SOUTTER	Jean-Marc	<i>Président</i>

DÈS LE 1^{er} JUILLET 2016

BELLWALD	Philippe	<i>Président</i>
BERSIER	Bruno	
BURNIER	Laurence	
FAVRE	Alexandre	
GENOUD-CHAMPOD	Marie Dominique	
TILLE	Stéphane	
ZOLLER	Cyril	

COMMISSION DES FINANCES

JUSQU'AU 30 JUIN 2016

ALLORA	Cédric	
ANSELMETTI	Jean-Pierre	
BADAN	Patrice	
BOREL	Bernard	
DUC	Jérôme	
HUNACEK	Brice	<i>Président</i>
PASCHE	Philippe	

DÈS LE 1^{er} JUILLET 2016

BACCA	Marcel-Jacques	
BADAN	Patrice	
BOREL	Bernard	
CHESEAUX	Martine	
CRAUSAZ	Virginie	
JOTTERAND	Jean-Paul	<i>Président</i>
MARIANO	Claudio	



Aigle : capitale du cyclisme

© Gilles Piot, Photoclic

**COMMISSION DE RECOURS EN MATIÈRE DE
TAXES ET D'IMPÔTS**

JUSQU'AU 30 JUIN 2016

BADAN	Patrice	<i>Président</i>
BENEY	Roger	
DROZ	Paul	
HARI	Denise	

DÈS LE 1^{er} JUILLET 2016

BARTOLONE	Silvio	
BAYUNGA	Michel	
DRAPEL	Marc-Olivier	
FEUZ CHARRIERE	Corinne	
MORET	Alain	
PASCHE	Philippe	
VOUILLAMOZ	Yvan	<i>Président</i>

**ASSOCIATION INTERCOMMUNALE
DU STAND DE TIR DES GRANDES-ÎLES D'AMONT
(MEMBRES AIGLONS)**

JUSQU'AU 30 JUIN 2016

Membres du Comité de direction et de l'Association

DEVAUD	Grégory
PERNET	Frédéric

Membres désignés par les partis

CARRE	Jean-Michel
CHEVALLEY	Jean-Pierre
GIRARDET	Claudia
GIRARDIN	Jeanne
RIME	Paul
SAHLI	Jean-Denis

DÈS LE 1^{er} JUILLET 2016*Membres du Comité de direction et de l'Association*

DEVAUD	Grégory
RUGGIERO	Piero

Membres désignés par les partis

BIFFIGER	Nicolas
CHEVALLEY	Jean-Pierre
DECOSTERD	Frédéric
GIRARDET	Claudia
GIRARDIN	Jeanne
GRAFF	Patrick

DÉLÉGATION À CHABLAIS AGGLO

JUSQU'AU 30 JUIN 2016

AEGERTER	Serge
BERSIER	Bruno
CLAUDEL	Michel
GIOBELLINA	Gion
MAYOR	Jean-Luc
RIME	Paul
SAHLI	Jean-Denis

DÈS LE 1^{er} JUILLET 2016

FEUZ CHARRIERE	Corinne
HONKOU	Raphaël
BARBEZAT	Christophe
BERSIER	Bruno
COTTIER	Fabrice
DRAPEL	Marc-Olivier
DELAPIERRE	Jean-Yves

**ASSOCIATION INTERCOMMUNALE
DE LA POLICE DU CHABLAIS**

JUSQU'AU 30 JUIN 2016

Membre du Comité de direction et de l'Association

PERNET	Frédéric
--------	----------

Membres désignés par les partis

AEGERTER	Serge
ANSERMOZ	Etienne
DECOSTERD	Alex
HUBER	Simon
MAYOR	Jean-Luc
RIME	Paul
ZOLLER	Cyril

DÈS LE 1^{er} JUILLET 2016*Membre du Comité de direction et de l'Association*

RUGGIERO	Piero
----------	-------

Membres désignés par les partis

AEGERTER	Serge
BIFFIGER	Nicolas
BRELAZ	Pierre-Yves
LAUNAZ	Joël
MARTENET	Michel
MAYOR	Jean-Luc

MUNICIPALITÉ

RAPPORT DE GESTION 2016
MUNICIPALITÉ

RÉPARTITION DES DICASTÈRES DÈS LE 1^{er} JUILLET 2016

M. FRÉDÉRIC BORLOZ, SYNDIC

Administration générale

Administration
Ressources humaines
Communication
Dossiers transversaux

Finances

Comptabilité
Gérances

Relations extérieures

Conseil communal
Relations hors commune

Suppléante

M^{me} Isabelle Rime
1^{ère} Vice-présidente

M. GRÉGORY DEVAUD, MUNICIPAL

Urbanisme

Environnement urbain

Infrastructures

Entretien des routes et éclairage public
Eaux
Egouts/STEP
Gestion des déchets

Domaines et économie

Vignes et cave
Promotion économique

Suppléante

M^{me} Maude Allora

M^{me} MAUDE ALLORA, MUNICIPALE

Sécurité sociale

Affaires sociales
Accueil et intégration
Associations régionales
Aides d'urgence

Sécurité professionnelle

Sécurité au travail
Sécurité des chantiers
Police des constructions
Informatique

Mobilité

Circulation
Transports publics
Mobilité douce

Suppléant

M. Grégory Devaud

M^{me} ISABELLE RIME, MUNICIPALE

Bâtiment

Patrimoine bâti
Parc immobilier et conciergerie
Etablissements scolaires
Eglises et funérarium
Gérances / Baux à loyer

Environnement

Energie et Développement durable

Tourisme et culture

Médiathèque

Suppléant

M. Piero Ruggiero

M. PIERO RUGGIERO, MUNICIPAL

Voirie et travaux

Voirie
Parcs et promenades
Forêts
Cimetière

Sécurité publique

Police (EPOC)
SDIS
PC et affaires militaires
Office de la population

Jeunesse et sports

Suppléante

M^{me} Isabelle Rime

En 2016, la Municipalité a tenu 48 séances ordinaires, dont une extramuros le 19 août 2016 (en 2015, la Municipalité avait siégé à 50 reprises). Elle a adressé 20 préavis au Conseil communal (14 en 2015).



La Municipalité.

De gauche à droite : Piero Ruggiero, Isabelle Rime, Frédéric Borloz, Syndic, Maude Allora, Gregory Devaud.

© Gilles Piot, Photoclic

DÉLÉGATIONS MUNICIPALES

La Municipalité a désigné, pour cette nouvelle législature, les personnes suivantes pour la représenter dans les instances (associations, fondations, etc.) où elle a des intérêts :

■ Aide dentaire I. Rime ■ AigleRégion F. Borloz ■ Association Hôpital du Chablais M. Allora – P. Ruggiero ■ Association intercommunale du Stand des Grandes Iles d'Amont – Comité de direction G. Devaud – P. Ruggiero ■ Association Jeunesse Aiglonne AJA P. Ruggiero ■ Association du musée vaudois de la vigne et du vin I. Rime ■ Association pour le Château d'Aigle F. Borloz – I. Rime ■ Association pour la Défense des Intérêts Audiovisuels de la région Riviera-Chablais-Pays-d'Enhaut (ADIARCPE) G. Devaud ■ Association pour la santé et le maintien à domicile du district d'Aigle (ASPMAD) M. Allora ■ Association régionale de l'action sociale d'Aigle et du Pays d'Enhaut (ARASAPE) – Comité de direction ARASAPE – Conseil intercommunal M. Allora – I. Rime ■ Association touristique Aigle-Leysin – Col des Mosses – Comité Directeur I. Rime ■ Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme – répondant communal en matière d'intégration M. Allora ■ Caisse intercommunale de pensions (CIP) M. Allora – G. Devaud – I. Rime ■ CMS M. Allora ■ Comité de la Braderie P. Ruggiero ■ Commission de l'Ecole professionnelle commerciale (EPCA) I. Rime ■ Conférence des villes suisses sur les impôts F. Borloz ■ Conseil de l'Ecole des polices municipales vaudoises (EPMV) P. Ruggiero	■ Déchets carnés – abattoirs G. Devaud ■ Ecole de musique I. Rime ■ Efflot des Veyges P. Ruggiero ■ Etat-major local en cas de catastrophe (EMLC) P. Ruggiero ■ Fondation chablaisienne d'aide à l'insertion I. Rime – D. Girardin ■ Fondation Clin d'œil M. Allora – I. Rime ■ Fondation des Maisons de retraite du District d'Aigle I. Rime ■ Fondation du Centre Mondial du Cyclisme (CMC) F. Borloz ■ Fondation La Monneresse I. Rime ■ Groupement pour la promotion des vins d'Aigle G. Devaud ■ Les Retraites Populaires F. Borloz ■ Ludothèque I. Rime ■ Mérites aiglons G. Devaud – P. Ruggiero ■ ORPCi « Région d'Aigle » – Comité directeur ORPCi « Région d'Aigle » – Assemblée générale P. Ruggiero – G. Devaud ■ SATOM G. Devaud ■ Sté Coopérative de la Piscine I. Rime – P. Ruggiero ■ Sté du Gaz de la Plaine du Rhône – Holdigaz F. Borloz ■ Sté immobilières l'Emeraude et Le Toucan D. Girardin ■ Textura Monthey M. Allora ■ Transports Publics du Chablais SA C. Tommasini ■ Union des Communes Vaudoises – Conseil UCV – Club des 50 F. Borloz – I. Rime ■ Union des Sociétés Locales P. Ruggiero
--	--

AUTORISATION DE PLAIDER

Le Conseil communal accorde à la Municipalité, lors de chaque début de législature une autorisation générale de plaider pour la législature (préavis N° 2016-13). Cela évite d'avoir à convoquer spécialement le Conseil pour chaque litige, y compris ceux de peu d'importances. En contrepartie, toutes les informations concernant ces litiges figurent dans le rapport de gestion annuel. Le Conseil communal et la population ont ainsi tous les renseignements concernant les litiges en cours et clos durant l'année.

L'autorisation de plaider est remise, conformément à l'article 68, lettre b, du Code de procédure civile vaudois, accompagnée d'une procuration de la Municipalité, à l'avocat chargé de défendre les intérêts de la Commune lorsqu'un dossier fait l'objet d'un recours auprès de la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal (CDAP) ou ensuite au Tribunal fédéral.

Cette délégation est devenue, au fil des années, indispensable. Effectivement, de plus en plus de personnes ou de sociétés déposent des recours. Les intervenants sont toujours accompagnés d'un homme de loi, si possible spécialiste en la matière, lorsqu'ils formulent un recours à la CDAP, voire à la juridiction supérieure. Pratiquement toutes les communes sont obligées de pratiquer de cette manière.

Pour 2016, les dossiers suivants ont été en main d'un homme de loi:

Recours de M. C.-P. Ghiringhelli contre les 2 décisions de la municipalité d'Aigle du 15 octobre 2013 et du 24 septembre 2014 (mise en conformité des bâtiments du moulin neuf).

En mars 2012, la commune apprend par l'intermédiaire d'une correspondance de l'ECA adressée au propriétaire, que le Moulin Neuf n'est plus sous la protection du sprinkler et l'entier du bâtiment ne respecte pas les directives de protection incendie en vigueur.

La Municipalité demande une visite complète à la commission de salubrité qui l'effectue, de manière partielle (une partie des locaux ne sont pas accessibles), et confirme par écrit au propriétaire qu'il doit effectuer une mise en conformité de ses locaux. Ce dernier fait opposition auprès de la Cour de droit administratif et public du Tribunal Cantonal. Une séance de conciliation a eu lieu le 15 octobre 2013 et a abouti à l'annulation de la décision du 15 octobre 2014. Elle a été remplacée par une nouvelle décision le 24 octobre 2014. Le propriétaire fait également recours. Une nouvelle inspection par la Cour de droit administratif et public du Tribunal Cantonal a eu

lieu le 20 avril 2015. Depuis, nous sommes toujours en attente du jugement.

Litige entre Swiss Made Media et la Municipalité sur prestations contestées.

Un litige pécunier oppose l'agence Swiss Made Media à la Municipalité. Cette dernière conteste le paiement de prestations que lui a facturées l'agence en mars 2015 pour une prétendue stratégie de communication. Celle-ci ne reposant sur aucun mandat, ni fourniture. La Municipalité, par le biais de son conseil, a adressé ses déterminations dans le cadre d'une réquisition financière au Tribunal d'arrondissement en décembre 2016.

Le dossier suit son cours.

Recours B. Thomson et consorts contre la décision de la Direction Générale de la mobilité et des routes, approuvant préalablement le projet de réaménagement de la Rue du Collège.

Les époux Thomsen et leur fils ont fait opposition lors de l'enquête publique de réaménagement de la rue du Collège. La motivation principale est la plantation d'arbres au droit de leur propriété. Ces travaux ont été adoptés par le Conseil communal et les oppositions ont été levées, ce qui a été notifié par le Département lors de l'approbation préalable. Par voie de recours, le cas a été porté devant la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal. Cette dernière a rejeté le recours en date du 26 février 2016.

Les recourant n'ayant pas fait recours de la décision de la CDAP auprès du Tribunal fédéral, le dossier est clos.

Recours de 7 commerçants contre la décision de la Municipalité de restreindre la circulation dans la Ruelle de Jérusalem et Sous-Le-Bourg par la création d'une zone piétonne.

Comme le veut la réglementation, la décision de mise en zone piétonne a fait l'objet d'une publication de restriction de circulation. Cette décision a fait l'objet de 7 recours auprès de la Cour de droit administratif et public du tribunal cantonal.

L'affaire est en cours.

■ **Litige suite au constat de défauts dans le délai de garantie dans le cadre de la transformation du bâtiment des Noyers.**

Constatée en mars 2016, une arrivée d'eau dans la dalle en bois du rez-de-chaussée de la salle de gym des Noyers a provoqué un décollement du revêtement de sol. Une expertise pour recherche de la cause de l'arrivée d'eau a été commandée.

Le dossier suit son cours.

■ **Litige entre Gurtknecht & fils et la Municipalité suite au constat de défauts dans le délai de garantie pour la construction du Collège M. Mayor.**

Constaté peu de temps après la mise en service du Collège Michel Mayor un jaunissement de certains revêtements de sols a été signalé. Suite à de nombreuses expertises et tentatives de correction effectuées par l'entreprise adjudicataire des travaux, Gurtknecht & Fils, une tentative de conciliation a eu lieu. Après expertise hors procès et une première entente avec l'entreprise, celle-ci n'agit pas et conteste l'expertise. Une nouvelle procédure est en cours sous la conduite d'un homme de loi pour obtenir l'application de la réparation.

Le dossier suit son cours.

■ **Recours RB & MC contre la décision de la Municipalité de sélection des bureaux d'architecture autorisés à soumettre un projet pour le Collège des Dents-du-Midi (DDM).**

Dans le cadre de la procédure d'appel d'offre pour l'adjudication du mandat d'architecture pour l'agrandissement du Collège des Dents du Midi, un bureau d'architectes non sélectionné a fait recours le 21 mars 2016 contre la notation de l'évaluation. La Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal a débouté le recourant en juillet 2016.

Les recourants n'ayant pas fait recours de la décision de la CDAP auprès du Tribunal fédéral, le dossier est clos.

■ **Recours Ph. Bellwald et L. Hurzeler contre la décision du Conseil Communal, approuvant une demande de crédit pour le projet de réaménagement du carrefour Rue de la Gare – Rue Margencel.**

Le 24 avril 2016, MM. Ph. Bellwald et L. Hurzeler déposaient un recours auprès du Conseil d'Etat contre la décision du Conseil communal dans le cadre du préavis N° 2016-03 relatif à une demande de crédit de Fr. 735 000 pour la réalisation d'un giratoire, ainsi que

la vente et la démolition du bâtiment sis au N° 13 de la rue Margencel. Le Conseil d'Etat a rejeté le recours en date du 2 novembre 2016.

Les recourants n'ayant pas fait recours de la décision de la CDAP auprès du Tribunal fédéral, le dossier est clos.

■ **Exercice du droit de réméré B. Lange**

En date du 13 juin 2016, la Municipalité a mis en œuvre la procédure visant à activer son droit de réméré sur la parcelle n° 3874, propriété de M. B. Lange.

Le dossier suit son cours.

■ **Recours J.-F. Jaggi contre la décision du Conseil communal, approuvant une demande de crédit pour la modification du collecteur des eaux usées du secteur Golf – Les Meleys**

Le 19 juillet 2016, M. J.-F. Jaggi déposait un recours auprès du Conseil d'Etat contre la décision du Conseil communal dans le cadre du préavis N° 2016-09 relatif à une demande de crédit de Fr. 125 000 pour la modification du collecteur des eaux usées – secteur Golf. Le Service juridique et législatif instruit cette affaire.

Le dossier suit son cours.

■ **Recours Frütiger contre la décision de la Municipalité d'adjudication des travaux de maçonnerie à l'Ancienne Maison de Ville**

Suite à l'adjudication des travaux de maçonnerie pour la rénovation de l'AMV, en octobre 2016, une entreprise non adjudicatrice a fait recours de cette décision devant la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal. Une séance de conciliation a eu lieu le 21 décembre 2016 qui a abouti au retrait du recours.

Le dossier est clos.

ÉTATS GÉNÉRAUX

RAPPEL

Suite à la décision du Tribunal fédéral du 1^{er} octobre 2015, au sujet du recours concernant la votation du 24 novembre 2013 Aigle Centre 2020 d'admettre le recours et d'annuler l'arrêt attaqué, la votation communale du 24 novembre 2013 est annulée.

Entre temps, les préavis N° 2014-15, 16 et 17 relatifs aux travaux des rues du Collège, de la Gare, de Colomb, des Ormonts et du pont de Revoutaz ont été acceptés par le Conseil communal et aucun recours ni référendum n'ont été effectués. Dès lors, une nouvelle votation est apparue sans objet et le Conseil d'Etat a laissé à la Municipalité jusqu'au 30 juin 2016 pour faire voter un nouveau préavis par le Conseil communal. Cette opération a été réalisée le 14 avril 2016, lorsque le Conseil communal a accepté le préavis N° 2016-05 relatif à la feuille de route concernant Aigle Centre, à une large majorité moins une abstention. Par ce préavis, le Conseil suit la Municipalité dans sa volonté de trouver une issue à une situation complexe, à la fois sur le plan juridique et démocratique. Le projet prévoyait :

- La tenue d'« Etats généraux » réunissant tous les partis politiques annoncés à Aigle, qu'ils soient ou non représentés au Conseil communal ainsi que les comités référendaire et de soutien du projet, proportionnellement à leur représentation, dans le but de prendre connaissance de l'ensemble des données du problème, de déterminer s'il y a un large consensus et de déterminer s'il y a volonté de présenter un nouveau Aigle Centre 2020, projet qui sera soumis spontanément à référendum populaire;
- Le renforcement des analyses des sujets qui ont été identifiés comme étant les plus contestés.

En cas de volonté commune à toutes les parties, la Municipalité s'engageait à établir un nouveau projet global qui sera spontanément soumis à référendum populaire.

SÉANCE DU 29 OCTOBRE 2016

Une première réunion de travail des « Etats généraux sur l'avenir du centre-ville d'Aigle » s'est tenue le 29 octobre 2016.

Les participants ont très largement exprimé la volonté de travailler sur une vision stratégique de la réorganisation du centre-ville, via un « schéma directeur des espaces publics ». Cela permettra ensuite d'approfondir chaque étape de projet, en vérifiant ses implications techniques, légales et financières.

Une majorité des groupes ont souhaité que le tracé de l'AL soit sorti du centre-ville. Il s'agira d'étudier quelle variante permet à l'AL d'emprunter une partie du tronçon de la ligne de l'Aigle-Sépey-Diablerets et si cela est réaliste financièrement. L'étude d'un tunnel a également retenu l'intérêt des participants. Sa faisabilité doit encore être vérifiée, ainsi que ses délais à plus ou moins long terme.

En ce qui concerne le mode de consultation préféré pour la population, les participants ont exprimé le souhait de poursuivre des démarches participatives, impliquant plus largement les habitants et les cercles intéressés, tels que les commerçants, notamment par le biais de processus consultatifs.

Le processus se poursuivra en 2017.

COMMISSIONS MUNICIPALES

COMMISSION DE L'ÉNERGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

COMPOSITION JUSQU'AU 30 JUIN 2016

BILECI	Lionel	<i>Représentant des partis</i>
BONTEMS	Daniel	<i>Resp. adjoint Serv. technique</i>
CLAUDEL	Michel	<i>Représentant des partis</i>
DE SIEBENTHAL	Alain	<i>Représentant des partis</i>
DEGLISE	Bruno	<i>Resp. des bât. communaux</i>
MORETTI	Svenn	<i>Délégué à l'énergie</i>
GIRARDIN	Daniel	<i>Municipal</i>
GRAF	Olivier	<i>Représentant des partis</i>
MASSON	Jean-Gilbert	<i>Représentant des partis</i>
RIME	Isabelle	<i>Municipale et Présidente</i>
VEYRE	Michel	<i>Secrétaire mun. adjoint</i>

COMPOSITION DÈS LE 1^{er} JUILLET 2016

ALLORA	Maude	<i>Municipale</i>
BONTEMS	Daniel	<i>Resp. adjoint Serv. technique</i>
CLAUDEL	Michel	<i>Représentant des partis</i>
DEGLISE	Bruno	<i>Resp. des bât. communaux</i>
GOY	Louis	<i>Représentant des partis</i>
GRAF	Olivier	<i>Représentant des partis</i>
KRÜMEL	Catherine	<i>Représentant des partis</i>
MASSON	Jean-Gilbert	<i>Représentant des partis</i>
MORETTI	Svenn	<i>Délégué à l'énergie</i>
RIME	Isabelle	<i>Municipale et Présidente</i>

ACTIVITÉS

Responsables de la préparation des dossiers nécessaires afin que les membres puissent se prononcer sur les sujets qui lui sont soumis, Daniel Bontems, Bruno Déglise et Svenn Moretti sont en charge du bureau. Ils participent aux séances de la commission et sont en charge des domaines suivants :

- **Daniel BONTEMS**
Éclairage public, déchets, eau, chauffage à distance
- **Bruno DÉGLISE**
Bâtiments, énergie thermique et photovoltaïque
- **Svenn MORETTI**
Coordination des démarches et mesures liées au label « Cité de l'énergie », coordination des activités de la Commission Énergie, pilotage des actions de communication, subsides, accompagnement des stagiaires.

Les projets spécifiques qui ne rentrent pas dans ces catégories sont confiés au cas par cas par la Présidente à un membre du bureau.

BILAN 2016

En raison du changement de législature, la commission de l'énergie et du développement durable n'a siégé qu'une seule fois en 2016, en date du 25 octobre.

En outre, la commission a pu compter, pendant 4 mois, sur la contribution de Mme Dai Shi, engagée à 60 % en qualité de stagiaire dans le domaine de l'énergie et du développement durable. Celle-ci était chargée de participer à l'organisation des « Journées du Soleil » et collecter des informations dans le cadre de la comptabilité communale de la mobilité.

COMMUNICATION

Du 29 avril au 21 mai 2016, Aigle a poursuivi ses démarches pour encourager les énergies renouvelables.

Avec le slogan « Semer aujourd'hui l'énergie de demain », la ville a participé pour la première fois aux « Journées du Soleil », un événement national visant à sensibiliser la population à la thématique de l'énergie solaire. Incluant la distribution de 850 kits de graines de tournesols et une plantation publique des semis obtenus réunissant près de 130 personnes, cette campagne s'est articulée autour de la promotion du cadastre solaire (voir plus bas) et de plusieurs activités en lien avec ce thème.

Parmi celles-ci, on retiendra la visite didactique d'une installation solaire (30 participants), la tenue d'un apéro-conférence (50 participants) et l'organisation d'une exposition interactive ciblant les écoles.

ÉNERGIES RENOUVELABLES

Cadastre solaire

Dans son souci d'augmenter la part des énergies renouvelables sur son territoire, la Commune d'Aigle a mis en place un cadastre solaire. Disponible en ligne, cet outil recense toutes les surfaces de toitures et indique quel est leur potentiel solaire (rendement électrique annuel en kWh).

Cet instrument incitatif et gratuit apporte une source d'informations décisives aux particuliers et aux entreprises lorsqu'il s'agit de mesurer les avantages d'une installation photovoltaïque.

A Aigle, le potentiel de production d'énergie solaire est estimé à 47 millions de kWh/an, soit 3 fois la consommation annuelle des 9'500 habitants de la ville. En effet, la surface utile pour la mise en place de panneaux solaires s'élève à 528 865 m².

Promu à l'occasion des «Journées du Soleil», un événement d'envergure nationale organisé pour la première fois à Aigle, cet instrument était le point culminant d'une campagne de communication en faveur de l'énergie solaire (voir plus haut).

Parc solaire communal

La Commune d'Aigle exploite 3 installations photovoltaïques dont elle est propriétaire de même qu'un système de couplage chaleur-force à la STEP.

D'une puissance de 15,6 kW et entrée en fonction au mois de septembre 2015, l'installation solaire de la STEP a déjà produit 16'740 kWh en 2016. Si les installations du Collège Michel Mayor et de l'UAPE ont produit sans faille, les défauts techniques rencontrés sur les compteurs de production n'ont pas permis une estimation exhaustive du rendement de ces panneaux en 2016¹. Pour rappel, ces installations avaient respectivement produit 18'066 kWh et 44'323 kWh en 2015.

Le système de couplage chaleur-force de la STEP a, quant à lui, produit 228'158 kWh.

Des installations solaires labellisées

Les parcs solaires du Collège des Petits-Pois et de Novasalles, en fonction depuis 2009 dans le cadre d'une convention passée avec Romande Energie renouvelable, ont produit respectivement 30'037,25 kWh et 70'334,25 kWh. Pour rappel, ces installations sont labellisées Naturemade Star.

FONDS D'ENCOURAGEMENT

Etat des comptes

Le montant perçu par le biais de la taxe spécifique sur l'énergie électrique alimente entièrement le fonds énergétique durable, lequel permet de mettre à disposition des particuliers et des entreprises la somme annuelle de Fr. 50 000 minimum, le solde servant à couvrir les investissements communaux et publics en matière d'énergies renouvelables. En 2016, le montant de ce fonds s'élevait à Fr. 207 864.50² contre Fr. 208 019.20 en 2015³. Les subides versés aux particuliers et aux entreprises ont atteint Fr. 37 641.70 en 2016, contre Fr. 39 577.85 en 2015.



Inauguration de la station de méthanation avec Holdigaz SA.

© Gilles Piot, Photoclic

Indemnités communales	2016 ⁴	2015 ⁵	2014
Taxe spécifique – Fr. 0.004 / kWh			
Consommation d'électricité	51'966'130 kWh	52'004'807 kWh	53'491'064 kWh
Montant en faveur de la commune	Fr. 207 864.50	Fr. 208 019.20	Fr. 213 964.25
Taxe usage du sol – Fr. 0.007 / kWh			
Consommation d'électricité	51'966'130 kWh	52'004'807 kWh	53'491'064 kWh
Montant en faveur de la commune	Fr. 363 762.90	Fr. 364 033.65	Fr. 374 437.45

¹ Les données de production seront connues ultérieurement et communiquées dans le prochain rapport de gestion.

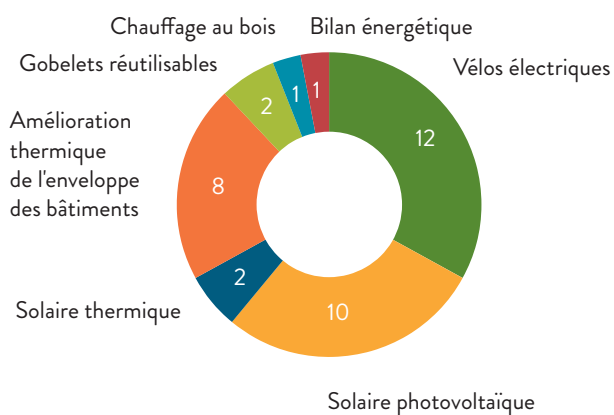
² Chiffres provisoires.

³ Chiffres définitifs: annulent et remplacent les données du rapport de gestion 2015.

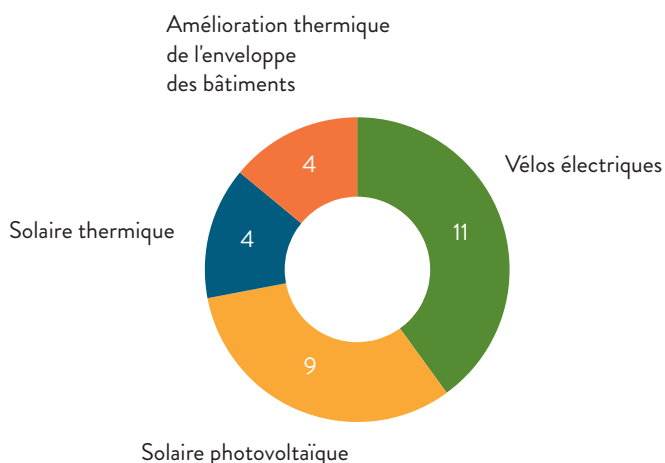
⁴ Chiffres provisoires.

⁵ Chiffres définitifs: annulent et remplacent les données du rapport de gestion 2015.

NOMBRE DE SUBSIDES OCTROYÉS EN 2016



NOMBRE DE SUBSIDES OCTROYÉS EN 2015



MOBILITÉ

Fugue chablaisienne

Pour la sixième année consécutive, la Commune d'Aigle s'est illustrée aux côtés des communes de Bex, Collombey-Muraz, Massongex, Monthey, Ollon, de même que Vionnaz et Vouvry, en contribuant à l'organisation de la Fugue chablaisienne, un événement de mobilité douce. Sur un parcours routier fermé à la circulation d'environ 38 km, les 6'000 participants ont eu, malgré une météo peu clémente, la possibilité de découvrir le Chablais à travers 12 aires d'animation. Une septième édition est prévue le 18 juin 2017.

COMMISSION D'URBANISME

COMPOSITION JUSQU'AU 30 JUIN 2016

BISSEGER	Ralph	
DE SIEBENTHAL	Alain	
DEVAUD	Grégory	<i>Municipal</i>
DROZ	Paul	
GIRARDIN	Daniel	<i>Municipal et Président</i>
GRAF	Antoine	
KAEHR	Francis	<i>Secrétaire hors commission</i>
MANDRIN	Roger	
MARCUARD	Claude-Marie	
REYMOND	Maurice	
ROULIN	Pierre-Yves	

COMPOSITION DÈS LE 1^{er} JUILLET 2016

BADAN	Didier	<i>Conseiller communal</i>
DEVAUD	Grégory	<i>Municipal et Président</i>
BOUCHER	Katleen	<i>Conseillère communale</i>
CLAUDEL	Michel	<i>Conseiller communal</i>
GAUTHIER	Martin	<i>Secrétaire hors commission</i>
HESS BELLWALD	Kathryn	<i>Conseiller communal</i>
RUGGIERO	Piero	<i>Municipal</i>
VOUILLAMOZ	Yvan	<i>Conseiller communal</i>

+ 6 représentants de la société civile :

BISSEGER	Ralph	
BUCHER	Astrid	<i>Resp. urbanisme Commune d'Aigle</i>
DROZ	Paul	
GRAF	Antoine	
HAYMOZ	Jacques	
MARCUARD	Claude	

ACTIVITÉS

En 2016 la commission d'urbanisme s'est réunie trois fois.
Les sujets abordés ont été les suivants :

■ 27 avril 2016

Immeuble Rhône 1, étude Chamossaire Midi Plantour, nouvelle piscine, concours grande salle, projet Ormonts-Veillon, Projet FNPR Chamossaire 12-18, Chemin de Bellevue, PPA En Martinet et carrefour Margencel-Gare

■ 29 juin 2016

Dernière commission de la législature. Immeuble Rhône 1, étude Chamossaire Midi Plantour, nouvelle piscine, concours grande salle, projet Ormonts-Veillon, Projet FNPR Chamossaire 12-18, Chemin de Bellevue, PPA En Martinet et carrefour Margencel-Gare, application de la LAT révisée

■ 21 décembre 2016

Première commission de la législature. Chemin de Bellevue, PPA En Martinet, révision du PPA et du PD-Com

COMMISSION DU FEU

COMPOSITION JUSQU'AU 30 JUIN 2016

HENNARD	Marc-Henri
KAEHR	Francis
PERNET	Frédéric
RIME	Paul
SAHRAOUI	Karim

COMPOSITION DÈS LE 1^{er} JUILLET 2016

GENILLARD	Christian	<i>Municipal Corbeyrier</i>
BOURNOUD	Pierre Alain	
MINOD	Eric	<i>Municipal Yverne</i>
ANSERMOZ	Jean-Luc	
RIME	Paul	
ROSE	Fabrice	<i>Commandant SDIS</i>
RUGGIERO	Piero	<i>Municipal Aigle et Président</i>
TAVERNEY	Marc	<i>Capitaine SDIS</i>

ACTIVITÉS

La Commission s'est réunie à plusieurs reprises pour traiter notamment du budget, du préavis municipal N° 2016-11 – Nouveau règlement du service incendie et du projet de Convention pour une entente intercommunale en matière de SDIS.

COMMISSION DE POLICE

COMPOSITION JUSQU'AU 30 JUIN 2016

DEVAUD	Gregory	
GIRARDIN	Daniel	
PERNET	Frédéric	<i>Président</i>
TSCHABUSCHNIG	Carmen	<i>Secrétaire</i>
WÜTHRICH	Pascal	<i>Greffier</i>

COMPOSITION DÈS LE 1^{er} JUILLET 2016

ALLORA	Maude	<i>Municipale</i>
RIME	Isabelle	<i>Municipale</i>
RUCHET	Claude	<i>Greffier (dès le 1.11.2016)</i>
RUGGIERO	Piero	<i>Municipal et Président</i>
TSCHABUSCHNIG	Carmen	<i>Secrétaire</i>
WÜTHRICH	Pascal	<i>Greffier (jusqu'au 30.10.2016)</i>

ACTIVITÉS

Durant l'année 2016, la Commission de police s'est réunie à 4 reprises (3 en 2015) pour traiter 19 (12) cas, dont 8 relatifs au Règlement sur la collecte, le traitement et l'élimination des déchets, 6 pour du stationnement illicite sur domaine privé, 4 pour des infractions au Règlement de police et 1 pour contestation à une amende d'ordre.



Vue aérienne d'Aigle.

© Gilles Piot, Photoclic

COMMISSION SOCIALE

COMPOSITION JUSQU'AU 30 JUIN 2016

ANSELMETTI	Jean-Pierre
BADAN	Didier
CHESSEX	Dominique
DRAPEL	Marc-Olivier
MONNEY	Laurent
PACCAUD	Dimitri
PEROTTI	Sylvie
RAPIN	Anne-Christine
RIME	Isabelle <i>Présidente et Municipale</i>

COMPOSITION DÈS LE 1^{er} JUILLET 2016

ALLORA	Maude	<i>Présidente</i>
+ 5 membres à désigner		

ACTIVITÉS

En raison du changement de législature, la commission n'a pas siégé en 2016. Elle est chargée de veiller à l'application de :

■ Aide communal en faveur des bénéficiaires de prestations complémentaires avs/ai et pc

Un montant de Fr. 200 est accordé à chaque personne répondant aux critères suivants :

- Être au bénéfice d'une prestation financière mensuelle de la PC AVS/AI (prestation complémentaire cantonales AVS/AI) durant le quatrième trimestre de l'année civile.
- Être domicilié sur la commune depuis :
 - 5 ans pour les personnes de nationalité suisse
 - 10 ans pour les étrangers et apatrides

203 personnes seules, 45 couples et 20 enfants ont bénéficié de cette aide en 2016.

■ Aide communale en faveur des personnes placées dans une institution publique ou privée

Les personnes, placées dans une institution du type EMS, maison de repos ou établissement analogue, ayant gardé domicile à Aigle répondant aux critères du point 1 recevront durant le courant du mois de décembre un présent en lieu et place d'une aide financière. Le contrôle est effectué par l'Agence des assurances sociale d'Aigle (AAS), le paiement par le service des finances.

■ Cours de préparation à la retraite

Au vu du faible nombre de personnes intéressées par ceux-ci (4 personnes), les cours de préparation à la retraite seront remplacés par l'envoi d'un bon de Fr. 50 à faire valoir auprès de Connaissance 3. Ces bons donnent la possibilité aux personnes intéressées à recevoir une carte de membre pour participer, à prix réduit, aux activités et conférences proposées par Connaissance 3 durant la saison 2017/2018. Les personnes inscrites en 2016, au cours de préparation à la retraite auront également cette possibilité.

■ Animations du 3^e age : sortie des aînés

La sortie des aînés a été remplacée cette année par un concert d'Alain Morisod. Cette proposition a suscité un grand engouement, 225 personnes ont répondu présentes. Cette soirée fut un grand succès autant sur le plan organisationnel que sur le plan de l'ambiance durant la prestation d'Alain Morisod et les Sweet People. Nos aînés ont pu se déhancher durant plus de deux heures d'un concert fort apprécié.

■ Aide : fonds de secours / demande d'urgence

Aucune demande de fonds de secours n'a été déposée.

■ Sacs poubelles taxes

Plusieurs demandes pour des sacs poubelles taxés ont été faites auprès du Service des finances.

COMMISSION DE JUMELAGE

COMPOSITION JUSQU'AU 30 JUIN 2016

ALLORA	Cédric
BRASEY	Joseph
CLAUDEL	Michel
PERNET	Frédéric
RIME	Isabelle
ROULIN	Pierre-Yves <i>Président</i>
SCHUMACHER	Pierre
STALDER	Nicole

COMPOSITION DÈS LE 1^{er} JUILLET 2016

ALLORA	Maude	<i>Municipale</i>
CLAUDEL	Michel	
RIME	Isabelle	<i>Municipale</i>
ROULIN	Brigitte	<i>Secrétaire</i>
ROULIN	Pierre-Yves	<i>Président</i>
SCHNEIDER	Claude	
SCHNEIDER	Marinette	
SCHUMACHER	Pierre	

ACTIVITÉS

La commission s'est réunie 6 fois en séance de comité ainsi qu'à 2 reprises avec des représentants de la chorale L'Helvétienne. Elle a organisé deux soirées d'informations avec les parents concernés par les échanges d'enfants avec L'Aigle. Son Assemblée Générale s'est déroulée le 11 mars en présence de quelques membres de sociétés locales.

L'AIGLE

52^e échange à Aigle: du 27 décembre 2015 au 2 janvier 2016 avec 4 jeunes normands.

Le 53^e échange prévu a été supprimé. Une seule inscription est parvenue au comité malgré un dépoussiérage du document envoyé aux écoles. La commission regrette cette situation et étudie de nouvelles pistes afin de redynamiser ces échanges.

Une délégation du comité s'est déplacée en Normandie du 5 au 8 mai. Invitée par la Municipalité et la commission de jumelage, elle participe aux 4 jours de L'Aigle et à l'ouverture de la Foire exposition.

En collaboration avec la chorale L'Helvétienne nous avons accueilli du 16 au 19 septembre la chorale de L'Aigle B'Ouche en Cœur. Visite de notre région et du château, concert à L'Eglise du Cloître ainsi qu'une soirée raclette ont occupé nos amis Normands.

TÜBINGEN

En mars, Aigle a reçu 13 élèves du Kepler Gymnasium de Tübingen pour le traditionnel échange de classes. Il a été organisé par M. Marc André Stübi en collaboration avec les enseignantes d'allemand. Bien qu'il se soit très bien déroulé la Commission doit constater qu'elle a de plus en plus de difficultés à le faire vivre. Plusieurs problèmes se présentent:

- Diminution des effectifs des élèves potentiellement visés (les élèves de l'extérieur étaient particulièrement intéressés, ils restent maintenant dans leurs Établissements).
- Difficulté à accueillir un partenaire à domicile et/ou à prendre sur le week-end pour l'échange.

Par conséquent l'échange a été suspendu en 2016-2017 et la Commission le regrette. Cela prive quelques jeunes d'ouvertures sur un monde germanique qui reste important dans le contexte économique de la Suisse. L'échange sera à nouveau proposé pour la prochaine année scolaire parmi les activités spéciales de 11^e année. La Commission demeure peu optimiste quant à la pérennité de cet échange.

COMMISSION D'ESTIMATION FISCALE DES IMMEUBLES

COMPOSITION JUSQU'AU 30 JUIN 2016

DUBOIS	Pierre	<i>Président désigné par le Canton</i>
PERLOTTO	Alain	<i>Conservateur du registre foncier des districts d'Aigle & Riviera</i>
SIEGFRID	Marie	<i>Conservatrice adjointe</i>
SOUTTER	Marc-Henry	<i>Délégué de la Commune</i>

COMPOSITION DÈS LE 1^{er} JUILLET 2016

DUROUX	Jacques	<i>Délégué de la Commune</i>
--------	---------	------------------------------

ACTIVITÉS

Pour l'année 2016, la commission s'est réunie à deux reprises. Elle a traité une demande de révision. Elle n'a eu à traiter aucun recours de première instance.

Une séance est fixée durant le 1^{er} trimestre 2017 afin de traiter plusieurs dossiers concernant l'année fiscale 2016. Le nombre de dossiers traités est stable par rapport à l'année précédente.



Vue du Château d'Aigle au printemps.

© Gilles Piot, Photoclic

COMMISSION CULTURELLE

COMPOSITION JUSQU'AU 30 JUIN 2016

EGGIMANN	Maryse	<i>Présidente</i>
ISOZ	Nicolas	
JACQUEMET	Sandra	
LORENTE CATIN	Anna	
MONTANGERO	Grégoire	
NICOLAU	Jean-Pierre	
NICOLAU	Marie-Claire	
RIME	Isabelle	<i>Municipale</i>
SCHULE	Christian	
VEYRE	Michel	

Concernant les festivals ou animations, la commission a soutenu de manière importante les suivants :

- Aigl'in Music,
- Art et Création
- Festibrad
- Drôles de Balades
- Fête des couleurs
- Aigle Beach (théâtre Waouw)
- 1^{er} août (groupe de musique)
- Marché de l'Avent (Aigle Cité)

COMPOSITION DÈS LE 1^{er} JUILLET 2016

ALLORA	Maude	<i>Municipale</i>
DECAILLET	Anne	<i>Trésorière</i>
EGGIMANN	Maryse	
ISOZ	Nicolas	
JACQUEMET	Sandra	<i>Secrétaire</i>
LORENTE CATIN	Anna	
MOESCHING	Corinne	
MONTANGERO	Grégoire	
NICOLAU	Jean-Pierre	<i>Presse</i>
NICOLAU	Marie-Claire	
RIME	Isabelle	<i>Présidente</i>
SCHULE	Christian	

D'autres manifestations ont également été soutenues financièrement par la commission (Ecole de Cirque Snick, Duomogène, Beyond Compagnie au Théâtre Waouw, Orchestre d'Aigle, etc.). La Commune a également accueilli l'exposition de photos des membres du Photoclub d'Aigle, ainsi que des photos de M. Jean-Denis Sahli.

Elle a participé au Festival Trottinette, au concert d'Alain Morisod, organisé pour les aînés de la commune, à la sortie de la Via Francigena, ainsi qu'aux diverses manifestations qui ont eu lieu durant l'année.

La commission étudie également son rôle et ses objectifs. Elle revoit son cahier des charges. Ce sujet devrait être terminé en 2017. Elle se penche également sur les principes d'affichage dans la commune et a supprimé les totems qui dataient de plus de 15 ans.

ACTIVITÉS

La commission a siégé 6 fois durant l'année en cours : les 9 février, 15 mars, 31 mai, 20 juillet, 5 octobre et 1^{er} décembre.

Dans le cadre de sa programmation 2016, il faut relever :

- **Le Concert Musicando Academy** a de nouveau eu lieu au Château d'Aigle et a été très apprécié par le public. Ce concert sera programmé pour 2017 également.
- **Art et Création** a eu lieu en mars au Château et est également programmé pour 2017. Le groupe Yellow Dogs a à nouveau participé à cette manifestation, soutenu par la commission.

Soutiens financiers de la commission également pour la création d'un CD du film « Chasselas for ever » de Florian Burion, pour la création d'un CD par le groupe de David Genillard et pour les frais d'impression de photos pour l'exposition de la pièce de théâtre « L'Aigle Noir » par Patrice Birbaum.

Enfin, un certain nombre de soutiens et d'activités ont été retenues en 2016 et seront organisées en 2017.

Les acquisitions et restaurations d'œuvres d'art suivantes ont été effectuées en 2016 par la Municipalité :

- Achat d'un tableau signé M-J. Orgiazzi proposé par un collectionneur de Lyon.
- Restauration de deux tableaux de F. Rouge, acquis par la Commune.
- Interventions d'urgence sur trois œuvres de Gleyre, atteintes par la moisissure dans les caves du collège Michel Mayor.
- Achat d'une œuvre d'art : la série des 40 portraits de Marc de Bernardis, dont l'atelier est installé à Aigle.
- Achat de la sculpture de Karsten Födinger « Laisse béton » 2014, exposée sur le quai de la Grande-Eau.

COMMISSION DE NATURALISATION

COMPOSITION JUSQU'AU 30 JUIN 2016

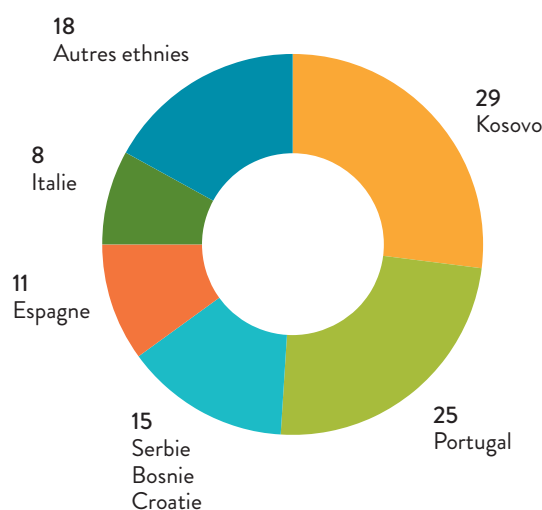
BEN SALEM	Jamel	
BOVEN	Christophe	
DAELLENBACH	Walter	
DEVAUD	Grégory	<i>Municipal</i>
DUBOIS-AMIGUET	Claire-Lise	
DUC	Jérôme	
GIRARDIN	Daniel	<i>Municipal</i>
PETTER	Alain	
SCHUMACHER	Pierre	
VEYRE	Michel	<i>Greffier</i>

COMPOSITION DÈS LE 1^{er} JUILLET 2016

ALLORA	Maude	<i>Vice-présidente</i>
BADAN	Anick	
BEN SALEM	Jameleddine	
BILECI	Lionel	
DEVAUD	Grégory	<i>Président</i>
HURZELER	Livio	
JOLY	Régis	<i>Greffier</i>
MERMINOD	Romaine	
MUTZENBERG	Jean-Michel	
SCHUMACHER	Pierre	

ACTIVITÉS

L'année 2016 comptabilise 106 demandes de naturalisation, (111 en 2015) dont 43 dites facilitées (selon l'art. 25 LDCV), pour des requérants nés en Suisse.

DEMANDES DE NATURALISATION
SELON LES NATIONALITÉS

La Commission a tenu 10 séances (9 en 2015) auditionnant 27 candidats, desquels 5 ont été suspendu et un refusé. Par ailleurs, 48 candidats aiglons (16 en 2015), enregistrés entre 2014 et 2016 ont été assermentés par le Canton.

COMMISSION D'ACCUEIL ET D'INTÉGRATION**COMPOSITION JUSQU'AU 30 JUIN 2016**

AHMED	Chireen
AJDINI	Driton
AJVAZI	Ismet
BAJRAMAJ	Brahim
BEN SALEM	Jamel
CARRIERI	Carlo
DIAS	Talmo
DJURIC	Ana
DUBOIS	Claire-Lise
DUMOULIN	Célia
FITSUM	Eyob
HERMANN	Pierre-Alain
HAXHAJ	Labinot
LAROCHE-NEJI	Sarah
NGUNZA	Mariano
PACCAUD	Serge
RIME	Isabelle <i>Présidente</i>
TESFU	Abraha Mulugeta
VISCARRA MOSER	Cecilia
WUTHRICH	Pascal

COMPOSITION DÈS LE 1^{er} JUILLET 2016

En cours de constitution pour la législature.

ACTIVITÉS

La commission s'est réunie à 2 reprises, le 19 janvier et le 14 juin.

Durant ces séances elle a principalement procéder à des échanges avec les communautés étrangères présentes.

CONSEIL DE L'ÉTABLISSEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE AIGLE, YVORNE, CORBEYRIER**COMPOSITION DÈS LE 1^{er} JUILLET 2016****Autorités municipales**

RIME	Isabelle	<i>Municipale et Présidente</i>
RUGGIERO	Piero	<i>Municipal</i>
WANNER	Danielle	<i>Municipale, Corbeyrier</i>
FRUTSCHI	Marie-Hélène	<i>Municipale, Yvorne</i>

Parents d'élèves

CHANTON	Grégoire	<i>Aigle</i>
MARIANO	Claudio	<i>Aigle</i>
DETRAZ-JAQUEROD	Christelle	<i>Yvorne</i>
FIVAZ	Laurent	<i>Corbeyrier</i>

Organismes concernés par l'école

BERNASCONI	Christian	<i>Yvorne</i>
DUMOULIN	Célia Dumoulin	<i>Aigle</i>
BOURNOUD	Max-Olivier	<i>Corbeyrier</i>
MONNAY	Emmanuelle	<i>Aigle</i>

Personnel de l'EPS

ROSERENS-LUDE	Marie-Ange
MEYLAN	Claude
DI NOCERA	Hervé
HERMANN	Pierre-Alain

Secrétaire hors conseil

PITTET	Marieve
--------	---------

ACTIVITÉS

Le conseil d'établissement s'est réuni le 20 janvier, le 27 avril, le 15 juin et le 12 octobre. La législature se terminant au 30 juin, le Conseil d'établissement a pris note de facto de la démission de M. Daniel Girardin de son poste de Président avec les remerciements de tous les membres.

Lors de ces séances, les points suivants ont été traités :

- Subsidés pour les factures des dentistes
- Règlement dentaire
- Devoirs surveillés
- Transports scolaires
- Conseil des élèves
- Modification du règlement du Conseil
- Constructions scolaires
- Dossier amiante

COMMISSION DES SPORTS ET ANIMATIONS SPORTIVES

COMPOSITION JUSQU'AU 30 JUIN 2016

BRELAZ	Pierre-Yves	
DEVAUD	Grégory	<i>Président</i>
EMERY	Sylvie	<i>Secrétaire</i>
FAVRE	Alexandre	
PASCHE	Guy-John	<i>Ecoles</i>
RUGGIERO	Pierre	<i>Trésorier</i>

COMPOSITION DÈS LE 1^{er} JUILLET 2016

BRELAZ	Pierre-Yves	
EMERY	Sylvie	<i>Secrétaire</i>
FAVRE	Alexandre	
SAHLI	Jean-Denis	
NIQUILLE	Laurent	<i>Représentant des écoles</i>
RUGGIERO	Piero	<i>Président</i>

ACTIVITÉS

La commission a siégé 2 fois durant l'année 2016, à savoir le 2 juin et le 13 octobre. Elle y a traité les affaires courantes concernant les demandes de soutien de sociétés sportives ou d'organismes de manifestation. Elle a également poursuivi son travail de «courroie de transmission» entre les acteurs locaux du sport et la Municipalité, exerçant ainsi un travail de vision globale sur l'activité sportive dans notre commune. En ce qui concerne des activités particulières et autres projets, la commission a travaillé par délégation, un certain nombre de séances ont donc eu lieu pour l'une ou l'autre manifestation.

La ComSpo s'est présentée aux représentants des clubs sportifs Aiglons le 9 février. Lors de cette réunion, elle a présenté la manifestation «Duel Intercommunal COOP la Suisse Bouge» et ses activités. Elle a rappelé souhaiter renforcer les échanges entre les différentes sociétés sportives aiglones (manifestations, bénévoles, infrastructures, etc.).

Parmi les manifestations marquantes, il faut relever :

■ **Duel Intercommunal COOP la Suisse Bouge**

L'événement majeur de 2016 a été la mise sur place de la manifestation pour la 3^e fois à Aigle du duel intercommunal, du 20 au 28 mai. Cette manifestation a pour but de récolter le plus grand nombre de «minutes d'activité physique» par commune. Le principe est de faire découvrir gratuitement à toute la population le sport sous toutes ces formes. De nombreuses sociétés y compris les écoles ont participé à cette édition en ouvrant leurs portes lors des entraînements durant toute la semaine. Le samedi 21 mai, un match de foot Grand Conseil Vaudois contre une équipe aiglone, ainsi diverses activités sportives étaient au programme aux Glariers. Durant la semaine, la plupart des clubs sportifs ont ouvert leurs portes pour faire découvrir leurs activités.

■ **Urban Training**

Au vu du succès rencontré en 2015, la ComSpo a renouvelé le financement de l'activité «Urban Training» pour 2 cours. Le principe est que durant une heure, des personnes peuvent s'adonner, sous la houlette d'un professionnel, à du fitness en plein air en utilisant tout le mobilier urbain à disposition. Chaque cours a été proposé 1x par semaine, le mardi à 18h et 19h, entre mai et septembre. Ils sont ouverts gratuitement à toutes et tous. Tous les niveaux sont acceptés. Le succès a été au rendez-vous. L'activité sera reconduite en 2017.

■ **Grand Prix des villes sportives**

La Municipalité a signé une convention de 4 ans avec les organisateurs. Le Grand prix des villes sportives s'est déroulé le 18 juin aux Glariers avec la participation d'une équipe aiglone. La ComSpo a apporté son soutien en mettant des bénévoles aiglons à disposition des organisateurs et en proposant une animation de poste. Le déroulement de la manifestation au cœur de la ville a permis d'attirer de nombreux spectateurs.

PRÉAVIS MUNICIPAUX

PRÉAVIS DÉPOSÉS

- **Préavis N° 2016-01** relatif à l'extension du réseau des eaux usées et au bouclage de la conduite d'eau potable aux Chemins des Cerisiers et de Marjolin.
- **Préavis N° 2016-02** relatif à la réfection des infrastructures souterraines et du revêtement de la Rue Sous-le-Bourg.
- **Préavis N° 2016-03** relatif à la vente et la démolition du bâtiment sis à la Rue Margencel 13, ainsi qu'à la réalisation d'un giratoire.
- **Préavis N° 2016-04** relatif à la modification du règlement sur la taxe communale spécifique sur l'énergie électrique.
- **Préavis N° 2016-05** relatif à la feuille de route concernant Aigle Centre.
- **Préavis N° 2016-06** relatif à l'indemnisation de la Municipalité et des membres du Conseil communal pour la législature 2016-2021.
- **Préavis N° 2016-07** relatif aux comptes et à la gestion 2015.
- **Préavis N° 2016-08** relatif à la modification du règlement communal sur le stationnement privilégié des résidents sur la voie publique.
- **Préavis N° 2016-09** relatif à la modification du collecteur des eaux usées Secteur Golf – Les Meleys.
- **Préavis N° 2016-10** relatif à la mise en conformité du règlement sur la distribution de l'eau.
- **Préavis N° 2016-11** relatif au nouveau règlement du Service de défense incendie (SDIS).
- **Préavis N° 2016-12** relatif à l'octroi d'autorisation générale de compétences diverses à la Municipalité pour la législature 2016-2021.
- **Préavis N° 2016-13** relatif à l'octroi d'une autorisation générale de plaider pour la législature 2016-2021.
- **Préavis N° 2016-14** relatif à l'arrêté d'imposition 2017-2021.
- **Préavis N° 2016-15** relatif au budget 2017.
- **Préavis N° 2016-16** relatif à l'aménagement du carrefour F. Rouge.
- **Préavis N° 2016-17** relatif à la fixation d'un plafond d'endettement et de risque pour cautionnement pour la législature 2016-2021.
- **Préavis N° 2016-18** relatif à la vente ou la mise à disposition de la parcelle N° 1169 en zone industrielle.
- **Préavis N° 2016-19** relatif à la planification et révision de l'affectation générale du territoire communal.
- **Préavis N° 2016-20** relatif à l'adoption d'un nouveau règlement sur les tarifs et émoluments de l'office de la population.

PRÉAVIS BOUCLÉS

- **Préavis N° 2016-17** relatif à la fixation d'un plafond d'endettement et de risque pour cautionnement pour la législature 2016-2021.
- **Préavis N° 2016-15** relatif au budget 2017.
- **Préavis N° 2016-14** relatif à l'arrêté d'imposition 2017-2021.
- **Préavis N° 2016-13** relatif à l'octroi d'une autorisation générale de plaider pour la législature 2016-2021.
- **Préavis N° 2016-12** relatif à l'octroi d'autorisation générale de compétences diverses à la Municipalité pour la législature 2016-2021.
- **Préavis N° 2016-10** relatif à la mise en conformité du règlement sur la distribution de l'eau.
- **Préavis N° 2016-08** relatif à la modification du règlement communal sur le stationnement privilégié des résidents sur la voie publique.
- **Préavis N° 2016-07** relatif aux comptes et à la gestion 2015.
- **Préavis N° 2016-06** relatif à l'indemnisation de la Municipalité et des membres du Conseil communal pour la législature 2016-2021.
- **Préavis N° 2016-05** relatif à la feuille de route concernant Aigle Centre.
- **Préavis N° 2013-13** relatif à la constitution de droits de superficie sur la parcelle N° 832 (préavis complémentaire au préavis N° 20013-03).

PRÉAVIS EN COURS

- **Préavis N° 2016-20** relatif à l'adoption d'un nouveau règlement sur les tarifs et émoluments de l'office de la population.
- **Préavis N° 2016-19** relatif à la planification et révision de l'affectation générale du territoire communal.
- **Préavis N° 2016-18** relatif à la vente ou la mise à disposition de la parcelle N° 1169 en zone industrielle.
- **Préavis N° 2016-16** relatif à l'aménagement du carrefour F. Rouge.
- **Préavis N° 2016-11** relatif au nouveau règlement du Service de défense incendie (SDIS).
- **Préavis N° 2016-09** relatif à la modification du collecteur des eaux usées Secteur Golf – Les Meleys.
- **Préavis N° 2016-04** relatif à la modification du règlement sur la taxe communale spécifique sur l'énergie électrique.
- **Préavis N° 2016-03** relatif à la vente et la démolition du bâtiment sis à la Rue Margencel 13, ainsi qu'à la réalisation d'un giratoire.
- **Préavis N° 2016-02** relatif à la réfection des infrastructures souterraines et du revêtement de la Rue Sous-le-Bourg.
- **Préavis N° 2016-01** relatif à l'extension du réseau des eaux usées et au bouclage de la conduite d'eau potable aux Chemins des Cerisiers et de Marjolin.
- **Préavis N° 2015-14** relatif à la réfection des dessertes agricoles et l'adoption du règlement sur l'entretien des chemins AF.
- **Préavis N° 2015-13** relatif à l'achat de l'ancienne scierie, Rue du Molage 37, et l'aménagement du 1er étage, en vue du déménagement de la bibliothèque municipale d'Aigle.
- **Préavis N° 2015-12** relatif à la rénovation de divers bâtiments scolaires.
- **Préavis N° 2015-09** relatif à la mise en place d'un éclairage au giratoire de la Mêlée en vue de sa sécurisation.
- **Préavis N° 2015-08** relatif à une demande de crédit pour un concours d'architecture, comprenant un avant-projet et un devis estimatif, en vue de la construction d'une salle multifonctions et d'un parking au lieu-dit « Les Glariers ».
- **Préavis N° 2015-03** relatif à l'adoption de la modification de la Rue du Collège.
- **Préavis N° 2014-17** relatif à une demande de crédit pour l'avenue des Ormonts et le pont de Revoutaz – Réfection des infrastructures souterraines et de surfaces.
- **Préavis N° 2014-16** relatif à une demande de crédit pour la rue de la Gare et la rue Colomb – Réfection des infrastructures souterraines et de surfaces.
- **Préavis N° 2014-15** relatif à une demande de crédit pour les travaux de la rue du Collège – Réfection des infrastructures souterraines et de surfaces.
- **Préavis N° 2014-14** relatif à la rénovation de l'Ancienne Maison de Ville, Place du Marché 2.
- **Préavis N° 2014-12** relatif à l'acquisition de la parcelle n° 2839 au lieu-dit « Les Îles », à une demande de crédit pour son équipement et à son fractionnement en vue de sa mise à disposition d'entreprises.
- **Préavis N° 2013-08** relatif au regroupement sur un seul site de la Bibliothèque municipale, du Crime Parfait et de la ludothèque, incluant la création d'une médiathèque.
- **Préavis N° 2013-06** relatif à la participation communale pour la sécurisation de deux passages à niveau sur la ligne TPC – ASD.
- **Préavis N° 2012-03** relatif à une demande de crédit pour une avance de fonds en matière d'aménagements du territoire.
- **Préavis N° 2012-02** relatif au remplacement d'une conduite de distribution d'eau potable et de défense incendie au lieu-dit « Fahy » et à la réorganisation des réservoirs de Fontanney.
- **Préavis N° 2011-08** relatif à la publication d'un ouvrage historique intitulé « Histoire d'Aigle ».
- **Préavis N° 2011-01** relatif à la participation aux mesures urgentes de protection contre les crues du Rhône.
- **Préavis N° 2008-02** relatif à une demande de crédit pour la mise en place d'un procédé conduisant à une vision globale du développement territoriale.

LA VIE AIGLONNE

RAPPORT DE GESTION 2016

LA VIE AIGLONNE

JUBILÉS

Le SEMO (Semestres de motivation) a fêté ses 20 ans le 25 avril. Mis sur pied pour permettre à de nombreux jeunes d'entrevoir un avenir professionnel. Ce centre accueille environ 100 jeunes par année sur ses sites d'Aigle, Bex et le Sépey. Agés de 16 à 19 ans, ils sont issus du district d'Aigle et de la région montreuusienne. Ils touchent Fr.400/mois pour les transports et repas. Le 30 % intègrent le pôle technique, le 40 % celui des services commerciaux/informaticiens, le restant participe au pôle cuisine – intendance – petite enfance. Au final, les jeunes se sentent revalorisés après des mois de doute.

CULTURE ET ARTS

Suite à son déménagement du Cosmos, dû au projet immobilier du quartier, le théâtre Waouw a fait peau neuve dans sa nouvelle halle provisoire sise au chemin des Artisans 5, en Z.I. Claire Wenger et Clément Reber comptent bien revenir au centre-ville à moyen terme et peut-être même sur le site de l'ancien théâtre. Les nouveaux locaux ont accueilli leur 1^{er} spectacle en janvier, intitulé « La femme de chambre du Titanic ». Production du Collectif nunc Théâtre, mise en scène par Jo Boegli.

Les 5 et 6 mars, le Château accueillait la 4^e édition d'Art et Création. Plus d'une trentaine d'artistes et artisans ont exposé leurs œuvres (bijoux, aquarelles, sculptures, tableaux, etc.) dans les salles des Gouverneurs et des Communes. La Dîme par contre s'est réservée un espace entièrement dédié à la mode. Dans la salle F. Rouge, l'Ecole de couture de Sierre présentait les réalisations de ses élèves, déclinant plus de 20 robes de gala.

L'Alternative: une école de danse sise à la rue du Midi 9 à Aigle. Conçue par Maryse Leemann, cette école a été reprise son fils Jean Leemann et Beatriz Balboa, tous deux danseurs confirmés entre la France et l'Espagne. Cette école compte actuellement 150 élèves âgés de 3 à 50 ans, qui propose tant des cours de classique que contemporain, du street-jazz, hip-hop, zumba, ainsi que de l'éveil et de l'initiation pour les plus petits. Tous les deux ans, l'Alternative alterne entre son spectacle annuel et une participation à la Fête des couleurs. Cette année, ils ont proposé pour le 5^e spectacle le thème de Charline & la Chocolaterie au Crochetan à Monthey, le 21 mai 2016, Aigle ne disposant pas suffisamment de place pour accueillir le public toujours plus nombreux pour venir soutenir l'école.

URBANISME

Suite au concours d'architecture pour le futur espace événements des Glariers, le lauréat désigné est le bureau aiglon Graber & Petter architectes Sàrl, à l'unanimité du jury qui a relevé l'excellente intégration du projet dans le site prévu. L'ensemble des 65 projets, dont 19 issus de bureaux étrangers était exposé dans l'enceinte de l'ancien bâtiment Technobal courant juillet.

Des nouveaux locaux sont étudiés pour la Monneresse.

En effet, la fondation installera son école et ses enseignants dans une nouvelle construction au ch. du Levant 12, jouxtant l'EMS de la Résidence. Le coût de l'opération est évalué à 7.4 mios et son ouverture est prévue pour février 2018. Pour rappel, cette fondation administre depuis 2001 le Centre logopédique et pédagogique de l'Est vaudois. Sa mission est de proposer des services de psychologie, de psychomotricité et de logopédie en milieu scolaire, et d'autre part, de prendre en charge des élèves qui ont principalement des troubles du langage et d'apprentissage. Ce centre comprendra des salles de classes, des bureaux, des salles d'études, un local de bricolage, une cuisine et cafétéria, sanitaires, parking et place de jeu.

La tour Landi d'Aigle va se transformer en appartements et en bureaux. Cet ancien silo de plus de 40m situé au chemin de la Zima a été acquis par Olivier Gachnang. Ce projet a été rendu possible par la bonne statique et le bon équilibre de cet édifice fait de béton armé. Il ne penche pas et répond aux normes sismiques. C'est l'architecte Alain Porta qui a été choisi pour ses transformations



Le Théâtre Waouw déménage au chemin des Artisans.

© Gilles Piot, Photoclic

COMMERCES, INDUSTRIES, INSTITUTS

Mais qui est et que fait AigleRegion somme toute ? Financée à 75 % par les communes et à 25 % par le canton, AigleRegion est l'organisme de développement et de promotion économique et touristique du district d'Aigle. Le Comité est composé de 7 membres (syndics d'Ormont-Dessous, d'Aigle, de Leysin, de Bex, de Noville, d'un représentant économique et de la préfète du district). Il nomme le délégué économique représenté actuellement par Christian Minnaci, qui veille à l'application du programme de développement du Chablais dans le district d'Aigle. En tant que pouvoir suprême de l'association, AigleRegion en détermine la politique générale. Le secrétariat régional est l'unité opérationnelle de l'association. L'une de leurs missions a trait aux entreprises. AigleRegion soutient les entreprises de la région qui veulent démarrer; si le délégué n'arrive pas à accéder directement à leur demande, il les aiguille vers d'autres partenaires du réseau. Leur aide s'étend également aux structures existantes, qui abordent un virage important ou qui connaissent des difficultés. Vis-à-vis du canton, ils interviennent pour faire entendre la voix de la région et font le lien entre les autorités communales et cantonales en ayant toujours à l'esprit le développement et les intérêts du district.

Enfin, les Aiglons vont pouvoir se retrouver au restaurant de la Croix-Blanche, tout beau, tout neuf, qui rouvre ses portes après plus de 5 ans de fermeture, dus aux importants travaux de réfection du bâtiment. Stéphane Tock, le nouveau restaurateur qui a fait ses armes au Casino de Montreux, au Relais de Vuargny, affiché 13/20 au Gault & Millau, et qui vient de quitter le Pink en ZI, pour faire revivre ce quartier du centre, tient à attirer sa nouvelle clientèle avec des produits typés brasserie, mais revisités. Il conjugue le réconfort du repas familial et le raffinement d'une table gastronomique. Il a élaboré une carte appelée à changer au rythme des saisons, accompagnée d'une belle carte des vins d'ici et d'ailleurs.

INAUGURATIONS

Inauguration le 11 mars de la première étape des travaux menés dans le cadre de la sécurisation de la Grande-Eau, soit celle qui a porté sur le remplacement du pont ferroviaire enjambant la rivière. L'ouvrage construit en 1922 était arrivé en fin de vie. Cette nouvelle structure est un jalon important dans la modernisation de la ligne du Simplon pour les CFF. Cela en vue de permettre à terme le passage des rames à deux étages jusque dans le Valais. Cette manifestation a également été marquée par la pose de la 1^{ère} pierre du nouveau pont routier communal reliant Aigle et Yverne. Cette reconstruction marque le début des travaux sur la Grande-Eau destinés à mieux maîtriser les crues de la rivière. Il doit s'achever en avril 2017. Rappelons qu'il est financé par l'Etat de Vaud et les communes d'Aigle et Yverne.

Une station de méthanation a été inaugurée à Aigle le 6 septembre. En collaboration avec Holdigaz SA, la ville d'Aigle veut développer une production d'énergie qui utilise le bois communal. Cette installation produit de l'énergie pouvant assurer le chauffage d'une quarantaine de villas. Approvisionnée en pellets de bois, la station, entièrement pilotée par Holdigaz, fonctionne selon un procédé de gazéification, par lequel on obtient du gaz de bois. Ce gaz est utilisé pour alimenter un couplage chaleur-force qui produit de la chaleur et de l'électricité. D'ici fin 2016, le couplage devrait céder la place à un catalyseur pour transformer directement le gaz de bois en gaz naturel. Cette dernière étape est menée en collaboration avec un team d'étudiants de l'EPFL, dans le cadre d'un travail de master. Il faut savoir que le gaz issu du bois n'est pas soumis à la taxation sur le CO₂, contrairement aux énergies fossiles. Aigle est productrice de l'équivalent en pellets de 900 tonnes par année. Elle a théoriquement la capacité de répondre aux besoins de consommation d'énergie de ses ménages.

MOBILITÉ

Les TPC ont vécu une matinée historique en ce 26 février. Stadler Rail a livré la première des sept nouvelles rames, de dernière génération, appelées à circuler sur le parcours de l'AOMC. Fruit de la fusion des diverses entreprises du secteur ferroviaire sises dans la région (AI, AOMC, BVB, ASD) les TPC scellent un extraordinaire contrat qui vaut 45.9 millions de francs. Cette somme a été empruntée à un fonds de placement helvétique avec un amortissement linéaire sur 33 ans. Ce montant est garanti à 50 % par la Confédération, 33,33 % par le canton de Vaud et 16,67 % par le canton du Valais. Un voyage inaugural aura lieu courant septembre. Les six rames encore chez le constructeur en Thurgovie seront progressivement acheminées à Aigle jusqu'en juillet. Pour obtenir un meilleur prix, les TPC se sont mis à plusieurs autres compagnies suisses, dont les Transports Montreux–Vevey–Riviera qui ont acquis 4 rames pour le Vevey–Les Pléiades. La suite consistera à obtenir des crédits cadres pour effectuer les mêmes démarches, dans l'ordre pour l'AI, le BVB et l'ASD. De quoi permettre à la compagnie de définitivement basculer dans XXI^e siècle.

Depuis le 11 décembre 2016, les 15 communes du Chablais vaudois ont rejoint la Communauté tarifaire Mobilis. Cette extension marque la fin de la construction de la communauté, commencée en 2004 et qui couvre désormais presque l'ensemble du territoire cantonal. Les usagers du Chablais profitent dès lors de la tarification par zones, offerte par Mobilis, et d'une mobilité simplifiée. L'extension de Mobilis facilite ainsi la vie des usagers des transports publics du Chablais vaudois en leur proposant de voyager sur les lignes de transport des différentes entreprises (CFF, TPC, Car Postal, VMCA, etc) avec un seul titre de transports pour l'entier de leur trajet. Les usagers ont donc le choix entre plusieurs moyens de transport et plusieurs itinéraires pour leurs déplacements. Le Chablais valaisan ne fait pour l'instant pas partie du réseau, à part la gare de Saint-Maurice qui y est incluse pour desservir les voyageurs venant de Lavey. Autre exception: le Pays d'Enhaut n'a pas souhaité rejoindre Mobilis en raison de sa situation géographique.



Réception du Président du Grand Conseil vaudois, Gregory Devaud et son épouse.

© Gilles Piot, Photoclic

MANIFESTATIONS

Les 3 et 4 juin, les jurés du Mondial du Chasselas ont procédé à la dégustation des millésimes à Aigle. Après Jérôme Aké Béda l'année dernière, Sandrine Caloz est la marraine du Mondial du Chasselas 2016. Cette valaisanne de 26 ans est le visage de cette nouvelle édition. Ceci souligne un clin d'œil au Valais, en effaçant les anciens clichés et inviter davantage de producteurs de fendant à participer, même s'ils sont déjà nombreux; Sandrine Caloz est vigneronne et œnologue à Miège et se plaît à travailler le fendant qui exige une grande vigilance.

Le 25 juin se tenait la 5^e fête du Mondial du Chasselas dans le périmètre du Château. Le public y a dégusté 200 vins de provenance de plusieurs pays, dans une ambiance conviviale et musicale. Et pour la 1^{ère} fois, Aigle accueillait un stand dédié aux grands crus du Valais.

Le 19 juin a eu lieu la sixième Fugue qui devient aussi un vecteur touristique et sportif. Cette rencontre est l'occasion pour toute la population d'en prendre conscience constate Paul-Henri Rey, manager du CMC. La boucle a été agrandie cette année s'étendant jusqu'à Vionnaz et Vouvry.

Cette année la 16^e édition de la Fête des Couleurs a attiré environ 5'500 personnes les 1^{er} et 2 juillet. Le mauvais temps n'a pas aidé à l'affluence mais les concerts du soir ont fait le plein à la Planchette qui compte le 70 % de population étrangère.

Le 14 septembre 2016, Aigle était en fête. Il s'agissait de l'intronisation de notre Municipal PLR Grégory Devaud à la présidence du Grand Conseil vaudois. Comme le veut la tradition lors de la rentrée politique vaudoise, une réception a été organisée en son honneur. Tout le gotha du canton était réuni dans notre cité, sous un soleil radieux. Le cortège imposant sillonnait à travers la ville, depuis la gare, sous le rythme de la fanfare municipale et les cloches d'un magnifique troupeau de vaches, pour se diriger à l'Arsenal où la fête se déroulait. Les discours étaient bien entendu de mise ; entre humour potache et petites piques, les représentants des différents pouvoirs ont salué le premier citoyen vaudois, sans oublier les nombreux toasts portés à notre heureux élu avec notre très apprécié chasselas.

Le 27 septembre a eu lieu la 1^{ère} édition de la « Drôle de balade » organisée par le Comité d'Aigle s'Eclate. Près de 800 personnes ont participé aux spectacles d'humour et dégustations de crus et de mets aiglons. Des prestigieux invités étaient attendus à cette fête avec MM. Thierry Meury, Benjamin Cuche, Yann Lambiel. Les ballades ensoleillées et chaudes à travers le vignoble avant de rallier le château ont ravi les participants à l'unanimité.

ÉNERGIE

Avec les Farettes, le canton augmente sa production hydroélectrique de 4 %. Trois ans de travaux ont dopé la principale centrale électrique installée sur la Grande-Eau. Sa production fait un bond de 70 %. L'ancienne usine des Forces Motrices de la Grande-Eau, construite en 1906, peut désormais produire quelque 86 millions de kw par année, soit la couverture des besoins de 24'000 ménages, cinq fois et demie le nombre de familles installées dans la seule commune d'Aigle. C'est 70 % de plus que par le passé. Les turbines peuvent traiter 6,5 m³ par seconde.

AUTORITÉS AIGLONNES

Le 1^{er} juillet 2016, le Conseil communal et la Municipalité entament la nouvelle législature. Un petit clin d'œil à nos deux Municipaux qui ont quitté à fin juin la scène politique: M. Daniel Girardin qui a assuré le dicastère des bâtiments durant deux mandats soit 10 ans d'affilée. Cette décennie lui a permis de réaliser bon nombre de projets pour des activités majeures de la collectivité, comme par exemple les infrastructures scolaires, les salles de spectacles, l'urbanisation de la ville, les mesures énergétiques. Malgré ce beau palmarès, M. Girardin reste avec un sentiment d'inachevé: certaines procédures sont complexes et longues face à des décisions souvent remises en cause, et « pour certaines réalisations, 10 années sont trop courtes! » dit-il. Il restera néanmoins actif auprès d'associations diverses et sera toujours à l'écoute de l'évolution communale par les débats du Conseil communal.

M. Frédéric Pernet quant à lui, élu Municipal en même temps que M. Girardin, a fait ses armes au sein de la Police municipale. Il a participé à la création de l'EPOC, qui pour lui a été passionnante car il n'y avait aucune infrastructure de base et tout a été créé, en passant par l'informatique, les aspects légaux et les différents règlements. Il confirme que la population a aujourd'hui une vraie police de proximité. Ces 10 ans n'ont pas été une étape mais un vrai chapitre de vie. Il souhaite dorénavant se consacrer plus largement à sa famille et à ses activités professionnelles.

Nos vifs remerciements leur sont adressés pour toutes ces années d'investissement au sein de la collectivité et avec tous nos souhaits de bonheur et de santé.

DIVERS

Explorado ne verra finalement pas le jour à Aigle! Malgré beaucoup d'efforts et d'énergie dépensés pour ce projet, le délai pour sa réalisation fixé à fin 2015 a été dépassé sans que le budget de 1,3 million a été trouvé. Le conseil communal aiglon était enthousiaste et l'avait accepté en 2003 avec un soutien de Fr. 500 000. Le canton de Vaud avait financé par la loi sur l'appui au développement économique, une étude de faisabilité dont les conclusions étaient également positives. Toutefois, il a finalement estimé que ce projet était plus pédagogique qu'économique. Explorado continuera malgré tout à organiser des activités en sciences et techniques pour les jeunes, en espérant plus de l'autre côté du Rhône.

La Commune d'Aigle perd son commandant de police, Pascal Wüthrich, initiateur de l'EPOC et à sa tête depuis 2012. P. Wüthrich avait occupé anciennement le poste de commissaire de la Police municipale d'Aigle depuis 2008. Il a décidé de mettre un terme à son contrat, d'un commun accord avec le Codir, pour entrevoir d'autres horizons. Globe-trotter à ses heures, nous garderons de cet agréable collaborateur, sa discrétion, son humanité, sa disponibilité, son ouverture envers la jeunesse particulièrement en difficultés. Nous lui souhaitons bon vent dans ses nouvelles perspectives.

La vigne et le chocolat: Une rencontre, une naissance... La pétillante Stéphanie Delarze, œnologue viticultrice du domaine familial La Baudelière et Catherine Hedinger Monney, qui a succédé en 2004 à ses parents, la réputée confiserie de la rue Colomb, se sont rencontrées en 2005 alors qu'elles étaient toutes deux enceintes. Une idée a germée: associer le vin et le chocolat! Après plusieurs essais d'associations diverses, les tests se sont révélés plus que concluant si bien que lors d'une occasion festive, une sortie d'entreprise, vous avez tout loisir de goûter aux saveurs aiglonnes savamment associées de ces deux artisanes, telle que la Truffe aux Trois Roses, et de continuer la soirée par un apéritif dînatoire composé par la Confiserie Hedinger. A découvrir sans modération!



Fresque réalisée par Chromatix.

© Gilles Piot, Photoclic

DIVERS II

De découverte en découverte, le « Muraille Brut » est né par les investigations de Daniel Dufaux, Directeur de la Maison Badoux depuis le 1^{er} mars dernier. Il avait déjà innové avec les Murailles rouges en 2013. Prudente avec ce nouveau-né, l'entreprise mise sur un objectif de 50'000 bouteilles à trois ans. Cette tendance est liée au succès du Prosecco italien depuis 2006. La mode du spritz qui se boit bien en apéritif (2/3 de Prosecco, de l'Aperol et une nuée d'eau gazeuse) a profité au groupe Campari. Le « Muraille brut », élaboré uniquement avec du Chardonnay, reste en cuve 6 semaines au lieu des 3 semaines usuelles pour le Prosecco ou des 18 mois de la méthode traditionnelle champenoise. Le Chardonnay provient de Genève où l'on trouve les meilleurs chardonnays du pays.

4 mérites aiglons ont été décernés lors de la Fête nationale :

- Marion Ben Salem pour le titre de championne romande de gymnastique rythmique en juin 2015 à Dorigny.
- Patrick Hufschmid, luthier, de réputation internationale auprès des musiciens, avec ses réalisations de guitares électriques spectaculaires par le choix du bois qui en font des objets uniques.
- Aigle s'Eclate, pour l'ensemble de ses spectacles et animations, avec son spectacle en plein air en 2011, intitulé « J' imagine » et ses automnales du rire.
- FC Aigle avec sa qualification en 2^e ligne interrégionale, à l'issue de sa victoire sur le FC Genolier-Begnins.

Après les Mérites aiglons, ce sont les Griffons 2016 qui ont été décernés dans les domaines du sport, de l'économie et de la culture. Un globe de verre renfermant un griffon, symbole du Chablais. Voici le trophée que peuvent décrocher les habitants de la région pour autant qu'ils soient distingués par leurs parcours, leurs réalisations ou leurs talents. Trois personnes ont été désignées en ce 17 novembre au Grand Hôtel des Bains de Lavey par l'Association du Chablais, soit 1 griffon « sport » pour le coureur automobile Sébastien Buemi, pour son impressionnant palmarès comprenant 262 courses, 29 victoires, 88 podiums et 20 pole positions. Un griffon « culturel » pour l'écrivain Marc Voltenauer pour son ouvrage « Le Dragon du Muveran », ce roman policier donnant un écho exceptionnel à la région, a été vendu à 24'000 ex. à ce jour. Le 3^e Griffon « économie » a été décerné à la Leysin American School pour son impact sur la vie locale et par sa contribution à la sauvegarde du patrimoine, puisqu'elle détient le Grand Hôtel de Leysin qu'elle a rénové. Cette année, l'Association du Chablais a souhaité décerner un Griffon d'honneur à l'Abbaye de St-Maurice qui a célébré ses 1500 ans en 2015. La distinction vient récompenser les différents ouvrages de référence parus à cette occasion, la mise en valeur du Trésor et les fouilles du Martolet.

SPORTS

Aigle a accueilli les championnats romands d'athlétisme en janvier. Les Valaisans ont récolté pas moins de huit médailles d'or! Organisés à l'UCI, ces championnats étaient à nouveau l'occasion de retrouver ses marques avant les grands meetings de la saison hivernale. Une aubaine que les athlètes n'ont pas manquée en réalisant des performances qui laissent paraître une saison en salle prometteuse. Lors de cette rencontre, ce sont les femmes qui se sont spécialement illustrées en remportant cinq des médailles d'or. Catherine Fournier/VS qui a atteint les 12,72 m au lancer du poids, Samantha Médina/VS qui s'est imposée en franchissant une barre à 1,76 m de hauteur, Edwige Zufferey/VS qui devient elle aussi championne romande en courant le 50 m en 6'83".

C'est du 26 au 28 mai 2016 qu'a eu lieu le Rallye du Chablais. Parmi les 67 concurrents au départ, le Jeune bellerin Yoan Loeffler réalisait là sa 1^{ère} compétition. Originaire de la Cité du sel, âgé de 19 ans, il était le plus jeune concurrent de cette 3^e manche du championnat Suisse des rallyes. Alors que les regards étaient tournés vers François Delacour, l'invité de marque de ce rallye, le pilote français a dû abandonner au départ de la seconde spéciale à cause d'un problème de boîte de vitesses. C'est donc Sébastien Carron qui a dominé la course, prenant ainsi la tête du classement général. Notons que ce rallye représente 750 km, dont 150 km pour les spéciales.



Animation au Marché de Noël.

© LDD

La formule E fait royalement parler d'elle avec la première place de Sébastien Buemi lors des Championnats du monde à Londres le 3 juillet 2016. Il était parti en pole position mais éliminé dès le 1^{er} tour par une attaque-suicide de son dernier rival pour le titre, Lucas di Grassi. Mais notre champion a changé de voiture (Renault e.dams) puis a attendu la fin de la course pour signer un meilleur tour synonyme de deux points de bonus qui lui ont permis de remporter la victoire. Sacré champion du monde d'endurance avec Toyota il y a deux ans, Sébastien avait perdu le premier championnat de Formule E pour un petit point, mais cette fois-ci, il a pu prendre sa revanche.

111 km à vélo pour financer un projet d'exosquelette par l'EPFL! Espoir pour les paraplégiques avec cet exosquelette développé depuis 18 mois par 3 doctorants du Laboratoire de systèmes robotiques et par un ingénieur en design industriel. Silke Pan, ancienne artiste de cirque, devenue paraplégique après une chute lors d'un exercice de voltige, a rallié Aigle (VD) à Berne dimanche en handbike afin de récolter des fonds pour la réhabilitation et la recherche en robotique. Une trentaine de politiciens, sponsors et sympathisants l'ont accompagnée à vélo sur ces 111 kilomètres. Aux côtés du conseiller aux Etats Olivier Français (PLR/VD), du conseiller d'Etat vaudois Philippe Leuba (PLR), des conseillers nationaux Jacques Bourgeois (PLR/VD), Roger Nordmann (PS/VD) et Frédéric Borloz (PLR/VD), Silke Pan a avalé les 111 kilomètres en un peu plus de sept heures. Cette action a permis de rassembler Fr. 20 000. La collecte de fonds a trouvé son épilogue sur la Place fédérale à Berne. Là, l'athlète s'est dressée et a marché quelques mètres, racontent les organisateurs. Le public s'est montré « médusé et admiratif » lors de ce moment « très émouvant ». Cet exosquelette lui a permis pour la première fois depuis dix ans de « voir marcher ses jambes » a-t-elle déclaré.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

SECRÉTARIAT MUNICIPAL

Le Secrétariat municipal assure la liaison entre la Municipalité et les différents services communaux; il centralise et coordonne toutes les affaires traitées. Cette coordination se matérialise notamment au travers de la réunion des chefs de services communaux, plate-forme d'échange qui se tient chaque mardi matin et qui a pour but essentiel de:

- Rapporter les décisions prises en séance de Municipalité et de discuter de leur mise en œuvre.
- Débattre de toutes les questions intéressant plusieurs services.
- Tendre à l'amélioration des prestations offertes et à l'optimisation du fonctionnement de l'administration.

Organe direct de la Municipalité, le Secrétariat municipal est chargé de la tenue des procès-verbaux de celle-ci, de la rédaction des préavis des divers dicastères et de la correspondance de la Municipalité. Il assure également la liaison avec le Conseil communal, venant en appui au Bureau du Conseil pour certaines tâches administratives. Il soutient le Bureau électoral lors des votations et élections.

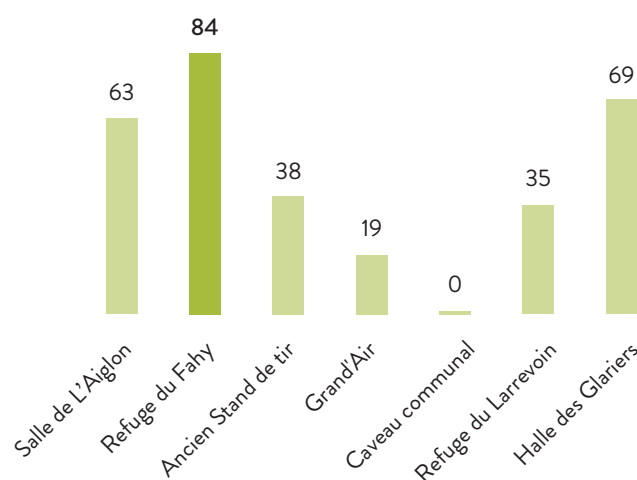
Enfin, le Secrétariat municipal comprend, les divisions des Ressources Humaines (RH), informatique, promotion économique et communication, en plus des activités de l'administration générale.

L'administration générale est chargée de la réception et du standard téléphonique, de la correspondance, du service dentaire scolaire, du service des naturalisations, des assurances (personnel, véhicules, autres dommages), de la saisie des bulletins de vote, du service de la mobilité, de l'établissement de divers documents et déclarations ainsi que des affaires culturelles et des archives communales.

MANIFESTATIONS

Le Secrétariat municipal se charge également de la coordination des manifestations ayant lieu sur le territoire communal et de la location des salles communales et du matériel communal.

LOCATIONS GÉRÉES PAR LE SECRÉTARIAT MUNICIPAL SUR L'ANNÉE 2016



Dans le Canton de Vaud, toute manifestation de plus de 100 personnes, impliquant une emprise sur la voie publique ou pouvant générer des nuisances doit obtenir une autorisation et doit être annoncée sur le portail cantonal des manifestations (POCAMA).

En 2016, ce ne sont pas moins de 74 manifestations (72 en 2015) qui ont été soumises pour autorisation. Bon nombre d'entre elles se passent dans les salles ou utilisent du matériel loué par le service. On relèvera:

- Art & Création
- Les Coffres ouverts
- Le Tournoi international d'Aigle
- Le Rallye du Chablais
- La Fête des couleurs
- Aigle'In Music
- La Fête Romande de Lutte Suisse
- Le Grand Prix des villes sportives
- La Course à Travers Aigle
- La Suisse Bouge!
- La Réception du Président du Grand conseil
- Le Festival Trottinette
- Le Marché artisanal de Jérusalem
- Festi'Brad

PERSONNEL COMMUNAL

PRÉAMBULE

Un changement de chef de division est intervenu au 1^{er} mai 2017. L'ancien responsable a quitté ses fonctions et son assistante, en formation pour l'obtention du Brevet fédéral de RH, a repris le flambeau.

DESCRIPTION DE QUELQUES TÂCHES PRINCIPALES

Gestion des RH: élaboration des documents de la GRH, évolution de la documentation de la GRH, gestion des besoins en RH, gestion de la classification des fonctions communales, contrôle de l'adéquation entre le profil de l'employé, la description du poste (cahier des charges) et la classe de fonction, contrôle et analyse des entretiens annuels de collaboration (entretiens de service), audition des candidats, gestion des conflits, formation et suivi des apprentis et MPC.

GESTION ADMINISTRATIVE RELATIVE AU CYCLE DE VIE DU COLLABORATEUR

Le Service du personnel a soumis 61 propositions de décisions à la Municipalité relatives à des questions de personnel (engagement, démission, fixation de salaires, changement de taux d'occupation, règlements, formation, etc.)

FORMATION CONTINUE ET INITIALE

La formation continue et le développement professionnel des collaborateurs sont également restés une priorité.

En ce qui concerne la formation de base des apprentis, la Commune d'Aigle reste une entreprise formatrice très impliquée, puisqu'elle compte, à ce jour, 4 apprenti/es employé/es de commerce, une étudiante en maturité professionnelle commerciale et un apprenti forestier-bûche-ron. A cet égard, l'engagement des formateurs est à nouveau à saluer.

Il est à noter qu'un projet de restauration du sentier didactique « Aigle-Loup » a été entièrement réalisé par l'ensemble du Team apprentis de la Commune. Il s'est achevé par une conférence de presse et une inauguration en juin 2016.

EFFECTIF

DONNÉES GÉNÉRALES - COMPOSITION DU PERSONNEL

Le 80,5 % des collaborateurs de la Ville ont un âge égal ou supérieur à 40 ans. On compte 42 femmes et 61 hommes.

Durant l'année 2016, la ville:

- A engagé :
 - a. en contrat de durée indéterminé:
5 nouveaux collaborateurs dont une femme
 - b. en contrat de durée déterminée:
2 nouveaux collaborateurs dont une femme
- Elle a enregistré:
 - a. le départ de 5 collaborateurs dont 2 femmes
 - b. le départ en retraite de 4 collaborateurs

EFFECTIFS AU 31 DECEMBRE

Le personnel communal auxiliaire et les apprentis ne sont pas compris dans ces effectifs.

	Temps plein	Temps partiel	Total en EPT
Administration générale	3	3	4,90
Finances	2	–	2,00
Urbanisme	–	3	1,90
Infrastructures	8	1	8,50
Bâtiments	7	9	11,70
Environnement	–	1	0,15
Tourisme et culture	1	1	1,60
Sécurité sociale	–	–	–
Sécurité professionnelle	1	1	1,80
Mobilité	–	1	0,15
Voirie et travaux	24	1	24,60
Sécurité publique	–	7	3,15
Total	46	28	60,90

JUBILAIRES

- 3 collaborateurs ont fêté 10 ans d'activité
- 3 collaborateurs ont fêté 15 ans d'activité
- 1 collaborateur a fêté 25 ans d'activité
- 1 collaborateur a fêté 30 ans d'activité

Il est à noter que l'ancienneté moyenne s'élève à 13,80 ans.

DIVISION INFORMATIQUE

PARC INFORMATIQUE

La division informatique gère un parc informatique pour 54 utilisateurs composé de :

- 95 ordinateurs et serveurs
- 23 imprimantes

En 2016, quinze ordinateurs ont été remplacés amenant l'ancienneté moyenne des postes à trois ans.

RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ

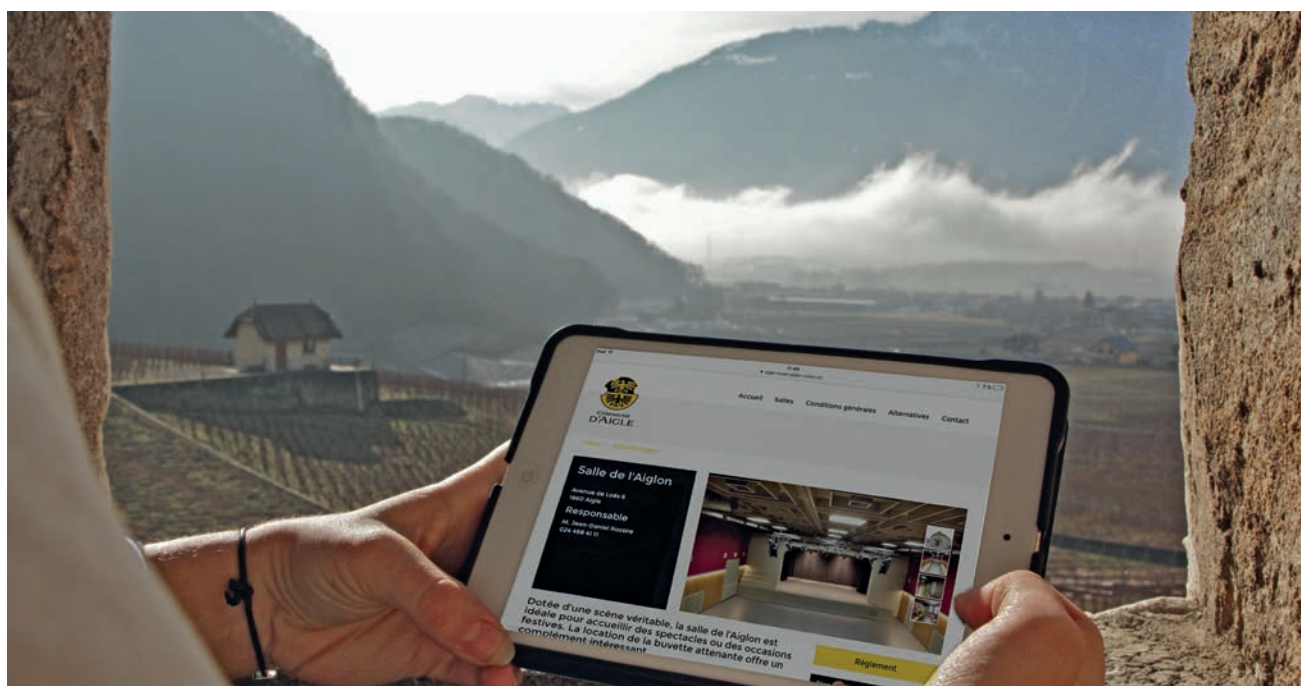
En mars, un pare-feu de dernière génération a été installé en entrée du réseau informatique. Ainsi le service informatique dispose d'un outil permettant de filtrer efficacement les données entrantes, comme les données sortantes. Cette solution dispose d'une analyse antivirus, antispam, filtrage web, prévention d'intrusion et de fonction de reporting puissante.

Tendance mondiale, le nombre de courriers indésirables (spams) ne cesse d'augmenter. De 1'500 spams bloqués par le fournisseur (en amont) et par le nouveau pare-feu (sur ce qui a passé le premier filtre) en mars, nous avons dépassé les 2'500 spams bloqués en décembre. Parmi ces spams, 58 malwares (forme de virus) ont été bloqués par le nouveau pare-feu.

Un accent particulier a été mis sur la diffusion auprès du personnel communal des bonnes pratiques en matière d'usage internet.

CARTES CFF

Le système de réservation en ligne des cartes journalières CFF donne entière satisfaction. Durant l'année 2016, 91.26% des cartes journalières ont été vendues, avec un pic à 100% au mois d'août.



Site de réservation des salles de la Commune d'Aigle.

COMMUNICATION

INFOS CHANTIERS

Le concept d'INFOS chantiers s'est concrétisé avec le lancement d'une nouvelle rubrique sur le site www.aigle.ch: Cartes et descriptif des étapes accompagnent les chantiers importants dirigés par la commune. Ainsi, la transformation de la rue du Collège a été largement documentée, ainsi que le début des travaux dans l'ancienne Maison de ville.

Sur le plan de la configuration de site internet, tout a été mis en place et testé durant cette année pour que la plateforme dédiée aux réservations de salles (www.aigle-reservation-salles.ch) soit opérationnelle en mode responsive dès la rentrée 2017. Ces interventions rendent la consultation du site parfaitement adaptée aux smartphones et tablettes et les opérations de réservations de salles bénéficient désormais d'un affichage adapté. Les statistiques de fréquentation du site www.aigle.ch montrent aisément que l'investissement pour adapter la structure en mode responsive a porté ses fruits: les consultations du site à partir de tablettes ou de smartphones ont pris l'ascenseur.

Consultations sur site internet		
2015	16,17 % de sessions avec système IOS Apple	6,55 % de sessions avec système Android
2016	27,13 % de sessions avec système IOS Apple	19,16 % de sessions avec système Android
Variations	+ 67,7 %	+ 192,2 %

AIGLE, VILLE D'ÉNERGIES

L'élaboration d'un visuel sur le thème d'« Aigle, ville d'énergies » a trouvé son point culminant avec l'inauguration du nouvel habillage du bus communal, parallèlement à son nouveau tracé en ville d'Aigle. Toujours dans le domaine des transports, une communication spécifique a été coordonnée avec le département de la Conseillère d'Etat Nuria Gorrite, à l'occasion de l'entrée d'Aigle dans la communauté tarifaire Mobilis. Une conférence de presse conjointe a été organisée le 17 octobre 2016, accompagnée d'une information adressée à tous les ménages concernant les mesures d'accompagnement prévues par la commune d'Aigle.

La préparation des Etats Généraux sur l'avenir du centre-ville d'Aigle, conformément à la feuille de route votée par

le conseil communal au printemps 2016, a donné lieu à une collaboration dynamique avec Topos urbanisme, bureau mandaté pour l'occasion. En conviant la presse à la partie publique des Etats Généraux du 29 octobre, la communication a fonctionné en prise directe, permettant de donner un large écho à cette consultation. Les documents majeurs qui se rapportent aux Etats Généraux ont été publiés sur une rubrique spécifique de www.aigle.ch.

INTÉRÊT DES MEDIAS

Nous notons également que les médias se sont intéressés à l'exposition sur les résultats du concours d'architecture du futur Espace Evénements des Glariers (EEG) à la suite de la conférence de presse donnée en présence du lauréat, le bureau aiglon Graber & Petter architectes.

L'arrivée de 40 étudiants de l'Hepia (Haute Ecole du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève), conviés à se pencher sur le paysage urbain et les espaces verts de la ville d'Aigle, a également retenu l'attention des médias et ont donné lieu à divers reportages.

Le travail de communication a également mis en valeur l'inauguration des nouveaux aménagements des préaux des Petits Pois, ainsi que les fresques réalisées par le collectif Chromatix, qui ornent le passage sous les voies CFF, ainsi que le passage piéton souterrain au carrefour de la Route d'Evian. Enfin la réouverture du sentier de L'aigle loup, en juin, fut une première puisque la conférence de presse fut intégralement menée par les apprentis qui avaient été coachés pour cette présentation.

STATISTIQUES 2016

- 17 communiqués envoyés aux médias
- 11 conférences de presse, dont 2 en collaboration avec le Canton:
 - a. le 11 mars avec le Département des infrastructures pour l'inauguration du Pont CFF sur la Grande Eau
 - b. le 17 octobre en collaboration avec le Département du Territoire, concernant l'extension de Mobilis au Chablais

PROMOTION ÉCONOMIQUE

La promotion économique a pour vocation de soutenir le tissu économique aiglon. Une manière de le faire consiste à mettre à disposition des entreprises des terrains pour leur permettre de se développer ou de s'implanter à Aigle.

En 2016, ce sont près de 15 prospects qui ont été approchés et à qui il a été présenté des options d'implantations sur le territoire aiglon. Ces entreprises sont soit des contacts directs de membres de la Municipalité ou de l'administration, soit sont apportés par les organes de la promotion économique cantonale (Aigle Région, SPECo, DEV, etc.).

Dans ce contexte, les opérations suivantes ont été signées en 2016:

- Acquisition de la parcelle 1821 (ancienne scierie) à M. Alain Girardet
- Vente d'une fraction de la parcelle 2839 (nouvelle parcelle 3910) à AS Carrelage Sàrl
- Vente d'une fraction de la parcelle 2839 (nouvelle parcelle 3918) à ACL ImmoSA
- Octroi d'un DDP sur une fraction de la parcelle 2839 (nouvelle parcelle 3912) à Bregy Transport & Logistik AG
- Octroi d'un DDP sur une fraction de la parcelle 1163 (nouvelle parcelle 3917) à Morerod Menuiserie Sàrl
- Diverses emprises destinées au domaine public



Nouvel habillage du bus communal.

© Gilles Piot, Photoclic

SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Ce service a vu le jour le 1^{er} janvier 2012 et a pour but de s'occuper de la santé et la sécurité au travail (MSST), de l'inspectorat des chantiers et ceci également sur 11 autres communes, de la protection incendie, de la police des constructions (depuis avril) ainsi que pour la Commune de Lavey-Morcles (depuis septembre), la délivrance des déclaration de conformité pour attribution des plaques de garage ainsi que de la représentation du Bureau de Prévention des Accidents (BPA). Il occupe 1 personne à plein temps. Cette dernière préside la commission de salubrité ainsi que la commission communale de prévention incendie.

La priorité de l'année 2016 a été la réorganisation de la police des constructions au détriment des autres tâches.

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL (MSST)

Depuis le 1^{er} janvier 2000, les entreprises sont tenues d'appliquer les principes contenus dans la directive fédérale, intitulée « Directive MSST ». Cette dernière relève du droit public.

L'objectif de la directive MSST est de prévenir les atteintes à la santé qui trouvent leur origine dans le contexte professionnel.

Il s'agit de limiter les accidents du travail et les maladies professionnelles « classiques » (découlant par exemple d'expositions à des substances nocives) dont la fréquence est plus élevée dans certains secteurs à risques, mais qui ne sont pas pour autant absents des autres entreprises.

De même, il est question de limiter les autres atteintes à la santé dues à des conditions générales de travail défavorables et rencontrées dans tout type d'entreprise. Des maux de dos aux troubles musculo-squelettiques (inflammations liées au travail répétitif), en passant par les troubles cardio-vasculaires ou encore les atteintes à la santé mentale. Les problèmes sont en augmentation et occasionnent des coûts humains, sociaux et financiers énormes.

Cette directive se décline en 10 points :

- Principes directeurs, objectifs en matière de sécurité
Incontournable pour poursuivre la démarche
- Organisation de la sécurité
Règle les tâches et les compétences
- Formation, instruction, information
Elles rendent apte à agir correctement
- Règle de sécurité
Elles fixent la ligne de conduite

- Détermination des dangers, évaluation des risques
Elles montrent où cela peut devenir dangereux
- Planification et réalisation des mesures
Elles éliminent ou réduisent les dangers
- Organisation en cas d'urgence
Elle aide à réduire le dommage au minimum
- Participation
Elle fait des personnes concernées des participants
- Protection de la santé
Elle est souvent négligée, mais elle est néanmoins importante
- Contrôle, audit
Permet de contrôler si les objectifs fixés ont été atteints

Il est noté que cette année une campagne contre la grippe et la gastro a été mise sur pieds pour le personnel. Une stratégie concernant le nettoyage des fenêtres est à l'étude et devrait être active en 2017.

Le « Comité de sécurité interne », qui est composé d'un coordinateur de sécurité, d'un représentant de la Municipalité, d'un représentant du personnel, d'un représentant de l'APCA et de trois représentants des services à risques, soit au total 7 membres. Les buts de ce comité sont :

- Faire évoluer la culture de la sécurité aux postes de travail
- Promouvoir la prévention des accidents
- Améliorer l'hygiène de travail au sein de l'administration communale
- Accroître la capacité des employés à résoudre dans un esprit de collaboration les questions liées à la santé et la sécurité au travail
- Donner les orientations annuelles

Il s'est réuni 2 fois en 2016.

Les objectifs suivants ont été définis lors des séances :

- La formation du personnel
- La diminution des absences dues aux maladies
- L'élaboration d'un catalogue des produits dangereux employés par les différents services de la Commune d'Aigle

AUTRES

Divers contrôles, effectués par le délégué ont été effectués aux places de travail et un certain nombre de corrections ont été apportées.

SÉCURITÉ AU TRAVAIL II

INSPECTORAT DES CHANTIERS

ORGANES DE CONTROLE

La prévention des accidents dus aux chantiers est régie par le règlement vaudois du 21 mars 2003 de prévention des accidents dus aux chantiers (RPAC). Son application incombe aux municipalités. Selon l'art. 29, les municipalités peuvent confier le contrôle soit à un organe communal de la police des constructions disposant du personnel possédant les compétences nécessaires, soit à un office intercommunal remplissant les mêmes conditions, soit à un tiers disposant des compétences nécessaires. Dans notre cas, les communes de Lavey-Morcles, Bex, Gryon, Ollon, Ormont-Dessous, Ormont-Dessus, Leysin, Yverne, Corbeyrier, Chessel et Château d'Oex ont chargé notre service, par convention, d'assumer cette tâche.

En 2016, 41 visites pour des privés et 15 pour les chantiers communaux ont été effectuées selon le tableau suivant:

Commune	2016	2015
Aigle	24	32
Bex	2	12
Lavey-Morcles	2	1
Gryon	0	0
Ollon	10	0
Ormont-Dessous	0	1
Ormont-Dessus	0	1
Leysin	0	4
Yverne	2	0
Corbeyrier	0	1
Château d'Oex	0	0
Chessel	1	0

Ne sont pas comptées dans le tableau ci-dessus, les séances concernant la signalisation de chantier sur la commune d'Aigle estimées à une vingtaine.

BUREAU DE PRÉVENTION DES ACCIDENTS

Le délégué a répondu aux citoyens concernant les sujets en rapport avec la prévention dans l'habitat, le sport et les loisirs.

Un contrôle de certaines places de jeux, propriété de la commune d'Aigle, ont été effectuée et on fait l'objet de corrections faites par le service de voirie.

Il a été également consulté sur le changement et l'achat de nouveaux jeux.

PROTECTION INCENDIE

Un contrôle systématique des mises à l'enquête a été effectué par le délégué, ainsi que l'orientation de personnes qui posaient des questions concernant la prévention incendie.

COMMISSION COMMUNALE DE PRÉVENTION INCENDIE

Cette commission est composée de la cheffe du service du patrimoine bâti et environnement urbain, du commandant des pompiers ainsi que du chargé de sécurité. Elle a pour but de prévenir les dangers afin de limiter les incendies et/ou de traiter les dossiers qui lui sont soumis. Elle s'est réunie à 2 reprises durant l'année 2016.

COMMISSION DE SALUBRITÉ

La commission de salubrité veille à la salubrité locale, à l'hygiène des constructions, des habitations, de la voirie et des piscines publiques. Elle est désignée par la Municipalité dont elle est l'organe de préavis. Elle est composée de M. Sahraoui, Président, Docteur Reigner, médecin et M. Déglise, spécialiste des constructions.

Elle a été sollicitée à une reprise.

Nous avons également une convention avec la Commune d'Yverne et la Commune de Corbeyrier où nous n'avons pas eu encore à intervenir.

MANDATS EXTÉRIEURS

Depuis le 1^{er} septembre 2016, nous avons signé une convention concernant la police des constructions avec la Commune de Lavey-Morcles à raison d'en moyenne de 1/2 journée toutes les deux semaines ce qui représenter un total de 14 heures.

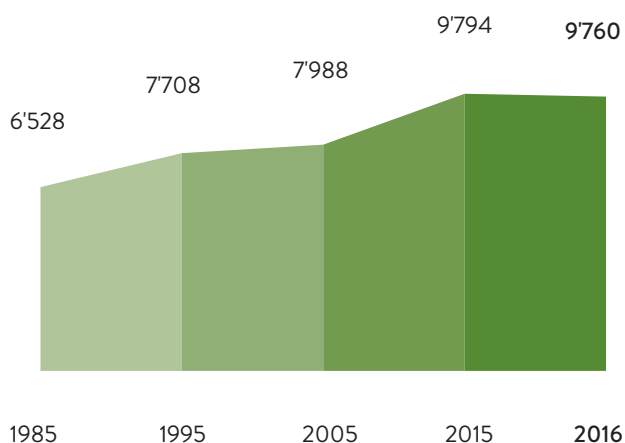
OFFICE DE LA POPULATION

RAPPORT DE GESTION 2016
OFFICE DE LA POPULATION

Le bureau de l'Office de la population a enregistré 675 arrivées et 823 départs en 2016.

Le recensement de la population, au 31 décembre 2016, a permis de dénombrier 9'760 habitants, soit une diminution de 34 personnes par rapport à 2015.

ÉVOLUTION DE LA POPULATION DEPUIS 30 ANS

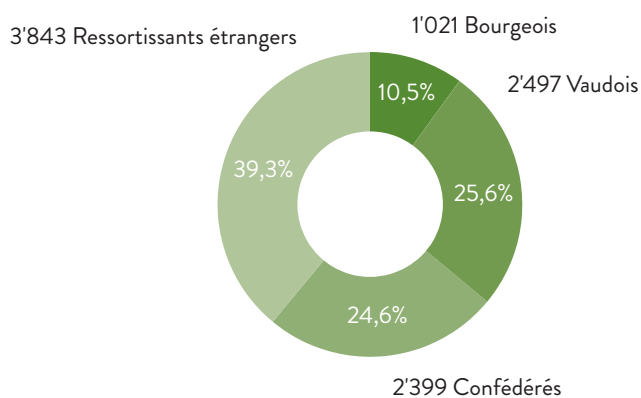


Le nombre de ménages est passé de 4'356 en 2015 à 4'361 en 2016.

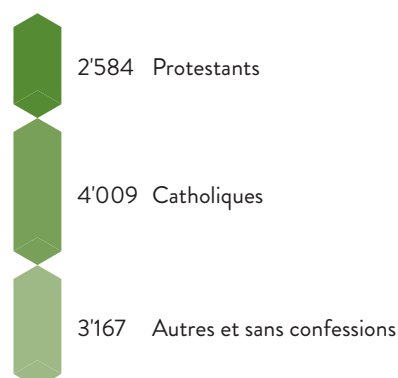
RÉPARTITION DES HABITANTS

5'917 Habitants (population suisse)
+ 3'843 Ressortissants étrangers

9'760 Total de la population aiglonne

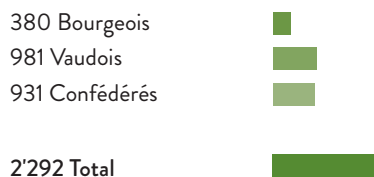


RÉPARTITION DES CONFESSIONS

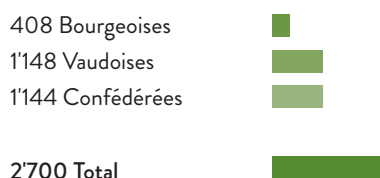


RECENSEMENT DE LA POPULATION SUISSE AU 31 DÉCEMBRE 2016

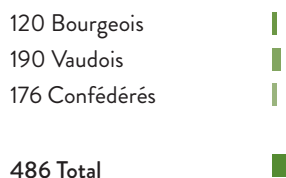
Hommes



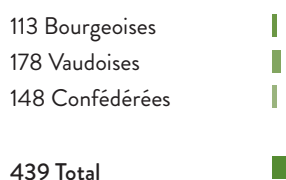
Femmes



Garçons



Filles



Au cours de l'année 2016, le Bureau des étrangers a délivré et renouvelé les permis étrangers suivants :

AUTORISATIONS DE SÉJOUR

	2016	2015
Permis L / AELE	48	69
Annuelles (Permis B)	607	666
Établissements (Permis C)	448	850
Courte durée (Permis L)	41	42
Frontaliers (Permis G)	113	123
Certificats d'hébergement	46	34
Permis N + F	229	219
Refus	7	3
Total	1'539	2'006

D'autre part, il a été transmis 1'403 cas à l'Office cantonal des étrangers à Lausanne, concernant des demandes de permis ainsi que des demandes de renouvellement de permis, y compris la transmission de documents pour compléter des dossiers.

Pour votre information, nous avons enregistré en 2016 :

Naissances suisses	66
Naissances étrangères	62
Mariages	62
Décès	77
Divorces	28
Ménages	4'356
Naturalisations	113

TRAVAILLEURS FRONTALIERS

L'accord du 11 avril 1983 repose sur le principe de l'imposition des rémunérations des travailleurs frontaliers dans l'Etat où ils sont domiciliés; cet Etat doit toutefois verser dans le pays où s'exerce l'activité lucrative dépendante, une compensation financière équivalente à 4,5 % de la masse salariale brute.

Durant l'année 2016, il a été renouvelé 113 permis frontaliers, augmentation par rapport à l'année 2015. Au total la commune compte 339 frontaliers. Ces travailleurs sont occupés par 75 entreprises en 2016. Ces entreprises sont toutes situées sur le territoire de la Commune d'Aigle.

Le montant servant de base pour le calcul de la répartition de l'impôt frontalier se monte à Fr. 21 509 581.63 pour l'année 2016, soit une augmentation de Fr. 664 067.81 par rapport à l'année 2015.

INITIATIVES ET RÉFÉRENDUMS 2016

- **Pour un congé paternité raisonnable**
17 signatures
- **Stopper le Mitage**
32 signatures
- **Contre la loi du 25.09.2015 sur le renseignement (LRens)**
23 signatures
- **Loi sur l'armée (LAAM)**
45 signatures
- **Contre la loi fédérale du 18.03.2016 sur la surveillance de la correspondance**
19 signatures
- **Contre la loi sur la préservation et la promotion du parc locatif**
120 signatures
- **Davantage de logements abordables**
73 signatures
- **Modification du 17.06.2016 du code civil (droit d'adoption)**
26 signatures
- **Stop à l'îlot de cherté pour des prix équitables**
7 signatures
- **Contre la ruineuse loi sur l'énergie**
21 signatures
- **Référendum RIE III**
27 signatures
- **Entreprises responsables pour protéger l'être humain et l'environnement**
36 signatures
- **Pour la dignité des animaux de rente agricoles**
4 signatures
- **Pour la souveraineté alimentaire**
23 signatures
- **Stop au excès de Via Secura**
59 signatures
- **Le droit suisse au lieu de juges étrangers**
14 signatures

SERVICE DU PATRIMOINE BÂTI ET ENVIRONNEMENT URBAIN

RAPPORT DE GESTION 2016
SERVICE DU PATRIMOINE BÂTI

DIVISION DES BÂTIMENTS

PROJETS COMMUNAUX ET TRAVAUX D'AMÉLIORATIONS

RÉNOVATION DU COLLÈGE DES DENTS DU MIDI ET EXTENSION DU PATRIMOINE SCOLAIRE

De nombreuses réflexions ont été menées au cours de l'année afin d'évaluer la solution optimale pour la rénovation du collège et complément nécessaire en salles d'enseignement sur le territoire aiglon. Après élaboration et analyse de plusieurs scénarios, la division des bâtiments a finalisé les réflexions et géré la rédaction du Préavis complémentaire en vue de son adoption dans le premier semestre 2017.

ESPACE ÉVÉNEMENTS DES GLARIERS

Suite au concours d'architecture de 2016, le développement du projet se poursuit. Une optimisation du coût du projet lauréat est en cours afin d'orienter le développement du projet.

ANCIENNE MAISON DE VILLE

La réalisation d'analyses statique, historique, et archéologique ont été effectuées ainsi que l'affinement du devis estimatif des travaux de rénovation et de transformation du Bâtiment.

Le permis de construire a été délivré en juillet et le début des travaux, prévu en octobre 2016, a été retardé par un recours portant sur l'évaluation d'un dossier. Précisons également que l'ensemble de l'édifice, intérieur et extérieur, a été classé Monument historique en janvier 2017.

TRAVAUX D'AMÉLIORATIONS ET ENTRETIEN GÉNÉRAL

Sur le budget de Fr. 1 099 400 pour l'entretien et l'amélioration des bâtiments, la division des Bâtiments a effectué des travaux de changement de chaudières, de fenêtres, l'actualisation de la détection incendie, diverses réparations des stores, la création de deux salles de raccordement, le changement des portes d'une salle de gymnastique, la réfection des sols et plafonds de plusieurs locaux. Le budget alloué a également permis de mandater des entreprises pour les contrôles et mises aux normes des installations électriques ainsi que les contrôles périodiques des citernes à mazout.

PROCÉDURES

4 dossiers ont été sujets à recours et de ce fait ont rendu nécessaire une procédure juridique.

DIVISION CONCIERGERIE ET QUARTIERS MAÎTRES

La division de la Conciergerie a été impliquée dans la mise en place d'environ 75 manifestations et une implication particulière a été nécessaire pour le « concert Morisod » et le « souper saucisses de la jeunesse ».

L'entretien régulier des bâtiments s'est poursuivi durant l'année et 24 plaintes ont été déposées pour déprédations et ont nécessité une intervention immédiate.

Les refuges communaux ont été loués de façon optimale sur l'ensemble de la saison.

L'armée a sollicité les locaux communaux – PC des Glarriers, Planchette, logement de l'Aiglon et cantine des Glarriers – à 10 reprises sur l'année 2016.

POLICE DES CONSTRUCTIONS

La division de la Police des Constructions a traité 163 dossiers sans compter le traitement de diverses demandes d'information de la part de résidents ou d'architectes. 45 dossiers ont été déposés pour enquête publique dont 17 ont fait l'objet d'oppositions ou d'observations nécessitant ainsi un suivi particulier. Le recours à des procédures juridiques a été rendu nécessaire pour 2 dossiers déposés. Par ailleurs, la division a géré et délivré 127 autorisations municipales pour des projets de minime importance, dont 17, sont des demandes de pose de panneaux photovoltaïques.

DÉLÉGUÉ À L'ÉNERGIE

Avec un taux d'activité de 0,3 ETP, l'activité principale du délégué à l'énergie s'est principalement articulée autour du pilotage en continu du processus de certification « Cité de l'énergie » et les mesures y afférant ainsi que le suivi des dossiers de demandes de subventions relatives au fonds énergétique durable. L'année 2016 a été marquée par la mise en place d'un cadastre solaire communal, outil qui recense toutes les surfaces de toitures avec indication de leur potentiel solaire (rendement électrique annuel en kWh). Promu à l'occasion des « Journées du Soleil », un événement d'envergure nationale organisé pour la première fois à Aigle, cet instrument était le point d'attache d'une campagne de communication en faveur de l'énergie solaire.

DIVISION DE L'URBANISME, MOBILITÉ ET PAYSAGE

PLANIFICATION DIRECTRICE RÉGIONALE

La commune d'Aigle fait partie du projet d'Agglomération du Chablais et a participé à la stratégie et à l'élaboration du dossier déposé en décembre 2015 à la Confédération. Les mesures inscrites touchent principalement le domaine du paysage, urbanisation et mobilité.

PLANIFICATION GÉNÉRALE D'AFFECTATION (PGA) ET PLAN DIRECTEUR COMMUNAL

La division de l'Urbanisme a élaboré une stratégie et rédigé le Préavis 2016-19 afin de réviser le plan directeur communal et établir conjointement un plan général d'affectation ainsi que son règlement. L'adoption du Préavis est planifiée pour le premier trimestre 2017.

PLANIFICATION LOCALISÉE (PPA ET PQ)

Les principaux dossiers de plans partiels d'affections traités en 2016 sont ceux du quartier de Novassalles et du Martinet. Le PPA de Margencel, quant à lui, est entré en vigueur le 3 mars 2016.

ESPACES PUBLICS

La division s'est particulièrement investie dans les préparatifs et coordination des « Etats généraux du centre-ville ». Un travail important a été fourni tant sur la synthèse des études menées, supports de présentation du projet d'espaces publics que sur la démarche organisationnelle de cette étape/démarche participative nécessaire pour l'avancement du projet de requalification du centre-ville.

MOBILITÉ

Notons que l'année 2016 a été consacrée à l'analyse de l'existant, et le lancement d'une étude sur la stratégie de la mobilité douce à Aigle.



Le cadastre solaire aiglon est opérationnel.

© Gilles Piot, Photoclic

TRAVAUX ADMINISTRATIFS

Parmi ceux-ci, on notera en particulier:

- Les études et réalisations de projets en collaboration avec les services de police, l'office du tourisme, l'urbanisme (plans de circulation, signalisation pour les marchés, mise à jour du plan de ville et bâtiments).
- Les travaux de la ComEnergie et l'intégration des décisions.
- L'intégration du système de gestion de l'infographie et mise à jour des réseaux.
- La participation à la commission cantonale en matière de déchets ménagers (DSM). Le suivi des filiales des déchets et la valorisation des reprises et des coûts de ceux-ci.
- La gestion de mises à l'enquête et remise de données aux architectes et privés.
- Le suivi de la gestion des citernes à mazout et des fosses septiques.
- La gestion du cimetière.

DIVISION DE LA VOIRIE

Le suivi des places de jeux et la sécurisation des surfaces de réception ont fait l'objet de gros travaux.

Le balayage et le lavage ont été assurés par deux balayeuses mécaniques privées et par un aspirateur électrique type Glouton, communal. Nous avons testé avec satisfaction le désherbage mécanique des bords de routes, ce qui réduit considérablement les traitements avec des produits phytosanitaires.

Entretiens et curages des collecteurs et puits perdus des eaux pluviales, en collaboration avec une entreprise spécialisée.

Les vendanges demandent la présence de deux ouvriers pendant une période de 17 jours, montage et démontage des installations comprises.

La pose et dépose des éclairages de Noël.

La livraison et le retour de matériel pour les diverses manifestations représentent 1'990 heures, soit un poste de travail à plein temps.



Inauguration du sentier de l'Aigle-Loup

© Ferdinand Posva

DIVISION DE LA VOIRIE II

MAÇONNERIE ET GÉNIE CIVIL

Parmi les travaux exécutés, on notera :

- Entretien des routes et des murs. Pose du mobilier urbain. Désaffectation partielle de tombes au cimetière et réfection des circulations. Aménagements et entretiens des propriétés communales. Assistance à la forêt dans les plantations.
- Aménagement des abords du terrain de football des Glariers et mise aux normes pour la ligue supérieure, socles et fouilles pour les mâts d'éclairage, déplacement des barrières et réfection des gradins.

SERRURERIE ET ATELIER

Parmi les travaux exécutés, on notera :

- L'entretien courant de véhicules et machines, ainsi que le montage et la préparation pour les travaux de saisons. La réparation de la signalisation, des barrières et portails. Les travaux de finitions de Skate Park.

ORDURES MÉNAGÈRES – DÉCHETTERIE

1'987 tonnes de déchets, soit une diminution de 34 tonnes par rapport à 2015, ont été livrées à la SATOM.

Les ramassages des papiers et cartons les mercredis représentent 182 tonnes, en 2015, 154 tonnes.

La déchetterie a récolté :

	2013	2014	2015	2016
Papier	259t	273t	265t	255t
Carton	105t	113t	118t	104t
Déchets encombrants	434t	475t	486t	478t
Bois à recycler	336t	335t	331t	338t
Verre	155t	167t	161t	158t
Ferraille	126t	125t	125t	134t
Démolition	219t	230t	205t	224t
Huile	6,4t	5,38t	4,79t	4,24t
Boîtes de conserve	21t	12,8t	14t	15t
Déchets verts	1'579t	1'124t	1'470t	1'023t
Total	3'240,4t	2'860,18t	3'179,79t	2'733,24t

ORDURES MÉNAGÈRES – ECO-POINTS

Les Eco-points ont récolté 166 tonnes de papier carton, 26 tonnes de PET, 188 tonnes de verres, 11 tonnes de boîtes de conserves / fer blanc et d'aluminium.

Pour l'ensemble de la commune :

- **Encombrants**
478 tonnes
- **Papiers/cartons**
526 tonnes
- **Verres**
347 tonnes
- **Pet**
47 tonnes

Les Eco-points sont nettoyés tous les matins de la semaine, ainsi que les dimanches. Les poubelles de la ville sont également vidées le dimanche matin.

SERVICE DE PIQUET

Trois employés assurent le service de piquet hivernal, de novembre à mars. La consommation de sel pour les routes et places de parc a été de 19 tonnes de sel.

INFRASTRUCTURES

On notera en particulier les travaux d'infrastructure suivants :

- **Préavis N° 2014-12**
Acquisition de la parcelle N° 2839. Construction du chemin des Iles III. Projet, suivi du chantier et décomptes.
- **Préavis N° 2014-15**
Rue du Collège. Suivi du chantier, établissement des décomptes.
- **Préavis N° 2014-16 et 17**
Partie de « Aigle Centre 2020 ». Suivi des dossiers et séances de coordination avec les TPC. Etats généraux.
- **Préavis N° 2015-14**
Réfection des dessertes agricoles étape 1. Etude et élaboration du projet. Mise en soumission et adjudication des travaux. Mise à l'enquête publique.
- **Préavis N° 2016-01**
Chemin des Cerisiers. Collecteur EU, conduite d'eau, éclairage public et réfection route. Etude, réalisation, suivi chantier et décomptes.
- **Préavis N° 2016-02**
Rue Sous-le-Bourg, réfection complète, étude, préavis et début des travaux.
- **Préavis N° 2016-03**
Carrefour Margencel-Gare. Elaboration projet, étude et gestion avec les TPC, ligne AL et la DGMR
- **Préavis N° 2016-16**
Aménagement du carrefour Frédéric Rouge. Elaboration projet, étude et gestion avec les TPC, ligne ASD et la DGMR.
- **Travaux de l'ECF Grande-Eau**
Coordination avec les CFF pour le remplacement de leur pont sur la Grande-Eau et début des travaux de la herse à l'Ecluse. Suivi chantier.
- **Chemin des Fontaines Claires, ponts des Sapeurs et des Farettes**
Etude pour la réhabilitation de ces deux ouvrages, avec une classe de charge suffisante pour le service forestier.

SERVICE DES EAUX

On retiendra notamment les actions suivantes :

- Gestion du réseau et du système de détection des fuites et suivi des réparations.
- Gestion des puits de pompages de la Mêlée, découlant des futurs travaux de Rhône III.
- Réservoir de Fontanney : changement de la sortie du bassin de rassemblement, marquant la fin des gros travaux d'entretien sur ce site. Assainissement du réservoir de 100 m³.

ASSAINISSEMENT – STEP

Cela concerne notamment :

- Les assainissements des dossiers des entreprises industrielles et de génie civil, avec le service cantonal des eaux DGE.
- Les entretiens des canalisations, regards et stations de relevage.
- Le début de l'entretien et réfection de l'exutoire de la STEP sur la Grande-Eau à la Mêlée.
- La suite des études d'une future STEP régionale avec les Communes de Leysin, Yvorne, Corbeyrier et Olon.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le service a pris en charge en particulier :

- **Préavis N° 2015-09**
Sécurisation du giratoire de la Mêlée. Projet et réalisation de l'éclairage. Etablissement des décomptes.
- Le suivi du réseau et suppression des lampes au mercure et le remplacement par des luminaires LED, avec réductions nocturnes. Début de la pose des tableaux de comptage.
- La mise à jour du plan directeur dès 2016.
- Nombre total de lampes : 1'403
- Puissances totales : 121'689 W

VOIE DE RACCORDEMENT INDUSTRIELLE – CFF

Parmi les tâches courantes, on relèvera :

- L'inspection de l'état du réseau avec les CFF, ainsi que le désherbage de la voie.
- L'entretien de la voie, selon le plan à moyen terme.
- Travaux d'urgence en décembre sur le passage à niveau vers Gaznat.

FORÊTS

Un accent particulier a été porté sur la sécurisation des voies de communication par l'entretien des forêts de protection sises au-dessus de la RC 705 et de l'ASD, ainsi que les défrichements le long de la Grande-Eau et au droit du pont CFF, ainsi qu'au chemin de l'Ecluse pour les travaux de l'ECF.

EXPLOITATION ET ENTRETIEN DE LA FORÊT

- 2'126 ares de forêt ont été traités en 2016 avec un volume martelé de 1'821 m³NT pour 1718 tiges.
- Le volume exploité en forêt de protection est de 1'154 m³NT pour 868 ares. Les martelages pour les dangers naturels ont représenté 322 m³NT.
- Les chablis (arbres renversés et touchés par les bostryches) ont représenté le 21% des volumes de l'année pour un total de 381 m³NT.
- Le volume des bois reconnus s'élève à 1'689 m³ de bois, les billes en grumes représentent un volume total de 501 m³, le bois d'énergie et d'industrie 1'188 m³ (soit env. 2'100'251 kWh). Le volume de bois de service pour les besoins communaux s'est élevé à 28 m³ de grumes. Les copeaux à usage communaux s'élèvent à environ 100 m³.
- Un marché des bois morose et saturé, avec une diminution de 25% du prix du sapin et de 10% du prix de l'épicéa par rapport à 2014, a fortement perturbé le bon écoulement de nos bois. Un solde d'inventu pour les grumes de 120 m³ de grumes était comptabilisé au 31.12.2016. Une baisse de vente du bois de feu depuis la déchetterie a enregistré un recul de 30%.
- La biodiversité en forêt: au total ce sont 251 ares de surface consacrés à cette thématique. Poiriers sauvages et châtaigniers sont les principaux bénéficiaires de ces mesures. 2 îlots de sénescence sont en validation pour une surface totale de 8,71 ha.

GESTION DES PLANTES ENVAHISSANTES

«Berces du Caucase», «Buddleia», «Renoué du Japon» sont les espèces envahissantes dont le service des forêts en collaboration avec le service de la voirie, se sont occupés cette année.

TRAVAUX POUR LA VILLE

- La gestion du patrimoine arborisé de la ville, avec la plantation et remplacement de 43 grands arbres, la partie la plus visible étant le complément des tilleuls du Quai Doret, le Chemin des Carabiniers et la Promenade de la Grande-Eau.
- Neige, Beach volley, pétanque, GPVS, fête des couleurs, feu bactérien, sentiers et piste Vita, entretien des barrières forestières, entretien de haies, sont les activités principales hors forêts de cette année, en plus de l'entretien courant des grands arbres.
- Les apprentis communaux ont participé à la remise en état du sentier de l'Aigle loup en partenariat avec le service forestier et la voirie.



Nouvelle arborisation des bords de la Grande-Eau.

© Gilles Piot, Photoclic

VIGNES ET CAVE

L'année 2016 n'a pas été de tout repos pour les viticulteurs. Entre une météo capricieuse (gelées printanières, canicules estivales, etc.) et les parasites à combattre, la récolte sera étonnamment bonne, tant en quantité (100 % des quotas de chasselas et de gamay sont atteints et 76 % dans le pinot-noir), qu'en qualité. Cela permet d'entrevoir un bon millésime.



Totem du sentier de l'Aigle-Loup

© Gilles Piot, Photoclic

OFFICE COMMUNAL DU TRAVAIL

En 2016, l'office communal du travail a délivré 21 attestations de résidence pour l'inscription des demandeurs d'emploi à l'ORP (25 en 2015).

Il gère le fichier des entreprises, commerçants et indépendants. Au 31 décembre 2016, ce fichier recense 942 entreprises, sociétés, indépendants et commerçants actifs, soit 14 de plus qu'en 2015 et 388 inactifs. Durant l'année 2016 un courriel a été envoyé à toutes les entreprises afin d'effectuer une mise à jour des données.

L'office du travail contrôle le rôle des bénéficiaires de l'aide complémentaire communale. En 2016, l'aide se monte à Fr. 62 600. Les bénéficiaires sont au nombre de 203 personnes seules ou monoparentales – 45 couples – 20 enfants.

En 2016, 33 habitants d'Aigle en EMS ont reçu un présent de la Municipalité pour un montant de Fr. 862.50.

La commission « bons de Noël » a siégé une fois dans l'année pour déterminer avec les partenaires sociaux locaux (paroisses, CMS et Armée du Salut) à qui apporter un soutien particulier en fin d'année intitulé « bons de Noël ». Cette année, 17 personnes ont pu bénéficier d'un bon, pour un montant total de Fr. 2 400 (contre 24 en 2015 pour un montant de Fr. 3 500).

L'aide d'urgence n'a pas été sollicitée en 2016 (1 fois en 2015).

PRÉAMBULE

L'année 2016 est le quatrième exercice complet de notre Association. Ce document comporte des comparaisons sur les deux dernières années, les chiffres 2015 figurant entre parenthèses.

EFFECTIF

Au 1^{er} janvier, le corps de police était constitué de 60 (58 en 2015) personnes, soit l'équivalent de 59 postes de travail à 100 %.

Dans le courant de l'année, 6 (7) collaborateurs ont été engagés en complément des 2 (2) aspirants qui ont intégré l'Académie de Savatan. A l'inverse, 5 (7) membres ont quitté le corps.

STATISTIQUES

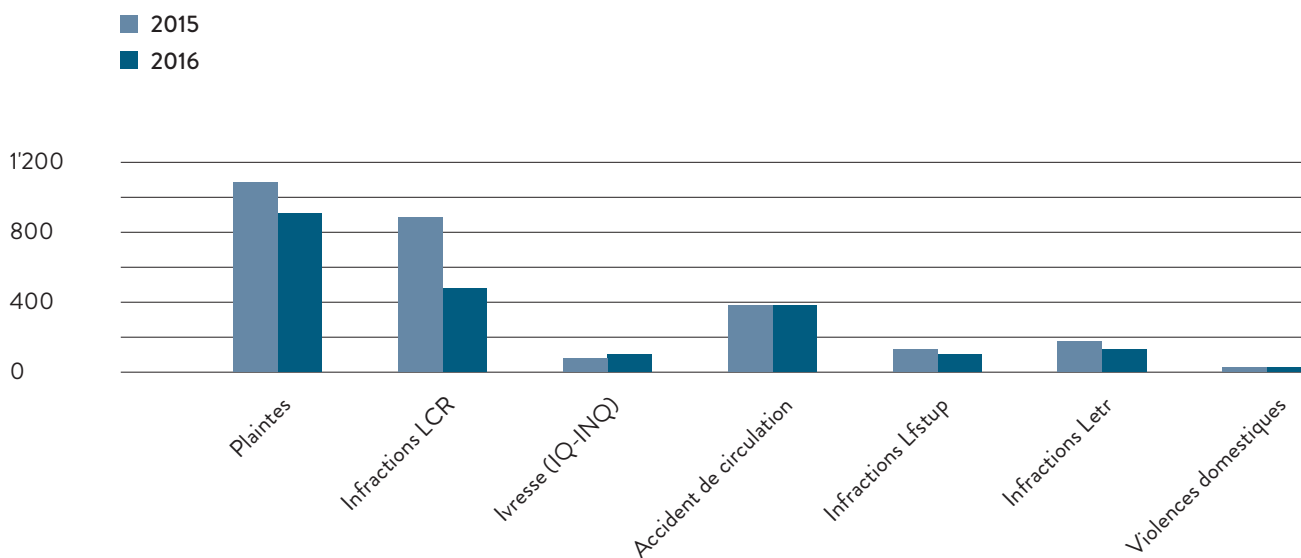
Sur le territoire EPOC, nous avons répondu à 8'044 sollicitations, soit 22 événements par jour en moyenne. Cela représente notamment le traitement de 901 plaintes, 379 accidents de circulation, 100 ivresses au volant, 48 dénonciations à la Loi Fédérale sur les stupéfiants (Lfstup), 116 dénonciations pour des infractions à la Loi sur les étrangers (LEtr), 486 dénonciations à la Loi sur la Circulation Routière, 111 dénonciations au Règlement de police, 33 violences domestiques.

Nous notons une nette diminution des dénonciations LEtr et des infractions à Lfstup, du fait que les dealers de rue, qui sévissaient dans notre région, sont partis.

La vitesse de quelque 1'001'821 (1'450'000) automobilistes a été contrôlée. 7'481 (17'839) d'entre eux ont été dénoncés, soit 0,74 % (1,22 %). Quelque 10'825 (20'700) amendes d'ordre ont été traitées administrativement et 427 (315) dénonciations pour du stationnement illicite sur des biens-fonds privés.

Au niveau administratif, 2'539 (2'659) actes de poursuites, 258 (239) mandats d'amener, 158 (67) rapports de naturalisations et 40 séquestres de plaques pour des taxes automobiles impayées ont été exécutés.

L'action « Edinam », conceptualisée selon notre ancien organigramme, a nécessité la mise en place d'un plan de renonciations, dont le contrôle du stationnement en faisait partie intégrante. D'où, une baisse des amendes d'ordre.



ÉVÉNEMENTS PARTICULIERS

Indépendamment des éléments statistiques, il sied de relever à nouveau le triste record de vitesse enregistré sur notre territoire, à savoir celui commis par un motard flashé sur la route de Transit d'Aigle (RC 780 BP) à 211 km/h. alors que la vitesse est limitée à 80 km/h.

Dans le cadre des faits spéciaux, nous pouvons relever l'opération à l'encontre des dealers de rues à Bex, baptisée « Opération EDINAM » en vigueur depuis le 1^{er} décembre 2015. En l'occurrence la mise en place journalière d'un important dispositif policier, a permis de juguler ce problème. Afin de pouvoir mettre sur pied cette opération, nous avons dû concevoir un plan de renonciations, soit supprimer certaines formations, reporter les reprises d'heures du personnel et diminuer notre présence sur le territoire des autres communes partenaires. Cette opération n'aurait pas pu être mise sur pied sans l'accord des Autorités des communes d'Aigle et d'Ollon qui en avaient accepté le principe. A relever que les dealers ayant quasiment tous disparus après quelques jours, nous avons pu réorienter notre dispositif et ainsi pu accroître considérablement notre présence sur le territoire des deux communes précitées, par rapport aux mois précédents.

Dans le cadre des événements particuliers, il y a lieu de relever le cas de l'usage de l'arme par un policier de notre entité, le 6 novembre 2016, à Bex. Etant donné que l'enquête pénale est toujours en cours, nous n'avons aucune connaissance des circonstances exactes de ce tragique événement.

MANIFESTATIONS

Deux cent-soixante-neuf (259) demandes d'autorisation de manifestations ont été traitées (par le biais du Portail Cantonal des Manifestations POCAMA. 100 (94) d'entre elles ont nécessité l'engagement de personnel. Nous avons délivré 167 (154) permis temporaires pour la vente de boissons alcoolisées et délivrés 42 (44) autorisations pour des lotos ou tombolas.

Notre service a été ponctuellement appuyé par 14 auxiliaires (Info parc à Villars, 1^{er} août, La Fugue Chablaisienne, Festi'Brad, etc.).

PRÉVENTION

Dans le domaine de la prévention scolaire, 224 (32) classes sur 17 (21) sites scolaires ont été visitées pour un total de 3'933 (4'014) élèves. S'agissant des patrouilleurs, 33 (63) élèves ont suivi la formation avec succès.

Dans le cadre de la prévention des délits, les campagnes SERA (vols dans des habitations perpétrés à la tombée de la nuit) – vols dans les véhicules et les vols à l'astuce, ont été menées.

En relation avec la circulation, le radar pédagogique, a permis de procéder à cent soixante-cinq relevés (100). A ce sujet, des appareils fixes ont été installés en ville d'Aigle (77), Ollon (58) et Bex (30). Les campagnes « Dégagez – démarrez » et « See You » (éclairage cycles / visibilité piétons) ont également été réalisées. En outre, un stand d'information a été placé sur un site de la Fugue Chablaisienne.

FORMATION

Les formations principales suivantes ont été effectuées :

- Cours pour officiers et sous-officiers
- Conducteur de chien
- Tir de police
- AMOK (techniques d'intervention à l'encontre des tireurs actifs ou de masse / djihadistes)
- Self-défense et bâton tactique
- Usage d'un défibrillateur et massage cardiaque

POLICE DE PROXIMITÉ

Constituée de répondants de proximité, du chargé de prévention, du répondant de la police du commerce, du groupe radar, du chargé des manifestations et des assistants de sécurité publique, l'Unité de proximité est active dans sa nouvelle définition depuis le 1^{er} juillet. En six mois, quelque 3'000 actions, représentant plus de 4'600 heures, ont été entreprises.

Afin d'améliorer le contact avec la population, des «Café –rencontre» ont été organisés sur la commune d'Ollon. Ce principe sera étendu sur les trois communes.

Les divers partenariats (RailFair –Sécuritas –Offices du tourisme –TPC –autres organisations régionales) visant à améliorer la qualité de vie de nos citoyens sont toujours d'actualité.

COMMISSIONS DE POLICE

Les Commissions ont tenu 9 (21) audiences, dont 4 (12) à Aigle, 3 (7) à Bex et 2 (2) à Ollon. Elles se sont réunies pour :

- 9 (7) contestations pour des dénonciations au Règlement de police
- 12 (5) pour des dénonciations pour dépôts de déchets non conformes
- 12 (4) pour du stationnement sur biens-fonds privés
- 3 (5) pour des amendes d'ordre

DIVERS

Le 31 octobre 2016, le Commandant Pascal Wüthrich a quitté sa fonction, afin de donner une nouvelle orientation à sa carrière professionnelle.

CONCLUSION

Comme indiqué, l'opération EDINAM nous a contraints à modifier l'articulation de nos moyens, au mépris de certaines missions quotidiennes. Bien que l'orientation appliquée ait d'emblée démontré son efficacité, une refonte de la structure de notre Entité s'est avérée incontournable. En effet, assurer un déploiement efficace (EDINAM) et maintenir nos missions quotidiennes (proximité) sont les garants d'une doctrine pérenne.

Dès le 1^{er} juillet, notre Entité œuvre en ce sens et le premier bilan apporte satisfaction, tant auprès des citoyens que des collaborateurs.

SERVICE DE DEFENSE INCENDIE ET DE SECOURS (SDIS)

RAPPORT DE GESTION 2016

SERVICE DE DÉFENSE INCENDIE ET DE SECOURS

MUTATIONS ET DÉMISSIONS AU 31 DÉCEMBRE 2016

L'Etat-major a pris note de 14 démissions durant l'année, il s'agit du Capitaine Moret Gérard, du Caporal Guillard Stéphane, des Sapeurs Bassang Loïc, Bojaxhiu Xelbrim, Bachmann Yrène, Frein Guillaume, Koog Loan, Carbone Alessandro, Minod Ludovic, Oliveira Fabio, Oliveira Marcia, Perret Pierre-Alain, Pitteloud Stéphane et Umunyana Rochana.

Lors du recrutement du 3 novembre, nous avons engagé 6 nouvelles recrues.

L'effectif au 1^{er} janvier 2017 pour le SDIS Chablais est de 94 personnes, soit 1 commandant du SDIS, 15 officiers, 20 sous-officiers, 1 QM, 51 sapeurs et 6 recrues.

PROMOTIONS

Sur proposition de l'Etat-Major, la Municipalité de Corbeyrier a promu le Sergent Giller Cédric au grade de Lieutenant.

L'Etat-major a promu l'Adjudant Piasenta Charles-Henri au grade d'Adjudant-Chef, les Appointés Gigandet Jérémy, Ravy Nicolas et le Sapeur De Cocatix Gilles, au grade de Caporal.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

Les officiers se sont réunis 8 fois, en plus des 7 séances de l'Etat-Major restreint. Il a planifié 129 journées ou soirées de formation pour l'année 2016.

Afin de mener à bien nos missions en tout temps, un officier est resté de piquet à Aigle ou Yvorne, prêt à intervenir, tous les jours de l'année. Il était renforcé chaque week-end et jours fériés par une équipe de 3 personnes.

Le SDIS, en collaboration avec les Jeunes Sapeurs-Pompier (JSP), a participé au Téléthon, ce qui a rapporté Fr. 5 600.

INSTRUCTION

Le personnel du SDIS a participé à 188 jours de cours cantonaux soit 1'614 heures et 736 jours d'exercices soit 5'090 heures de formation dans notre SDIS.

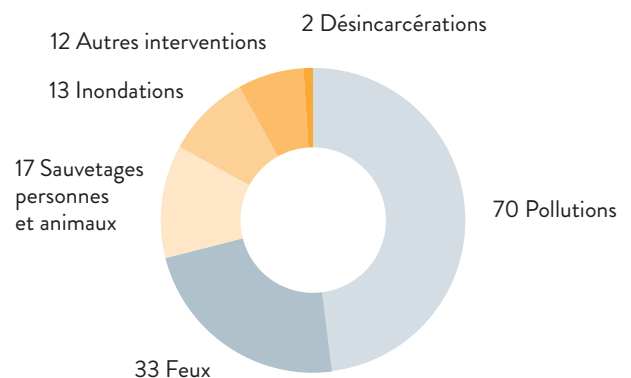
Les cadres ont suivi 11 soirées de formation. Les porteurs d'appareils respiratoires qui sont répartis en 2 groupes ont suivi 7 soirées d'instruction dans le rayon d'intervention de notre SDIS, ainsi qu'un exercice à la piste d'entraînement de l'ECA à Lausanne et un exercice au centre de la Rama. L'ensemble du DPS (détachement de premier secours) a participé à 11 exercices et l'ensemble du DAP (détachement d'appui) à 7 exercices.

Les 19 JSP ont fait 6 matinées de formation et 2 cours cantonaux, encadrée par 8 moniteurs.

INTERVENTIONS

Le SDIS est intervenu à 146 reprises soit 908 personnes engagées et 1967 heures. Une majorité de ces interventions concernaient des pollutions sur la chaussée ou dans le terrain. Ce type d'interventions nécessite souvent l'engagement de plusieurs partenaires, police, entreprises de balayage, garde faune et le chimiste cantonal. Le chef d'intervention doit coordonner judicieusement ces différents partenaires pour limiter les dégâts à la nature et les perturbations routières.

INTERVENTIONS SDIS



MISSIONS

Le concept cantonal pour les feux de tunnels ayant évolué, nous avons été inclus dans celui-ci. Une dotation en matériel spécifique a été faite et nous disposons d'une berce d'intervention avec six appareils de protection respiratoire bi-bouteilles, deux caméras thermiques et le camion tonne pompe 2000 sera équipé de trois appareils de protection respiratoire bi-bouteilles. Nous avons commencé la formation sur ces différents éléments.

VÉHICULES

L'ECA a échangé la jeep Land Cruiser par un nouveau pick-up Nissan Navarra, ce véhicule permet de transporter cinq personnes et du matériel sur le pont. Il correspond parfaitement à nos besoins.

FORMATION

Toutes les missions que nous devons gérer, ont été traitées lors de nos différents exercices et piquets. Nous avons travaillé à plusieurs reprises les interventions chimiques, du fait que nos compétences dans ce domaine ont été élargies.

Un travail important d'instruction a été effectué sur l'engagement et la mise en place du camion échelle, ce véhicule nécessite une utilisation régulière des machinistes pour garantir des interventions performantes.

REMARQUES DU COMMANDANT

La journée de présentation aux autorités des trois communes qui composent notre SDIS, a suscité un vif intérêt des participants et nous a permis de montrer les différentes missions qui nous sont attribuées.

Les personnes présentes, ont pu constater que l'engagement pour un pompier milicien nécessite un effort conséquent pour maintenir ses connaissances à niveau, mais aussi pour maîtriser toutes les nouveautés. Cela engendre de gros sacrifices sur le temps libre de nos sapeurs-pompiers.

La moitié des interventions se produisent de jour et en semaine, nous avons actuellement le personnel pour les assumer. Cette situation reste toujours fragile et peut vite changer avec les aléas de la vie professionnelle actuelle. Nous comptons sur l'appui des communes de notre SDIS pour trouver des solutions afin de pouvoir continuer à garantir un nombre suffisant de pompiers disponibles mis à disposition de la population lors d'événements nécessitant notre intervention.

EFFECTIFS ET ORGANISATION

L'effectif total des élèves au 31 décembre 2016 est de 1'338, malgré l'ajout de deux classes de 12^e année en Raccordement 1 dès la rentrée d'août. 1175 élèves sont résidents d'Aigle, 95 d'Yvorne et 46 de Corbeyrier. 18 élèves des classes de raccordement habitent d'autres communes.

111 enfants résidant sur le territoire de l'Etablissement sont scolarisés ailleurs qu'à l'école obligatoire publique, que ce soit en école privée (36 à l'Ecole Catholique d'Aigle), dans une autre commune ou dans une structure d'enseignement spécialisé (18 à la Fondation de la Monneresse et 13 à la Fondation de Verdeil).

146 personnes assurent les missions pédagogiques (enseignement, appui, décanat, etc.), 6 personnes s'occupent de l'administration (secrétariat, économe, santé, direction), dont une partie relevant des responsabilités communales réglée par une entente de collaboration et un transfert financier. Le secrétariat accueille une stagiaire issue de l'ORIF. Les prestations externes en psychologie, psychomotricité et logopédie scolaire (PPLS) sont assurées par la Fondation de la Monneresse et celles de santé scolaire (infirmière) sont assurées par l'AVASAD.

2 enseignantes ont pris leur retraite en 2016 : M^{mes} Claude Roshier et Sarah Schupbach.

SPORT, CULTURE, CONVIVIALITÉ

Les moyens mis à disposition de l'Etablissement par la Commune permettent de maintenir les importantes activités culturelles et sportives hors cadre proposées aux élèves de tous les degrés. Cette collaboration est essentielle dans des domaines permettant des ouvertures au monde et des découvertes de soi enrichissantes.

Le projet « Français en jeu » mené en partenariat avec divers organismes et l'appui de la Commune se poursuit avec succès. Il a permis à une quarantaine de personnes allophones de mieux suivre leurs enfants et de montrer par leur propre exemple que l'on peut apprendre à tout âge.

Par son soutien, la Commune permet toujours le déploiement des activités et des manifestations variées au cours de l'année scolaire : cortège et spectacles avec la Fête des Couleurs, jeux (avec l'APE), sorties, remise des Certificats, bal des promotions (avec l'AJA), animations de Noël dans les rues.

Malheureusement l'échange linguistique avec Tübingen n'a pas pu avoir lieu. Nous avons par contre mis en place avec un certain succès des échanges avec des élèves lucernois. Dans ce cas, les élèves se déplacent individuellement au cours de l'année pour suivre l'école avec leur partenaire pendant une semaine. L'organisation des cours de la classe n'est pas perturbée.

BÂTIMENTS ET MOBILIER SCOLAIRE

La Direction scolaire a intensément collaboré dans le projet de rénovation de bâtiment scolaire décidé par le Conseil communal en décembre 2015. Malheureusement, notamment en raison de recours, rien de ce projet n'a pu être exécuté en 2016. Le désamiantage du bâtiment des Dents-du-Midi a eu lieu durant le printemps 2016, en parfaite collaboration entre le personnel de la Commune, les entreprises mandatées et le corps enseignant.

L'Etablissement primaire et secondaire d'Aigle ayant été choisi par la Direction générale de l'enseignement pour accueillir 2 classes de Raccordement 1 régionales, la Commune a fait le nécessaire pour réhabiliter et installer 2 locaux dans le Bâtiment 54. Ces salles de classes sont équipées de mobilier moderne et de technologies d'enseignement informatisées pour des élèves venant pour moitié des autres Communes du district.

REMERCIEMENTS

La direction, le corps enseignant et le personnel administratif remercient les Autorités communales et le personnel de leur administration pour tout le travail réalisé au bénéfice des élèves et des autres acteurs scolaires.



Mikado géant au collège des Petits Pois.

© Gilles Piot, Photoclic

PRÊT DES LIVRES

En 2016, la médiathèque a prêté 57'940 documents, dont 3'633 polars et 9'463 DVD. Après mise à jour du fichier, 1'129 abonnés ont emprunté durant l'année. Nous avons accueilli 40 classes, plus précisément: 30 classes des écoles d'Aigle, 5 classes de la Fondation de Verdeil, 2 classes de la Fondation Monneresse, 2 classes de l'école catholique et un groupe d'enfants de la Maison d'enfants Pramousse.

Deux animatrices de l'EMS du Bourg et de l'EMS La Résidence fréquentent également régulièrement notre institution.

4 lecteurs, à mobilité réduite, ont profité du service du Livre à domicile. 2 bénévoles sont allées les visiter, une à deux fois par mois.

En comparaison avec l'an 2015, le nombre de prêts a légèrement augmenté. Nos collections spécialisées de DVD et Polars connaissent de plus en plus de succès.

COLLECTION DE LA MÉDIATHÈQUE

Le personnel de la Médiathèque travaille principalement à la création d'une collection d'ouvrages et de DVD régulièrement actualisée et qui reflète l'évolution du savoir et de la culture.

Nous proposons:

Albums enfant	1'600 volumes
Roman enfant	5'100 volumes
Roman adulte	4'321 volumes
Polars	6'385 volumes
Bédéthèque (adulte et jeunes)	2'710 volumes
Documentaires (adultes et jeunes)	6'300 volumes
DVD (adultes et jeunes) (fictions et documentaires)	2'892 pièces
Livres lus	71 CD audio
Magazines	22 titres

DÉMÉNAGEMENT : 1^{ère} ÉTAPE

Suite à l'adoption du préavis 2015-13, nous avons débuté la concrétisation de l'aménagement de la future Médiathèque, à la rue du Molage 37.

Durant l'été, nous avons profité de la fermeture du mois d'août pour empaqueter une partie de la collection de DVD et de polars et centraliser nos services au sein de la bibliothèque, à la Place du Marché. Ainsi des travaux peuvent débuter dans le futur bâtiment. La centralisation des services et la simplification des démarches ont été appréciées par notre public.

Pour la mise en espace du lieu, de nombreuses séances de travail ont eu lieu sur place, en collaboration avec le service des bâtiments et le service informatique.

Le personnel de la Médiathèque s'est réuni à 4 reprises afin de mener ensemble une réflexion sur la mise en valeur de la collection, sur la mise en place d'un nouvel horaire, sur l'accueil et les différents services à développer pour répondre aux besoins de notre public.

ANIMATIONS

Tous les derniers vendredis du mois: Né pour lire, lecture d'histoire avec les familles.

Animation en collaboration avec le bibliobus Né pour lire entre janvier et décembre : cette activité hors des murs s'est déroulée sur les places de jeux des Noyers, du Molage et de Pré d'Emoz.

De février à mai: animation 1,2,3 albums avec les classes de 8^{ème} année des écoles d'Aigle ainsi qu'une classe de la Fondation de Verdeil.

OFFICE DU TOURISME

INFORMATION ET ADMINISTRATION

Les activités se sont centrées sur :

- Accueil et renseignements aux hôtes sur les curiosités, sites à visiter, manifestations, promenades, hébergements, possibilités de ski dans les Alpes Vaudoises.
- Récolte d'informations sur les manifestations aiglonnes et mise à jour du calendrier des manifestations sur ST-net, bases de données Internet et sur les panneaux aux entrées de la ville.
- Publication du MagAnimation qui répertorie les animations et manifestations à Aigle. Il est mis à disposition au guichet, en vitrine et envoyé par courriel aux divers contacts et partenaires.
- Mise à jour des documents suivants :
 - a. «Aigle Pratique» qui paraît dorénavant 2 fois par année
 - b. «Sentier des vignes»
- Acquisition d'un système de réservation de billetterie en ligne et à l'OT: Booking Corner
- Envoi de documents, tels que: Lettre de bienvenue aux nouveaux habitants, listes des hébergements, vigneron, brochure générale, MagAnimation, animations estivales, plan des promenades, vélos.
- Administration, secrétariat et comptabilité pour la Communauté Interprofessionnelle des Vins du Chablais Vaudois (CIVCV).
- Promotion et plan marketing pour le Château d'Aigle.

FORMATION

Label Qualité niveau 2 – FST: contrôle des mesures prises en 2015 et mise en place de nouvelles mesures pour 2016.

VENTE

Les produits suivants sont mis en vente dans les locaux de l'Office du tourisme :

- Cartes journalières CFF, TPC
- Jetons de parking pour les membres d'Aigle-Cité.
- Location des courts de tennis pour le Tennis Club d'Aigle.
- Permis de pêche, vélos, livres, cartes, carafes.
- Billetterie pour divers spectacles
- Prêt d'un GPS contre caution.

STATISTIQUES

	2014	2015	2016
Nombre de visites	67'820	60'413	59'574
Temps moyen passé sur le site	2min11	2min04	1min56
Taux de rebond	45,11%	45,62%	49,68%

MANIFESTATIONS

L'Office du tourisme organise tout au long de l'année les événements suivant :

- **Organisation de 3 marchés** pour et avec le soutien de Aigle-Cité
- **Marché des Saveurs printanières**
21.05.16
33 exposants
- **Marché gourmand**
08.10.16
20 exposants
- **Marché artisanal de Jérusalem**
26-27.11.16
91 exposants
- **Le P'tit Chablaisien**
Séances, élaboration du flyer, promotion.
- Organisation du **concours des Balcons Fleuris**
- **Caves ouvertes vaudoises**
Présence durant 2 jours à la gare pour renseignements et vente de verres.

ANIMATIONS

- **Du musée à la cave**
Du 31 mai au 1^{er} novembre 2016
Visite guidée du château, explications dans les vignes, visite de cave avec dégustation
- **Tour des fontaines**
Du 23 juin au 15 septembre 2016
Balade guidée
- **Visite du Centre Mondial du Cyclisme**
Du 22 juin au 14 septembre 2016
Visite guidée



Passage du Tour de France à Aigle
© Corinne Moesching

FINANCES



MUNICIPALITÉ D'AIGLE

FINANCES

RAPPORT DE GESTION 2016

FINANCES

PRÉAMBULE

Malgré des charges en hausse, des recettes supérieures aux prévisions initiales permettent aux comptes annuels de l'exercice 2016 de faire apparaître des résultats satisfaisants :

	Budget 2016	Comptes 2016
Recettes	43 057 910.00	48 046 641.33
Dépenses	43 541 460.00	47 831 707.54
Excédent de dépenses / recettes	- 483 550.00	+ 214 933.79

HISTORIQUE

Après 11 ans de budgets ou de résultats difficiles à équilibrer, 2016 est le 12^e exercice consécutif qui se termine favorablement.

CONTEXTE ACTUEL ET OBJET DU PRÉAVIS

Les comptes annuels montrent en détails les mouvements financiers. Il peut être utile d'en résumer ou de mettre en évidence quelques éléments :

SALAIRES

Relevons que les salaires budgétisés à Fr. 5 906 600 se sont élevés en réalité à Fr. 5 859 441 (soit une différence de Fr. 47 159), montant duquel on peut déduire Fr. 203 039 de remboursement de traitements ce qui donne des salaires effectifs de Fr. 5 656 402.

CHARGES EFFECTIVES

Le total des dépenses nettes (amortissements, imputations internes et virements aux fonds de réserve déduits)

se monte à	Fr. 38 653 739.00
au budget à	Fr. 38 240 000.00

soit une augmentation par rapport au budget de 1.08 %	Fr. 413 739.00
---	----------------

RECETTES EFFECTIVES

Le total des recettes nettes (imputations internes et prélèvements aux fonds de réserve déduits)

se monte à	Fr. 44 414 967.00
au budget à	Fr. 39 939 450.00

soit une augmentation par rapport au budget d'environ 11,20 %	Fr. 4 475 517.00
---	------------------

2007	+ 12,08 %
2008	+ 17,48 %
2009	+ 23,87 %
2010	+ 13,58 %
2011	+ 20,82 %
2012	+ 19,32 %
2013	+ 12,32 %
2014	+ 20,3 %
2015	+ 9,95 %

ÉVOLUTION DES CHARGES ET RECETTES EFFECTIVES SUR 6 ANS



AUTOFINANCEMENT

Charges effectives	Fr. 38 653 739.00
Recettes effectives	Fr. 44 414 967.00

Marge d'autofinancement Fr. 5 761 228.00

Alors que Fr. 1 699 450 étaient prévus au budget. Ce résultat est supérieur à nos prévisions à long terme, notamment celles relatives à la fixation du plafond d'endettement.

La marge d'autofinancement se monte à Fr. 5 761 228.00 (l'exercice 2014 faisait apparaître une marge d'autofinancement de Fr. 9 154 374.00 et celui de 2015, Fr. 5 742 139.00).

PLAFOND D'ENDETTEMENT

Calculé l'automne 2016 par le dépôt du préavis y relatif, il n'est pas réactualisé. (Préavis municipal N° 2016-17 du 7 novembre 2016).

Pour mémoire, le plafond d'endettement et cautionnements a été fixé à Fr. 100 millions.

DETTE

La dette brute se monte au 31 décembre 2016 à Fr. 63 000 325 soit Fr. 6 468 par habitant. Au 31 décembre 2015, elle se montait à Fr. 64 197 500, soit Fr. 6 555 par habitant. Il n'y a plus de dette nette dès 2014.

En outre, on peut faire les commentaires suivants afin de faciliter la lecture des comptes annuels :

- Il est rappelé que chaque dépense, pour autant qu'elle soit de compétence communale, est sous-pesée à quatre reprises :
 1. lors de la préparation budgétaire par le responsable administratif et le municipal responsable ;
 2. au moment de l'établissement du projet de budget par la Municipalité ;
 3. dans le cadre du processus budgétaire par les instances législatives ;
 4. enfin, dans la période prévue pour la dépense, par le municipal responsable et/ou la Municipalité.

Ce processus, s'il est utilisé dans toute son étendue, apporte rationalité et efficacité. En effet, il arrive que des dépenses prévues et acceptées ne soient finalement pas effectuées pour des raisons diverses notamment relatives à l'évolution du domaine concerné. A l'inverse, des dépenses jugées inutiles dans un premier temps peuvent devenir importantes et être effectuées. Cette souplesse doit être considérée comme efficiente. A la Municipalité de veiller à ne pas décider plus de dépenses que d'économies budgétaires.

- Des montants d'amortissements sont souvent inférieurs au budget. Cela provient du fait que, lors du bouclage de l'exercice précédent, des amortissements complémentaires ont été effectués et que les montants restants sont épuisés ou inférieurs.
- Afin d'éviter que des dépenses figurent dans les comptes de l'année suivant celle où elles ont été mises au budget, les charges des projets engagés ou décidés avant la fin de l'exercice sont calculées et comptabilisées dans les comptes idoine.

AMORTISSEMENTS COMPLÉMENTAIRES ET ATTRIBUTION AUX FONDS DE RÉSERVE

Les attributions aux fonds de réserve et amortissements complémentaires ont été motivés selon les priorités stratégiques suivantes, semblables aux années précédentes :

- Investissements dont l'utilisation est terminée ;
- Investissements à caractère public mais dont l'utilisation est réservée ou spécifique ;
- Investissements réalisés ou à venir dont le rendement est faible ou nul, ou qui nécessitent dans un proche avenir de nouvelles dépenses ;

A contrario, elles ne sont pas ou moins considérées comme prioritaires, pour :

- Les investissements à long terme dont l'utilisation publique est très large et fréquente ;
- Les investissements qui procurent un rendement convenable ;
- Les investissements qui viennent de se terminer ou qui sont en cours ;
- Les investissements dont l'amortissement devrait se faire par des comptes affectés.

En fonction de ce qui précède, les écritures suivantes ont été comptabilisées :

AMORTISSEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	
Eclairage Mêlée	Fr. 46 998.70
Place de la Gare – 1 ^{ère} étape	Fr. 61 034.75
Feuille de route Aigle Centre	Fr. 19 655.90
Centre funéraire	Fr. 587 041.40
Grande Salle – concours	Fr. 218 202.03
Médiathèque	Fr. 21 947.15
Novassalles	Fr. 1 300 000.00
	Fr. 2 254 879.93
RÉSERVES	
Salles publiques aiglones	Fr. 1 000 000.00
Prov. solde facture sociale 2016	Fr. 860 000.00
	Fr. 1 860 000.00
	Fr. 4 114 879.93

MOTIVATION DE LA MUNICIPALITÉ

Le processus mis en place, à la fois pour préparer le budget et maîtriser les dépenses, permet à la Municipalité de contrôler, d'anticiper et de réagir. En effet, il est rigoureux dans son application mais laisse la souplesse nécessaire pour être plus efficace. C'est la recherche de l'efficacité dans la gestion.

En se fixant des objectifs de rentabilité dans plusieurs domaines, la Municipalité applique des techniques contemporaines de gestion publique et essaie de se préparer à des périodes économiques plus difficiles. Il faut toutefois tenir compte que ses missions peuvent être compressées ou modifiées. Mais rares sont celles qui peuvent être supprimées. En parallèle, les attentes citoyennes vont en s'amplifiant ; aucun domaine n'est épargné. Les autorités doivent, si possible, anticiper les mouvements de société. Mais plus encore, elles doivent se préparer à devoir faire des choix, des arbitrages, souvent complexes et pénibles, et qui sont toujours plus difficiles à appliquer.

Cet exercice est particulièrement bon pour la Commune. Les défis qui nous attendent sont formidables pour la communauté aiglone. L'équilibre entre besoins et moyens doit nous guider dans nos choix. Ne rien faire ne nous conduirait pas vers une meilleure situation financière à long terme, mais trop en faire pourrait nous submerger. Aujourd'hui, la Municipalité est satisfaite de voir sa dette toujours maîtrisée. Qu'elle soit brute ou nette, totale ou par habitant, elle conserve une tendance à la baisse. Ce qui est rassurant en regard des prochains défis.

Pour faire face à ces échéances inéluctables, la Municipalité a tenté de se doter de moyens modernes et adéquats dans la gestion des biens publics. Les outils permettent d'améliorer la connaissance du fonctionnement communal et les processus de décision. Mais ils sont limités naturellement par le caractère public et inaliénable des tâches municipales ou de l'administration qui y est rattachée.

Pour l'heure, consciente de l'environnement qui l'entoure et de toutes ses composantes, la Municipalité veut résolument éviter que le centre-ville ne meure et anticiper un phénomène irréversible s'il n'est pas pris en main sans tarder. Les investissements y relatifs doivent être entrepris, mais leur maîtrise sera l'objet de la plus grande attention de la part des autorités.

CONCLUSION

En conclusion, nous avons l'honneur, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de vous demander de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil communal d'Aigle

Vu le rapport de gestion sur l'exercice 2016 ;
Où le rapport de la Commission des finances ;
Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide

1. d'adopter les comptes annuels de l'exercice arrêté au 31 décembre 2016 tels que présentés ;
2. de donner décharge à la Municipalité pour sa gestion.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le Syndic
F. Borloz

La Secrétaire
A. Décaillet

Approuvé par le Conseil communal
dans sa séance du 23 juin 2017

Le Président
J.-L. Mayor

La Secrétaire
B. Devaud

EXTRAIT DES COMPTES



MUNICIPALITÉ D'AIGLE



COMPTES 2016

Compte	Désignation	Comptes 2016		Budget 2016		Comptes 2015	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	ADMINISTRATION GENERALE	6 814 455.16	1 084 503.05	8 327 760.00	2 504 980.00	7 523 437.76	2 434 661.39
2	FINANCES	12 212 870.13	37 214 584.58	6 928 000.00	31 265 700.00	9 995 126.57	33 823 618.02
3	DOMAINES ET BATIMENTS	3 996 249.51	3 715 094.87	4 107 550.00	3 632 050.00	4 409 515.70	3 882 969.75
4	TRAVAUX	8 667 663.39	3 292 669.02	8 723 250.00	3 011 700.00	8 897 213.30	3 379 215.47
5	INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES	3 518 233.66	234 657.31	3 752 800.00	296 000.00	3 355 898.55	200 290.69
6	POLICE	4 579 842.44	1 131 549.15	4 712 100.00	1 177 500.00	4 543 715.79	1 285 460.82
7	SERVICE SOCIAL	6 668 809.90		5 820 000.00		5 833 481.45	300.00
8	SERVICE DES EAUX	1 373 583.35	1 373 583.35	1 170 000.00	1 170 000.00	1 321 976.35	1 321 976.35
	TOTALISATION	47 831 707.54	48 046 641.33	43 541 460.00	43 057 910.00	45 880 365.47	46 328 492.49
	Résultat	214 933.79			483 550.00	448 127.02	

A la suite du changement du logiciel des salaires, les charges sociales sont directement imputées dans les comptes N° 3030, 3040 et 3050 et non plus par le biais du compte 3901 (charges sociales imputées).

102.3040.00	Y compris modification du contrat LPP des membres de l'exécutif
110.3090.00	Y compris course de fin de législature de l'exécutif
110.3092.00	Honoraires pour recherche du secrétaire municipal adjoint et de la Cheffe du Patrimoine bâti et de l'environnement urbain
110.3111.01	Achat de divers tableaux (amorti par prélèvement dans le réserve « Œuvres d'art » compte 110.4809.00)
110.3170.10	Y compris frais réception Président du Grand Conseil Vaudois (voir recettes dans compte 110.4362.00)

COMPTES 2016

Compte	Désignation	Comptes 2016		Budget 2016		Comptes 2015	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	ADMINISTRATION GENERALE	6 814 455.16	1 084 503.05	8 327 760.00	2 504 960.00	7 523 437.76	2 434 661.39
101	CONSEIL COMMUNAL	69 078.00		68 200.00		49 568.25	
101.3001.00	Rétributions du bureau	13 856.40		14 500.00		11 112.50	
101.3003.00	Indemnités de séances	40 056.50		40 000.00		29 075.00	
101.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	707.50					
101.3050.00	Assurances	223.75					
101.3090.00	Charges diverses du Conseil communal	14 233.85		13 000.00		8 572.65	
101.3901.00	Charges sociales imputées			700.00		808.10	
102	MUNICIPALITE	606 451.00	53 237.20	535 000.00	52 000.00	514 459.10	51 677.60
102.3001.00	Traitements de la Municipalité	436 607.10		420 000.00		416 599.00	
102.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	39 249.10					
102.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	97 106.90					
102.3050.00	Assurances	1 563.80					
102.3060.00	Indemnisations et remboursements de frais	31 924.10		35 000.00		34 454.20	
102.3901.00	Charges sociales imputées			80 000.00		63 405.90	
102.4361.00	Remboursements de traitements		53 237.20		52 000.00		51 677.60
110	ADMINISTRATION	2 167 705.90	319 935.40	3 584 360.00	1 624 960.00	3 489 546.51	1 624 036.00
110.3011.00	Traitements du secrétariat municipal	629 017.85		647 000.00		649 063.05	
110.3011.10	Traitements de la Bourse communale	249 515.25		244 000.00		241 142.40	
110.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	71 592.90		518 200.00		534 468.30	
110.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	123 959.65		828 500.00		836 494.05	
110.3050.00	Assurances du personnel	4 675.20		151 260.00		79 942.65	
110.3060.00	Indemnisations et remboursements de frais	447.20		1 000.00		1 281.60	
110.3079.00	Prestations aux retraités du personnel communal	1 400.00		1 400.00		1 400.00	
110.3090.00	Charges diverses des autorités et du personnel	44 064.40		40 000.00		38 436.20	
110.3091.00	Frais de formation	30 439.15		45 000.00		30 666.70	
110.3092.00	Frais de recherche de personnel	69 192.10				1 718.50	
110.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	113 518.50		110 000.00		75 865.70	
110.3102.00	Livres, documentation et insertions dans les journaux	46 788.95		70 000.00		48 946.35	
110.3111.00	Achats de mobilier, machines et matériel divers	1 384.70		3 000.00		6 396.30	
110.3111.01	Achats d'Oeuvres d'art	22 905.60				100.00	
110.3151.00	Entretien du mobilier, machines et matériel divers	2 113.40		2 500.00		1 502.50	
110.3170.10	Frais de réceptions	174 369.75		105 000.00		57 831.45	
110.3170.20	Forfait à disposition des jumelages	12 000.00		12 000.00		12 000.00	
110.3181.00	Frais de ports et taxes du compte de chèques postaux	30 782.34		45 000.00		27 925.49	
110.3182.00	Frais de téléphones	12 582.35		13 000.00		10 969.80	
110.3183.00	Frais bancaires	6 922.31		10 000.00		8 899.62	
110.3185.00	Honoraires divers	189 222.35		120 000.00		190 435.15	
110.3185.10	Frais d'études	86 803.25		150 000.00		156 980.95	
110.3185.30	Projet d'agglomération "Aigle-Monthey"	29 271.00		30 000.00		39 084.00	
110.3186.00	Primes d'assurances	43 452.45		50 000.00		45 624.80	
110.3193.00	Cotisations à des institutions de droit privé	28 848.55		24 000.00		28 520.25	

110.4362.01	Y compris part au bénéfice assurance RC	Fr. 23 649.95
111.3903.00	Imputation non faite car nous n'avons pas fait des travaux en relation avec le développement durable	
111.4112.20	Le préavis N° 2016-04 du 29 février 2016 relatif à la taxe communale spécifique entrera en vigue courant 2017	
151.3161.00	Suppression du loyer suite à l'achat du bâtiment	

COMPTES 2016

Compte	Désignation	Comptes 2016		Budget 2016		Comptes 2015	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
110.3316.30	Amortissement Aménagement du territoire	43 957.40		59 000.00			59 000.00
110.3659.00	Dons, aides et subventions	53 075.10		50 000.00			46 902.00
110.3901.00	Charges sociales imputées			202 000.00			204 475.25
110.3902.00	Bouteilles pour dons et réceptions	37 904.20		45 000.00			45 973.45
110.3902.01	Informatique - imputation interne	7 500.00		7 500.00			7 500.00
110.4313.00	Emoluments administratifs		85 656.00		70 000.00		84 556.40
110.4359.00	Ventes et prestations diverses		1 290.20		3 000.00		6 841.20
110.4361.00	Remboursements de traitements		30 690.70		40 000.00		29 452.05
110.4362.00	Remboursements de frais		133 428.75		10 000.00		26 073.50
110.4362.01	Recettes diverses		41 964.15				9 512.80
110.4809.00	Prélèvement sur le fonds de réserve "Oeuvres d'art"		22 905.60				100.00
110.4901.00	Imputations internes des charges sociales				1 497 960.00		1 463 500.05
110.4909.00	Imputations internes diverses (forfait administratif)		4 000.00		4 000.00		4 000.00
111	ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE	277 772.15	277 772.15	426 500.00	426 500.00	233 769.49	233 769.49
111.3011.00	Traitements	36 486.05		45 000.00		47 176.75	
111.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	3 156.20					
111.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	4 605.20					
111.3050.00	Assurances	245.50					
111.3091.00	Frais de formation			1 000.00			
111.3102.00	Communications et informations	28 891.95		40 000.00		14 958.44	
111.3114.00	Achats de matériel	9 500.00		10 000.00			
111.3185.00	Honoraires divers	1 890.00				14 040.00	
111.3657.00	Participations diverses	61 677.25		90 000.00		64 996.45	
111.3657.10	Participation VLS	31 320.00		31 500.00		31 320.00	
111.3901.00	Charges sociales imputées			9 000.00		11 277.85	
111.3903.00	Imputation interne Taxe spécifique - Bâtiments			100 000.00			
111.3903.10	Imputation interne Taxe spécifique - Eclairage public	100 000.00		100 000.00		50 000.00	
111.4112.20	Redevance Romande Energie (Taxe spécifique)		206 019.20		330 000.00		212 964.25
111.4362.01	Recettes diverses		16 014.00				13 385.20
111.4803.00	Prélèvement sur le fonds de réserve		55 738.95		96 500.00		7 420.04
151	MEDATHEQUE	255 314.00	61 005.40	320 500.00	36 000.00	338 275.56	104 879.85
151.3011.00	Traitements	166 074.70		150 000.00		194 573.40	
151.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	14 208.90					
151.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	18 364.40					
151.3050.00	Assurances	687.20					
151.3060.00	Indemnités et remboursements de frais			1 000.00		167.90	
151.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	2 677.55		4 000.00		2 696.75	
151.3102.00	Livres	25 589.55		25 000.00		24 563.56	
151.3102.10	DVD	8 873.40		9 000.00		8 643.90	
151.3111.00	Achats de mobilier, machines et matériel divers	259.00		1 000.00		2 239.40	
151.3123.00	Electricité	1 149.40		5 000.00		2 025.05	
151.3161.00	Loyer	10 215.00		41 000.00		40 860.00	
151.3182.00	Frais de téléphones	917.85		1 000.00		1 206.75	

151.3312.00	Voir compte N° 373.3312.00	
153.3653.00	Y compris cachet concert Alain Morisod	
151.4361.00	Remboursement de ChablaisRégion pour Bibliobus	
153.439.00	Vente billets Alain Morisod	
160.3653.01	Y compris solde comptes 2015	Fr. 34 194.70
160.3653.04	Citav AigleRégion	Fr. 97 580.00
160.3657.00	Réparations plus fréquentes suite au vieillissement du matériel et baisse de la fréquentation de 50%	

COMPTES 2016

Compte	Désignation	Comptes 2016		Budget 2016		Comptes 2015	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
151.3189.00	Frais divers	1 297.05		6 000.00		2 559.90	
151.3312.00	Amortissement travaux Médiathèque			38 000.00		17 844.65	
151.3901.00	Charges sociales imputées			34 500.00		35 894.30	
151.3902.00	Informatique - imputation interne	5 000.00		5 000.00		5 000.00	
151.4361.00	Remboursements de traitements		42 732.45		20 000.00		86 624.00
151.4392.00	Perceptions diverses		18 272.95		15 000.00		18 255.85
151.4517.00	Participations diverses				1 000.00		
152	MANIFESTATIONS DIVERSES	68 493.60	10 489.35	93 000.00	3 000.00	87 097.60	10 149.20
152.3114.00	Achats de matériel	17 471.95		33 000.00		33 456.35	
152.3123.00	Electricité	1 937.85		5 000.00		9 333.90	
152.3154.00	Entretien du matériel	1 573.50		5 000.00		1 029.35	
152.3170.00	Frais de manifestations	47 510.30		50 000.00		43 278.00	
152.4362.00	Remboursements de frais		10 489.35		3 000.00		10 149.20
153	ACTIVITES CULTURELLES ET DE LOISIRS	704 692.50	137 159.00	667 000.00	127 500.00	684 687.55	128 000.00
153.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	1 190.40					
153.3050.00	Assurances	290.40					
153.3510.00	Ecole de musique	82 934.50		85 000.00		73 412.50	
153.3653.00	Soutiens culture et animations	203 681.25		155 000.00		207 844.60	
153.3653.01	Fanfare municipale	18 519.20		18 640.00		18 800.25	
153.3653.06	Commission culturelle	45 000.00		45 000.00		35 000.00	
153.3653.08	Piscine - Participation communale	125 000.00		125 000.00		140 000.00	
153.3653.16	Association pour la jeunesse aiglonne	173 076.75		181 000.00		149 860.35	
153.3653.17	Activités liées à la jeunesse ou à la prévention	55 000.00		56 000.00		58 570.10	
153.3901.00	Charges sociales imputées (Fanfare)			1 360.00		1 199.75	
153.4359.00	Ventes et prestations diverses		9 159.00				
153.4909.00	Imputation impôt (Loisirs et culture)		128 000.00		127 500.00		128 000.00
160	TOURISME ET ECONOMIE	504 445.45	43 670.55	452 000.00	35 000.00	442 221.16	42 317.25
160.3101.00	Imprimés et promotion	1 474.00		2 000.00		8 679.11	
160.3114.00	Achats de matériel	1 801.30		10 000.00		26 640.65	
160.3185.00	Développement	17 456.80		10 000.00		15 227.80	
160.3653.01	Office du tourisme	220 000.00		205 000.00		185 000.00	
160.3653.02	Office du tourisme - taxes de séjour	36 910.55		35 000.00		21 797.25	
160.3653.03	Radio Chablais	39 028.00		50 000.00		49 195.00	
160.3653.04	AIGLE-REGION	131 764.70		105 000.00		117 459.65	
160.3657.00	Train touristique	56 010.10		35 000.00		18 221.70	
160.4359.00	Ventes et prestations diverses		6 760.00				5 520.00
160.4658.00	Taxes de séjour encaissées		36 910.55		35 000.00		36 797.25

171.3521.00	Augmentation due à l'amortissement du prêt contracté pour le changement des moniteurs électroniques
180.3517.80	Augmentation des frais de réparation suite aux nombreuses pannes et des frais de location de bus pour remplacer celui en panne

COMPTES 2016

Compte	Désignation	Comptes 2016		Budget 2016		Comptes 2015	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
171	PLACES DE SPORT	410 930.15	2 751.00	412 000.00		228 701.65	53 040.00
171.3114.00	Achats de matériel	128.00					
171.3122.00	Gaz	12 350.20		25 000.00		12 842.80	
171.3123.00	Electricité	13 951.35		15 000.00		13 426.35	
171.3141.00	Entretien courant des bâtiments	33 301.80		40 000.00		14 749.55	
171.3145.00	Entretien des terrains	269 668.75		265 000.00		114 075.95	
171.3521.00	Frais de fonctionnement du stand de tir intercommunal	81 530.05		67 000.00		73 607.00	
171.4362.00	Remboursements de frais		607.00				40 040.00
171.4363.00	Remboursements de dommages		2 144.00				13 000.00
172	ACTIVITES SPORTIVES DIVERSES	125 276.44		145 000.00		68 430.75	
172.3653.00	Soutiens activités sportives	86 051.94		80 000.00		30 457.85	
172.3653.09	Commission des sports	11 422.30		35 000.00		30 472.90	
172.3653.10	Activités sportives	27 802.20		30 000.00		7 500.00	
180	TRANSPORTS	1 254 945.85		1 225 000.00		1 137 307.50	
180.3517.80	Bus communal - Participation	241 686.80		160 000.00		216 776.35	
180.3517.81	Bus communal - Infrastructures	13 737.60				2 224.00	
180.3517.82	Noctibus - participation	8 882.05		10 000.00		8 926.05	
180.3517.91	Transports publics	990 639.40		1 055 000.00		909 381.10	
190	SERVICE INFORMATIQUE	369 350.12	178 483.00	399 200.00	200 000.00	249 372.64	186 792.00
190.3011.00	Traitements	86 498.10		86 000.00		84 858.15	
190.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	7 417.65					
190.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	13 283.00					
190.3050.00	Assurances	287.25					
190.3060.00	Indemnités et remboursements de frais	420.40		500.00		142.40	
190.3091.00	Frais de formation	2 566.50		5 000.00			
190.3102.00	Livres, documentation			500.00		194.52	
190.3111.00	Achats de matériel	49 663.35		51 000.00		14 891.80	
190.3111.01	Achats et installation de logiciels	76 520.75		78 000.00		4 968.90	
190.3111.02	Internet	37 768.42		44 800.00		25 813.02	
190.3156.00	Maintenance	90 191.85		101 100.00		87 531.00	
190.3156.01	Pannes et remplacement de matériel	2 625.35		8 000.00		7 700.70	
190.3193.00	Cotisations à des institutions de droit privé	2 107.50		2 200.00		2 110.50	
190.3901.00	Charges sociales imputées						
190.4356.00	Facturation de services à des tiers			22 100.00		21 161.65	9 110.00
190.4902.00	Epuration des eaux - Imputation interne		69 183.00		80 000.00		68 824.00
190.4902.03	Service des eaux - Imputation interne		69 300.00		80 000.00		68 769.00
190.4902.04	Ordures - imputation interne		10 000.00		10 000.00		10 089.00
190.4902.05	Administration - Imputation interne		7 500.00		7 500.00		7 500.00
190.4902.06	Office de la population - imputation interne		7 500.00		7 500.00		7 500.00
190.4902.08	Médiathèque - Imputation interne		5 000.00		5 000.00		5 000.00
190.4902.09	Bureau technique - Imputation interne		10 000.00		10 000.00		10 000.00

2004242.10 Estimation EF parcelle en DDP

COMPTES 2016

Compte	Désignation	Comptes 2016		Budget 2016		Comptes 2015	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
2	FINANCES	12 212 870.13	37 214 584.58	6 928 000.00	31 265 700.00	9 995 126.57	33 823 618.02
200	REVENUS DU PATRIMOINE	747 234.00	4 178 457.35		1 055 700.00	871 375.00	2 848 487.34
200.3302.00	Amortissement titres	12 000.00				3 000.00	
200.3819.00	Versement au fonds de réserve	735 234.00				868 375.00	
200.4112.10	Redevances Romande Energie et Gasa		365 974.30		390 000.00		379 230.55
200.4221.00	Revenus des capitaux		316 788.40		280 000.00		375 214.69
200.4242.00	Gains comptables sur immeubles		867 726.50				868 375.00
200.4242.10	Gains comptables sur immeubles (EF)		2 307 000.00				863 000.00
200.4412.00	Taxe CO2		4 368.15		3 000.00		4 367.10
200.4909.00	Revenus d'intérêts imputés à d'autres sections		316 600.00		382 700.00		358 300.00
210	IMPOTS	587 464.77	22 939 351.23	582 500.00	20 110 000.00	581 896.58	20 846 197.68
210.3187.00	Frais de perception des impôts	203 464.77		200 000.00		197 896.58	
210.3909.00	Imputation impôt (Loisirs et culture)	128 000.00		127 500.00		128 000.00	
210.3909.10	Impôt affecté à la Sécurité publique	256 000.00		255 000.00		256 000.00	
210.4001.00	Impôt sur le revenu		11 485 928.13		11 800 000.00		11 240 673.21
210.4002.00	Impôt sur la fortune		1 514 093.43		1 700 000.00		1 457 324.70
210.4003.00	Impôt à la source		1 801 075.02		1 650 000.00		1 836 963.20
210.4005.00	Impôt personnel		94.60				
210.4011.00	Impôt sur le bénéfice net des personnes morales		3 327 599.70		1 900 000.00		2 641 213.55
210.4012.00	Impôt sur le capital des personnes morales		192 805.60		100 000.00		180 629.80
210.4013.00	Impôt complémentaire sur les immeubles des personnes morales		139 360.50		150 000.00		186 509.50
210.4020.00	Impôt foncier		1 825 359.25		1 800 000.00		1 831 007.60
210.4040.00	Droits de mutation		692 179.65		400 000.00		638 931.60
210.4050.00	Impôt sur les successions et donations		1 305 319.20		150 000.00		290 666.40
210.4061.00	Impôt sur les chiens		68 350.00		40 000.00		37 350.00
210.4064.00	Taxe sur les appareils automatiques		7 850.00				1 030.00
210.4101.00	Patentes de boissons et tabac		78 315.05		70 000.00		70 684.90
210.4221.00	Intérêts moratoires, amendes et majorations		240 553.45		150 000.00		273 849.42
210.4411.00	Part à l'impôt sur les gains immobiliers		260 467.65		200 000.00		159 363.80
22	SERVICE FINANCIER	6 007 009.29	10 096 776.00	5 845 500.00	10 100 000.00	5 841 652.09	10 128 933.00
220	UBS SA	157 844.60		155 300.00		201 942.20	
220.3210.01	Compte courant no G1-502.280.0	84.25		100.00		84.25	
220.3223.01	Emprunt 2007-2015 - 3.13 %					38 293.60	
220.3223.02	Emprunt 2008-2019 - 3.60 %	157 760.35		155 200.00		163 564.35	
221	BANQUE CANTONALE VAUDOISE	67 617.94		96 000.00		127 092.50	
221.3210.01	Compte courant no 502.20.82	531.56		30 000.00		474.35	
221.3223.01	Emprunt à terme fixe 20015-2021 - 0.70 %	18 880.27		18 400.00		76 540.83	
221.3223.02	Emprunt à terme fixe 2011-2021 - 1.78 %	48 406.11		47 600.00		50 077.32	



COMPTES 2016

Compte	Désignation	Comptes 2016		Budget 2016		Comptes 2015	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
227	ETACOM	4 948 464.00	10 096 776.00	4 760 000.00	10 100 000.00	4 694 000.00	10 128 933.00
227.3520.00	Fonds de péréquation	4 760 000.00		4 760 000.00		4 694 000.00	
227.3520.10	Fonds de péréquation - solde année précédente	188 464.00					
227.4520.00	Fonds de péréquation		10 096 776.00		10 100 000.00		9 972 360.00
227.4520.10	Fonds de péréquation - solde année précédente						156 573.00
228	CIP/CPEV	40 186.25		41 000.00		40 651.25	
228.3223.09	Emprunt 2011-2020 - 2.55 %	25 500.00		25 500.00		25 500.00	
228.3223.12	Emprunt 2014-2022 - 1.55 %	14 686.25		15 500.00		15 151.25	
229	AUTRES EMPRUNTS	792 896.50		793 200.00		777 966.14	
229.3223.02	Rentes genevoises 2008-2023 - 3.87 %	77 400.00		77 400.00		77 400.00	
229.3223.04	Vaudoise Assurances 2013-2028 - 1.87 %	37 400.00		37 400.00		37 400.00	
229.3223.08	SUVA 2012-2024 - 1.50 %	42 000.00		42 000.00		42 000.00	
229.3223.10	SUVA 2006-2016 - 3.21 %	105 930.00		106 000.00		105 930.00	
229.3223.13	Dexia - 2007-2017 - 2.96 %	67 488.00		67 500.00		70 158.00	
229.3223.14	Dexia - 2007-2018 - 3.31 %	100 624.00		100 700.00		104 596.00	
229.3223.15	Postfinance - 2008 - 2020 - 3.8 %	60 040.00		60 100.00		62 320.00	
229.3223.16	Raiffeisen - 2007-2017 - 3.8 %	38 000.00		38 000.00		38 000.00	
229.3223.17	Banque cantonale de Genève - 2011 - 2026 - 2.36 %	94 400.00		94 400.00		100 300.00	
229.3223.18	Postfinance - 2011-2026 - 2.39 %	68 832.00		68 900.00		73 134.00	
229.3223.19	Postfinance - 2014-2029 - 1.81 %	43 892.50		43 900.00		45 375.69	
229.3223.20	Banque cantonale du Valais - 2015-2025 - 1.03 %	19 990.00		20 000.00		21 352.45	
229.3223.21	Postfinance - 2015-2030 - 1.23 %	36 900.00		36 900.00			
230	AMORTISSEMENTS ET RESERVES NON VENTILES	4 871 162.07		500 000.00		2 700 202.90	
230.3301.00	Décalcations de créances irrécouvrables	506 782.14		500 000.00		531 955.15	
230.3303.00	Amortissement terrains et bâtiments	1 109 500.00				8 000.00	
230.3320.00	Amortissements supplémentaires du patrimoine administratif	2 254 879.93				1 185 455.75	
230.3803.00	Attribution au fonds de réserve	1 000 000.00				974 792.00	

323,3188.00 Diminution du nombre de transports par hélicoptère

COMPTES 2016

Compte	Désignation	Comptes 2016		Budget 2016		Comptes 2015	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3	DOMAINES ET BATIMENTS	3 996 249.51	3 715 094.87	4 107 550.00	3 632 050.00	4 409 515.70	3 882 969.75
311	DOMAINE DES BOULEAUX	1 260.00	17 500.00	5 000.00	17 500.00		17 500.00
311.3141.00	Entretien courant du bâtiment			5 000.00			
311.4271.00	Location		17 500.00		17 500.00		17 500.00
312	PARCELLES DIVERSES	419 810.70	813 104.00	128 000.00	467 000.00	182 643.00	425 597.35
312.3146.00	Entretien des parcelles	79 810.70		100 000.00		154 643.00	
312.3290.00	Parts aux gains parcelle BCVs	340 000.00					
312.3312.00	Amortissement réaménagement camping			28 000.00		28 000.00	
312.4232.10	Locations des terrains		105 073.70		100 000.00		107 804.05
312.4232.20	Droits de superficie		339 798.90		340 000.00		299 317.10
312.4232.30	Droits de superficie BCVs		55 000.00				
312.4232.90	Autres revenus		33 231.40		27 000.00		18 476.20
312.4242.00	Gains comptables parcelle BCVs		280 000.00				
32	FORETS	659 150.05	255 540.70	807 650.00	272 550.00	799 104.05	497 755.05
321	TRAITEMENTS DU PERSONNEL FORESTIER	402 095.95		426 000.00		427 944.65	
321.3011.00	Traitements	311 438.50		334 000.00		349 366.80	
321.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	26 446.00					
321.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	43 438.10					
321.3050.00	Assurances	20 773.35					
321.3901.00	Charges sociales imputées			92 000.00		78 577.85	
323	AUTRES FRAIS D'EXPLOITATION	257 054.10	255 540.70	381 650.00	272 550.00	371 159.40	497 755.05
323.3060.00	Indemnisations et remboursements de frais	2 160.25		4 400.00		5 669.80	
323.3091.00	Frais de formation	3 557.30		6 200.00		5 552.55	
323.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	1 288.95		1 500.00		1 296.85	
323.3114.00	Achats de matériel	23 516.85		34 000.00		25 683.05	
323.3115.00	Achat de véhicule					72 733.90	
323.3124.00	Carburant	4 785.00		11 000.00		7 071.60	
323.3134.00	Achats de plants et produits divers	2 119.90		10 000.00		47 615.85	
323.3141.00	Entretien courant des bâtiments forestiers	399.05		4 000.00		321.50	
323.3146.00	Entretien des chemins forestiers et plantations	1 115.55		15 000.00		256.55	
323.3146.01	Entretien des grands arbres	43 673.30		58 000.00		20 339.60	
323.3146.02	Dangers naturels	10 592.60		10 000.00		9 340.20	
323.3154.00	Entretien du matériel	9 636.60		15 000.00		7 122.70	
323.3155.00	Entretien des véhicules	39 652.70		47 000.00		21 475.00	
323.3186.00	Primes d'assurances des véhicules	7 472.60		7 000.00		4 305.10	
323.3188.00	Transports facturés par tiers	47 879.20		87 500.00		74 953.75	
323.3192.00	Taxes sur les véhicules à moteur					197.70	
323.3193.00	Cotisations à des institutions de droit privé	1 206.75		2 000.00		842.20	
323.3518.00	Participation communale aux frais du garde forestier	42 418.50		48 900.00		48 898.50	

323.4355.00	Augmentation du poste due au bois coupé fin 2015 et vendu en 2016	
323.4363.00	Indemnité Bayer	
332.3141.00	Y compris contrôle installation électrique	
332.3185.00	Y compris achat rouge 2014 en février suite à la rupture de stock	Fr. 5 076.40
332.4355.0	Faible récolte 2015	

COMPTES 2016

Compte	Désignation	Comptes 2016		Budget 2016		Comptes 2015	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
323.3809.00	Attribution au fonds de réserve	150.00		150.00		1 100.00	
323.3903.00	Imputation interne de carburant	15 429.00		20 000.00		16 383.00	
323.4309.00	Taxes compensatoires		150.00		150.00		1 100.00
323.4355.00	Ventes de bois		148 259.40				77 985.10
323.4356.00	Facturation de services à des tiers		8 029.45		110 000.00		27 934.45
323.4361.00	Remboursements de traitements		4 223.70				90 072.50
323.4518.00	Subventions fédérales et cantonales		93 330.65		111 000.00		299 109.75
323.4657.00	Rétrocession de douane pour le carburant		1 247.50		1 100.00		1 253.25
323.4903.00	Bois utilisé par d'autres dicastères		300.00		300.00		300.00
33	VIGNES	429 985.86	464 415.85	417 000.00	435 000.00	394 850.20	553 332.05
331	VIGNOBLE COMMUNAL	373 975.60	57 020.00	372 000.00		360 521.80	
331.3080.00	Contrats de vignolage	339 071.00		330 000.00		309 906.40	
331.3114.00	Achats de matériel	1 151.90		1 000.00		1 884.05	
331.3134.00	Achats de plants et produits divers	4 509.80		5 000.00		11 178.75	
331.3146.00	Entretien des murs, aménagement des vignes, AF Yvorne	233.75		6 000.00		7 115.20	
331.3186.00	Prime d'assurance grêle	14 908.00		15 000.00		16 816.60	
331.3658.00	Contributions et frais divers	14 101.15		15 000.00		13 620.80	
331.4363.00	Remboursements de dommages		57 020.00				
332	CAVES COMMUNALES	56 010.26	407 395.85	45 000.00	435 000.00	34 328.40	553 332.05
332.3114.00	Achats de matériel	1 834.21		1 000.00		186.55	
332.3123.00	Electricité	4 751.40		3 000.00		5 784.60	
332.3141.00	Entretien des caves	5 118.35		1 000.00		489.80	
332.3154.00	Entretien du matériel	4 061.20		5 000.00		1 855.55	
332.3185.00	Vinification et mise en bouteilles	40 245.10		35 000.00		26 011.90	
332.4355.00	Vente de la récolte		335 322.80		360 000.00		489 023.60
332.4355.10	Vente de bouteilles		34 168.85		30 000.00		18 335.00
332.4902.00	Bouteilles pour dons et réceptions		37 904.20		45 000.00		45 973.45
340	PARKING SOUTERRAIN HOTEL DE VILLE	41 402.90	110 610.00	52 900.00	110 000.00	27 613.90	110 794.00
340.3123.00	Electricité	13 097.70		13 000.00		15 532.65	
340.3141.00	Entretien courant du bâtiment	21 407.10		29 500.00		7 294.45	
340.3151.00	Entretien du matériel	6 898.10		10 400.00		4 786.80	
340.4272.00	Recettes du parking souterrain		110 610.00		110 000.00		110 794.00

3514231.00 Location d'une année supplémentaire

COMPTES 2016

Compte	Désignation	Comptes 2016		Budget 2016		Comptes 2015	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
35	BATIMENTS	2 444 640.00	2 053 924.32	2 697 000.00	2 330 000.00	3 005 304.55	2 277 991.30
350	SERVICE GENERAL D'ENTRETIEN DES BATIMENTS	883 599.25	52 380.75	909 500.00	137 900.00	858 284.55	43 023.90
350.3011.00	Traitements	515 144.50		519 000.00		504 047.35	
350.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	44 064.60					
350.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	75 897.35					
350.3050.00	Assurances	8 938.05					
350.3114.00	Achats de matériel	7 113.35		7 700.00		10 172.50	
350.3124.00	Carburant	1 637.00		2 000.00		1 623.35	
350.3133.00	Achat de produits de nettoyage	16 356.85		19 800.00		15 552.25	
350.3141.01	Déprédations	21 587.70		10 000.00		43 716.00	
350.3151.00	Entretien du mobilier, machines et matériel divers	168.80		3 500.00		835.85	
350.3155.00	Entretien des véhicules	3 811.70		8 000.00		4 591.40	
350.3182.00	Frais de téléphones	909.40		2 000.00		1 772.60	
350.3186.00	Primes d'assurances des véhicules	4 888.70		5 500.00		5 240.90	
350.3186.10	Primes d'assurances ECA	144 298.70		140 000.00		115 015.10	
350.3186.20	Primes d'assurances de choses	25 737.15		27 000.00		24 530.95	
350.3192.00	Taxes sur les véhicules à moteur	65.00				97.00	
350.3901.00	Charges sociales imputées			129 000.00		119 454.70	
350.3903.00	Imputation interne de carburant	1 565.00		3 000.00		1 774.00	
350.3903.10	Imputation interne eau et épuration	11 415.40		33 000.00		9 860.60	
350.4361.00	Remboursements de traitements		2 728.35				4 568.20
350.4902.00	Imputations internes des assurances		39 142.40				31 792.70
350.4902.01	Déprédations - imputation interne		10 510.00				6 663.00
350.4903.10	Imputation interne (Taxe spécifique)				100 000.00		
351	BATIMENT DES POIRIERS	514.35	10 650.00	100.00		1 026.85	10 440.00
351.3123.00	Electricité	151.30		100.00		424.95	
351.3141.00	Entretien courant du bâtiment	363.05				601.90	
351.4231.00	Locations		10 650.00				10 440.00
352	BATIMENT DU CLOCHER	5 611.15	38 943.50	10 900.00	37 500.00	6 581.10	37 404.15
352.3123.00	Electricité	257.70		400.00		260.85	
352.3124.00	Chauffage	3 051.30		3 000.00		1 507.00	
352.3141.00	Entretien courant du bâtiment	2 302.15		7 500.00		4 813.25	
352.4231.00	Locations		36 540.00		36 000.00		36 540.00
352.4362.00	Remboursements de frais		2 403.50		1 500.00		864.15

356.4363.00	Remboursement dégâts foudre 2015
357.3141.00	Y compris travaux poste de police

COMPTES 2016

Compte	Désignation	Comptes 2016		Budget 2016		Comptes 2015	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
353	LE BEC D'AIGLE	70 819.40	197 755.80	71 000.00	191 000.00	75 458.95	200 925.20
353.3123.00	Electricité	4 150.40		4 000.00		3 879.20	
353.3124.00	Chauffage	4 044.40		5 000.00		4 932.05	
353.3141.00	Entretien courant du bâtiment	19 624.60		19 000.00		23 647.70	
353.3312.00	Amortissement des travaux de rénovation	43 000.00		43 000.00		43 000.00	
353.4231.00	Locations		195 274.80		190 000.00		193 881.45
353.4362.00	Remboursements de frais		2 481.00		1 000.00		1 924.00
353.4363.00	Remboursements de dommages						5 119.75
354	HABITATION EN PECHAUD	1 045.00	11 660.40	5 000.00	11 600.00	426.00	11 660.40
354.3141.00	Entretien courant du bâtiment	1 045.00		5 000.00		426.00	
354.4231.00	Locations		11 660.40		11 600.00		11 660.40
355	ANCIENNE GENDARMERIE	6 300.90	32 160.00	11 300.00	32 000.00	8 773.10	64 000.00
355.3122.00	Gaz	4 570.05		7 000.00		4 455.20	
355.3123.00	Electricité	965.55		1 500.00		1 016.15	
355.3141.00	Entretien courant du bâtiment	765.30		2 800.00		3 301.75	
355.4231.00	Locations		32 160.00		32 000.00		64 000.00
356	CHATEAU ET MAISON DE LA DIME	35 444.40	16 717.45	57 800.00		58 951.25	4 822.00
356.3123.00	Electricité					-548.65	
356.3141.00	Entretien courant des bâtiments	6 240.80		22 000.00		37 758.20	
356.3141.10	Travaux d'amélioration	14 535.00		20 000.00		1 112.35	
356.3151.00	Entretien du mobilier, machines et matériel divers	14 368.60		15 500.00		20 329.35	
356.3903.00	Utilisation de bois	300.00		300.00		300.00	
356.4362.00	Remboursements de frais		2 464.40				4 822.00
356.4363.00	Remboursements de dommages		14 253.05				
357	HOTEL DE VILLE	214 715.40	480 670.90	203 700.00	485 000.00	249 449.50	502 785.25
357.3011.00	Traitements	93 323.60		103 000.00		104 765.95	
357.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	7 908.90					
357.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	10 686.60					
357.3050.00	Assurances	1 698.55					
357.3114.00	Achats de matériel	1 566.95		2 500.00		1 594.65	
357.3123.00	Electricité	25 683.70		20 000.00		26 428.60	
357.3124.00	Chauffage	24 533.00		25 000.00		20 614.35	
357.3141.00	Entretien courant du bâtiment	40 384.60		22 000.00		37 370.55	
357.3141.10	Travaux d'amélioration					27 760.00	
357.3145.00	Entretien des décorations florales	6 000.00		6 000.00		6 000.00	
357.3151.00	Entretien des machines et matériel divers	2 929.50		5 000.00		3 629.60	
357.3901.00	Charges sociales imputées			20 200.00		21 285.80	
357.4231.00	Locations		459 467.85		475 000.00		472 997.15
357.4361.00	Remboursements de traitements						1 672.20
357.4362.00	Remboursements de frais		13 093.05		10 000.00		27 318.35



COMPTES 2016

Compte	Désignation	Comptes 2016		Budget 2016		Comptes 2015	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
357.4363.00	Remboursements de dommages		8 110.00				797.55
358	HALLE DES GLARIERS	157 855.80	27 218.00	164 200.00	25 000.00	44 052.95	30 853.60
358.3111.00	Achats de mobilier, machines et matériel divers	162.60		1 000.00		612.05	
358.3123.00	Electricité	7 540.50		10 000.00		4 628.40	
358.3124.00	Chauffage	12 810.80		15 000.00		15 269.90	
358.3141.00	Entretien courant du bâtiment	12 498.50		10 800.00		12 529.50	
358.3141.10	Travaux d'amélioration			1 500.00		9 000.00	
358.3151.00	Entretien du mobilier, machines et matériel divers	2 539.95		3 500.00		1 708.90	
358.3182.00	Frais de téléphones	303.45		400.00		304.20	
358.3312.00	Amortissement	122 000.00		122 000.00			
358.4271.00	Locations		27 218.00		25 000.00		30 750.60
358.4362.00	Remboursements de frais						103.00
359	AIGLON	20 245.85	22 753.50	22 000.00	17 000.00	37 860.30	25 928.00
359.3111.00	Achats de mobilier, machines et matériel divers	223.25		600.00		176.50	
359.3123.00	Electricité	3 314.25		3 000.00		1 547.65	
359.3124.00	Chauffage	8 912.90		10 000.00		8 738.80	
359.3141.00	Entretien courant du bâtiment	7 491.25		8 100.00		27 093.15	
359.3182.00	Frais de téléphones	304.20		300.00		304.20	
359.4271.00	Locations		22 753.50		17 000.00		23 198.00
359.4363.00	Remboursements de dommages						2 730.00
360	HABITATION DES ABATTOIRS	73.00	13 356.00	6 000.00	18 000.00	5 129.60	13 356.00
360.3141.00	Entretien courant du bâtiment	73.00		6 000.00		3 629.60	
360.3141.10	Travaux d'amélioration					1 500.00	
360.4271.00	Locations		13 356.00		14 000.00		13 356.00
360.4272.00	Recettes du parking				4 000.00		
361	ANCIENNE MAISON DE VILLE	304.20		10 800.00		8 852.55	8 459.20
361.3122.00	Gaz			4 000.00		1 244.05	
361.3123.00	Electricité			3 000.00		2 153.10	
361.3141.00	Entretien courant du bâtiment			3 500.00		5 151.20	
361.3182.00	Frais de téléphones	304.20		300.00		304.20	
361.4271.00	Locations						8 459.20
362	ANCIEN STAND	11 204.20	18 369.00	12 500.00	17 000.00	12 378.10	17 021.00
362.3123.00	Electricité	6 865.70		7 000.00		6 674.10	
362.3141.00	Entretien courant du bâtiment	4 338.50		5 500.00		5 704.00	
362.4271.00	Locations		14 369.00		15 000.00		16 261.00
362.4362.00	Remboursements de frais		4 000.00		2 000.00		760.00

366.3141.00	Y compris honoraires inscription RF UAPE Fr. 4 750.00 Y compris travaux extérieurs UAPE Fr. 4 328.00
366.4271.00	Locations garages Alpes 4 Fr. 9 240.00 Locations cabane scouts Fr. 2 610.00
367	Changement selon nouveau bail dès le 1 ^{er} juillet 2016

COMPTES 2016

Compte	Désignation	Comptes 2016		Budget 2016		Comptes 2015	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
363	REFUGE DU FAHY	1 468.75	10 978.70	3 400.00	10 000.00	1 766.75	11 111.00
363.3123.00	Electricité	255.50		500.00		464.75	
363.3141.00	Entretien courant du bâtiment	966.25		2 400.00		1 302.00	
363.3151.00	Entretien du mobilier, machines et matériel divers	247.00		500.00			
363.4271.00	Locations		10 978.70		10 000.00		11 111.00
364	REFUGE DU LARREVOIN	4 533.75	13 015.50	10 100.00	12 000.00	3 582.50	10 489.80
364.3123.00	Electricité	2 126.85		2 000.00		2 459.35	
364.3141.00	Entretien courant du bâtiment	2 406.90		6 100.00		895.15	
364.3151.00	Entretien du mobilier, machines et matériel divers			2 000.00		228.00	
364.4271.00	Locations		13 015.50		12 000.00		10 489.80
365	EDICULES PUBLICS	22 979.20		32 000.00		19 287.95	
365.3123.00	Electricité	12 231.80		7 000.00		6 971.70	
365.3141.00	Entretien courant des bâtiments	10 747.40		25 000.00		12 316.25	
366	BATIMENTS DIVERS	29 011.05	12 860.00	20 000.00	500.00	43 791.40	770.00
366.3123.00	Electricité	4 216.95		7 000.00		2 744.35	
366.3141.00	Entretien courant des bâtiments	24 794.10		13 000.00		41 047.05	
366.4271.00	Locations		11 850.00				
366.4319.00	Recettes du poids public		1 010.00		500.00		770.00
367	IMMEUBLE "MON SEJOUR"	354 915.45	283 496.20	538 900.00	471 900.00	398 689.25	462 816.05
367.3011.00	Traitements	86 965.20		180 000.00		196 703.60	
367.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	6 703.25					
367.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	5 196.00					
367.3050.00	Assurances	1 759.40					
367.3060.00	Indemnités et remboursements de frais	1 059.10		1 500.00		1 019.90	
367.3066.00	Subsistance et distributeur boissons	3 173.15		20 000.00		17 189.60	
367.3111.00	Achats de mobilier, machines et matériel divers	8 309.00		18 200.00		6 199.00	
367.3122.00	Gaz	42 595.85		70 000.00		45 887.05	
367.3123.00	Electricité	10 797.05		12 000.00		11 482.90	
367.3133.00	Achat de produits de nettoyage			9 000.00		3 254.35	
367.3141.00	Entretien courant du bâtiment	73 881.20		42 000.00		32 981.70	
367.3141.10	Travaux d'amélioration	104 208.00		117 000.00		32 530.00	
367.3151.00	Entretien du mobilier, machines et matériel divers	8 424.25		23 000.00		7 373.40	
367.3182.00	Frais de téléphones	1 844.00		4 000.00		3 303.70	
367.3901.00	Charges sociales imputées			42 200.00		40 764.05	
367.4231.00	Locations		261 596.20		450 000.00		431 433.80
367.4361.00	Remboursements de traitements						9 482.25
367.4904.00	Loyer imputé aux écoles		21 900.00		21 900.00		21 900.00

368.4231.00	Début des travaux repoussé début 2017
368.4272.00	Début des travaux repoussé début 2017
369.3122.00	Chauffage passé du mazout au gaz
369.3199.00	Assujettissement TVA parking e P+R
369.4231.00	Abandon du complément de loyer
371.4271.00	Véhicule VSS plus stationné à la caserne dès le 1 ^{er} juillet 2016

COMPTES 2016

Compte	Désignation	Comptes 2016		Budget 2016		Comptes 2015	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
368	PARCELLE ex-URECH						
368.3123.00	Electricité	92.10	26 735.00	800.00		137.00	33 960.00
368.3141.00	Entretien courant	92.10		300.00		137.00	
368.4231.00	Locations			500.00			
368.4272.00	Recettes du parking		12 700.00				15 180.00
			14 035.00				18 780.00
369	IMMEUBLE "NOVASSALLES"						
369.3114.00	Achats de matériel	394 925.15	556 417.62	413 200.00	650 000.00	468 009.90	610 815.75
369.3122.00	Gaz					33.80	
369.3123.00	Electricité	52 233.80				17 830.45	
369.3124.00	Chauffage	9 950.45		10 000.00		8 404.80	
369.3141.00	Entretien courant du bâtiment			50 000.00		28 180.10	
369.3141.10	Travaux d'amélioration	12 048.85		14 000.00		26 653.85	
369.3151.00	Entretien du mobilier, machines et matériel divers	5 528.60				8 140.00	
369.3182.00	Frais de téléphones	1 052.40		12 800.00		2 468.20	
369.3199.00	TVA	23 711.05		1 000.00		1 052.00	
369.3312.00	Amortissement					84 846.70	
369.4231.00	Locations	290 400.00		325 400.00		290 400.00	
369.4272.00	Recettes parking		154 562.40		255 000.00		224 428.40
369.4362.00	Remboursements de frais		386 855.22		360 000.00		386 171.50
			15 000.00		35 000.00		215.85
370	MARGENCEL 13						
370.3122.00	Gaz	25 200.00	25 200.00	14 000.00	14 000.00	25 200.00	25 200.00
370.3123.00	Electricité	4 967.25		7 000.00		5 793.10	
370.3141.00	Entretien courant du bâtiment	68.30		3 000.00		55.00	
370.3803.00	Attribution au fonds d'amortissement Margencel 13			4 000.00		5 942.80	
370.4231.00	Locations	20 164.45				13 409.10	
			25 200.00		14 000.00		25 200.00
371	CASERNE SDIS						
371.3111.00	Achats de mobilier, machines et matériel divers	122 616.50	140 096.00	134 300.00	149 600.00	117 615.00	140 000.00
371.3122.00	Gaz	1 228.45		1 200.00		11.90	
371.3123.00	Electricité	7 758.20		12 000.00		5 793.60	
371.3141.00	Entretien courant du bâtiment	7 756.65		5 000.00		5 124.40	
371.3312.00	Amortissement de la caserne	7 773.20		12 000.00		4 385.10	
371.3909.00	Intérêts imputés	75 000.00		75 000.00		75 000.00	
371.4271.00	Locations	23 100.00		29 100.00		27 300.00	
			140 096.00		149 600.00		140 000.00
372	SALLE DES NOYERS						
372.3114.00	Achats de matériel	42 992.00	48 000.00	45 500.00	50 000.00	560 000.00	12 150.00
372.3141.00	Entretien courant du bâtiment			500.00			
372.3151.00	Entretien du mobilier, machines et matériel divers	492.00		2 000.00			
372.3312.00	Amortissement des travaux			500.00			
372.4231.00	Locations	42 500.00		42 500.00		560 000.00	
			48 000.00		50 000.00		12 150.00



COMPTES 2016

Compte	Désignation	Comptes 2016		Budget 2016		Comptes 2015	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
373	MEDIATHEQUE	38 173.15	14 490.00				
373.3123.00	Electricité	173.15					
373.3312.00	Amorissement travaux Médiathèque	38 000.00					
373.4231.00	Locations		14 490.00				

431.3115.00	Le véhicule prévu au budget ne correspondait pas aux prestations attendues par celui-ci. C'est pourquoi, la Municipalité a accepté un achat supérieur au budget d'un véhicule adapté qui nous évitera de louer des machines à des tiers
431.3135.00	Pas possible de prévoir l'intensité des hivers

COMPTES 2016

Compte	Désignation	Comptes 2016		Budget 2016		Comptes 2015	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4	TRAVAUX	8 667 663.39	3 292 669.02	8 723 250.00	3 011 700.00	8 897 213.30	3 379 215.47
411	SERVICE TECHNIQUE	714 832.05		634 000.00		683 075.40	120.00
411.3011.00	Traitements	556 908.90		485 000.00		524 296.60	
411.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	47 817.55					
411.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	69 827.95					
411.3050.00	Assurances	9 679.60					
411.3060.00	Indemnisations et remboursements de frais	4 476.60		7 000.00		4 835.90	
411.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	9 577.95		10 000.00		8 483.25	
411.3111.00	Achats de mobilier, machines et matériel divers	1 864.40		2 000.00		206.00	
411.3181.00	Frais de ports	2 690.35		3 000.00		2 180.60	
411.3182.00	Frais de téléphones	1 988.75		2 000.00		2 333.50	
411.3901.00	Charges sociales imputées			115 000.00		130 739.55	
411.3902.00	Informatique - imputation interne	10 000.00		10 000.00		10 000.00	
411.4362.00	Remboursements de frais						120.00
412	BATIMENT DES TRAVAUX	137 246.90	31 362.00	142 000.00	32 000.00	71 594.35	31 222.00
412.3123.00	Electricité	12 475.10		12 000.00		11 649.70	
412.3124.00	Chauffage	40 773.90		50 000.00		36 723.25	
412.3141.00	Entretien courant du bâtiment	18 997.90		15 000.00		16 163.10	
412.3141.10	Travaux d'amélioration	65 000.00		65 000.00		7 058.30	
412.4271.00	Locations		31 362.00		32 000.00		31 222.00
413	INSPECTORAT DES CHANTIERES ET SECURITE AU TRAVAIL	132 964.10	5 208.75	138 800.00	15 000.00	142 279.90	4 878.25
413.3011.00	Traitements	101 074.35		105 000.00		108 849.10	
413.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	8 666.55					
413.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	14 660.40					
413.3050.00	Assurances	1 700.95					
413.3060.00	Indemnisations et remboursements de frais	1 500.35		2 000.00		1 152.40	
413.3091.00	Frais de formation			2 000.00		350.00	
413.3114.00	Achats de matériel	5 361.50		3 000.00		6 094.30	
413.3901.00	Charges sociales imputées			26 800.00		25 834.10	
413.4528.00	Participation diverses		5 208.75		15 000.00		4 878.25
431	ROUTES	3 799 540.48	574 822.23	3 862 450.00	486 000.00	4 081 185.89	688 404.69
431.3011.00	Traitements	1 364 623.75		1 400 000.00		1 446 578.50	
431.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	116 884.55					
431.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	163 805.95					
431.3050.00	Assurances	26 526.55					
431.3060.00	Indemnisations et remboursements de frais	346.90		1 000.00		403.60	
431.3091.00	Frais de formation	1 380.00		3 000.00		4 912.00	
431.3114.00	Achats de matériel	34 341.55		44 000.00		77 083.10	
431.3115.00	Achat de véhicule	73 980.00		37 000.00		40 060.00	
431.3124.00	Carburant	56 522.30		60 000.00		57 301.45	
431.3135.00	Déneigement	57 283.35		45 000.00		58 164.30	

4313154.10 Achat horodateurs Hôpital

COMPTES 2016

Compte	Désignation	Comptes 2016		Budget 2016		Comptes 2015	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
431.3142.00	Entretien du réseau routier par le service de la voirie	68 522.10		70 000.00		89 856.25	
431.3142.10	Entretien du réseau routier par les entreprises	396 855.85		410 000.00		470 989.95	
431.3154.00	Entretien du matériel	15 488.65		15 000.00		10 337.55	
431.3154.10	Achats et entretien paromètres	38 951.60		15 000.00		21 433.25	
431.3155.00	Entretien des véhicules	18 628.30		35 000.00		28 003.00	
431.3156.00	Entretien des équipements	9 361.80		15 000.00		11 972.50	
431.3186.00	Primes d'assurances des véhicules	20 443.10		17 000.00		10 626.40	
431.3186.10	Sécurité au travail	4 076.15		3 000.00		1 308.80	
431.3188.00	Frais de balayage mécanique	249 928.00		250 000.00		230 782.00	
431.3192.00	Taxes sur les véhicules à moteur	3 396.40		5 000.00		4 341.05	
431.3311.00	Amortissement d'ouvrages de génie civil	622 950.00		633 950.00		622 950.00	
431.3316.01	Amortissement Place de la Gare	202 500.00		202 500.00		202 500.00	
431.3804.00	Attribution au fonds provenant des parcomètres	252 743.63		255 000.00		221 614.59	
431.3819.00	Versement au fonds de réserve PQ					126 000.00	
431.3901.00	Charges sociales imputées			346 000.00		343 967.60	
431.4272.00	Taxes de stationnement et d'utilisation du domaine public		319 352.73		270 000.00		265 494.39
431.4313.00	Emoluments administratifs		16 964.00		10 000.00		9 604.25
431.4356.00	Facturation de services à des tiers		16 849.45		16 000.00		33 611.75
431.4359.00	Ventes et prestations diverses		10 455.15		10 000.00		10 810.50
431.4361.00	Remboursements de traitements		69 426.90		30 000.00		96 824.10
431.4363.00	Remboursements de dommages					1 299.70	
431.4659.00	Participation Plan de Quartier					126 000.00	
431.4804.00	Prélèvement au fonds de réserve		116 500.00		116 500.00		116 500.00
431.4903.00	Utilisation de carburant par d'autres sections		25 274.00		33 500.00		28 260.00
432	ECLAIRAGE PUBLIC	565 606.15	105 123.55	590 000.00	105 000.00	548 085.90	63 932.05
432.3123.00	Electricité	183 501.45		195 000.00		204 425.10	
432.3143.00	Entretien du réseau	300 781.05		305 000.00		247 901.35	
432.3143.10	Extension du réseau	59 326.55		60 000.00		53 085.25	
432.3143.20	Eclairage de Noël	21 997.10		30 000.00		42 674.20	
432.4362.01	Recettes diverses		5 123.55		5 000.00		13 932.05
432.4903.00	Imputation interne Taxe spécifique		100 000.00		100 000.00		50 000.00
440	ESPACES VERTS ET CIMETIERE	464 758.45	14 100.00	503 000.00	5 000.00	497 304.35	10 614.40
440.3114.00	Achats de matériel	7 617.70		6 000.00		1 439.75	
440.3145.00	Entretien courant des pelouses et du cimetière	105 452.70		115 000.00		127 542.95	
440.3154.00	Entretien du matériel	12 440.55		12 000.00		19 484.15	
440.3185.00	Entretiens et aménagements facturés par les horticulteurs	339 247.50		370 000.00		348 837.50	
440.4272.00	Concessions d'inhumation		14 100.00		5 000.00		10 400.00
440.4363.00	Remboursements de dommages						214.40



COMPTES 2016

Compte	Désignation	Comptes 2016		Budget 2016		Comptes 2015	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
450	ORDURES MENAGERES ET DECHETTERIE	1 451 092.62	1 312 260.75	1 573 300.00	1 259 000.00	1 490 591.88	1 362 728.65
450.3011.00	Traitements	375 927.95		375 000.00		373 890.10	
450.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	32 161.45					
450.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	45 667.20					
450.3050.00	Assurances	6 883.85					
450.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	4 591.60		7 000.00		4 658.80	
450.3114.00	Achats de matériel	64 712.60		70 000.00		54 303.70	
450.3141.00	Entretien de la décharge et du centre de tri	3 079.45		15 000.00		11 676.10	
450.3141.01	Ecopoints	121 092.40		170 000.00		122 304.00	
450.3181.00	Frais de ports	1 275.00		1 500.00		1 190.00	
450.3182.00	Frais de téléphones	400.45		1 000.00		451.20	
450.3188.00	Enlèvement des ordures	265 896.20		265 000.00		264 496.95	
450.3188.01	Enlèvement des ordures - Déchetterie	142 771.25		140 000.00		146 561.20	
450.3188.02	Enlèvement déchets spéciaux	14 030.30		15 000.00		15 290.95	
450.3188.03	Enlèvement du verre	14 136.10		15 000.00		14 900.00	
450.3188.10	Elimination des ordures	218 699.20		230 000.00		225 843.40	
450.3188.11	Elimination des ordures - Déchetterie	41 253.45		42 000.00		42 013.15	
450.3188.13	Elimination des ordures - Déchetterie - Bois	30 616.60		32 000.00		28 975.80	
450.3188.14	Elimination des ordures - Déchetterie - Déchets inertes	10 295.45		10 000.00		8 618.75	
450.3188.15	Elimination des ordures - Déchetterie - Gazon/branches	45 607.00		59 000.00		70 816.35	
450.3199.00	TVA	1 995.12		20 000.00		642.43	
450.3901.00	Charges sociales imputées			95 800.00		93 870.00	
450.3902.00	Service informatique - imputation interne	10 000.00		10 000.00		10 089.00	
450.4342.00	Taxe sur les ordures		700 671.90		630 000.00		737 929.95
450.4342.01	Taxe annuelle sur les ordures		530 471.50		525 000.00		529 377.35
450.4342.02	Verre		32 396.85		34 000.00		32 250.55
450.4342.03	Papier-carton		21 427.20		30 000.00		23 762.40
450.4342.04	Boîtes-Alu-Divers		1 548.00		7 000.00		8 830.10
450.4342.05	Frigos et petits électroménagers		9 532.60		9 000.00		9 734.30
450.4342.06	Pet		4 240.00		5 000.00		4 300.00
450.4342.07	Ferraille		6 848.20		14 000.00		9 921.65
450.4342.10	Cartes déchetterie		4 758.50		5 000.00		4 110.55
450.4361.00	Remboursements de traitements						1 779.80
450.4526.00	Participation des Communes (déchets spéciaux)		366.00				732.00



COMPTES 2016

Compte	Désignation	Comptes 2016		Budget 2016		Comptes 2015	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
46	EPURATION DES EAUX	1 230 980.09	1 230 980.09	1 109 700.00	1 109 700.00	1 217 315.43	1 217 315.43
461	RESEAU D'EGOUTS	599 992.04	335 472.30	381 400.00	150 000.00	566 289.78	381 914.35
461.3011.00	Traitements	59 101.50		60 000.00		59 162.00	
461.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	5 067.40					
461.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	7 959.00					
461.3050.00	Assurances	994.20					
461.3123.00	Electricité	2 924.00		6 000.00		5 688.35	
461.3144.00	Entretien des canalisations	230 994.70		220 000.00		196 305.26	
461.3182.00	Frais de téléphones	372.30		300.00		182.35	
461.3811.00	Attribution au fonds de réserve pour l'épuration des eaux	223 395.94				221 372.82	
461.3901.00	Charges sociales imputées			15 100.00		14 755.00	
461.3902.00	Service informatique - Imputation interne	69 183.00		80 000.00		68 824.00	
461.4341.00	Taxes de raccordement		335 273.20		150 000.00		381 914.35
461.4356.00	Facturation de services à des tiers		199.10				
462	STATION D'EPURATION	630 988.05	895 507.79	728 300.00	959 700.00	651 025.65	835 401.08
462.3011.00	Traitements	188 348.85		187 000.00		183 949.35	
462.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	16 151.65					
462.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	27 872.80					
462.3050.00	Assurances	3 168.70					
462.3060.00	Indemnisations et remboursements de frais	300.30		500.00		240.00	
462.3091.00	Frais de formation	60.00		300.00		25.00	
462.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	805.30		1 000.00		865.20	
462.3114.00	Achats de matériel	6 680.35		7 800.00		1 885.70	
462.3122.00	Gaz	330.00		5 000.00			
462.3123.00	Electricité	67 554.70		90 000.00		67 895.25	
462.3124.00	Carburant	170.35		100.00		163.90	
462.3133.00	Achat de produits d'exploitation	30 597.40		50 000.00		44 629.80	
462.3141.00	Entretien courant des bâtiments	5 895.15		10 000.00		57 281.05	
462.3154.00	Travaux d'amélioration			5 000.00		30 555.55	
462.3155.00	Entretien du matériel	23 130.40		52 000.00		49 094.20	
462.3181.00	Entretien des véhicules	132.15		1 000.00		253.90	
462.3182.00	Frais de ports					7.00	
462.3183.00	Frais de téléphones	1 926.60		2 000.00		1 913.95	
462.3185.00	Frais d'analyses et d'expertises	12 022.60		20 000.00		10 945.75	
462.3186.00	Primes d'assurances des véhicules	1 157.70		1 500.00		1 042.70	
462.3188.00	Transports et élimination des déchets	150 731.45		150 000.00		147 568.90	
462.3191.00	Taxe fédérale sur les EU (Finance micropolluants)	86 724.00		90 000.00			
462.3193.00	Cotisations à des institutions de droit privé			100.00			
462.3901.00	Charges sociales imputées			48 000.00		46 760.45	
462.3902.00	Imputation interne des assurances	7 227.60		7 000.00		5 948.00	
462.4112.10	Redevance électricité		48 816.84		55 000.00		54 501.73
462.4342.00	Taxes périodiques d'épuration		832 001.35		820 000.00		775 571.75
462.4518.00	Subventions fédérales et cantonales		8 518.50				



COMPTES 2016

Compte	Désignation	Comptes 2016		Budget 2016		Comptes 2015	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
462.4811.00	Prélèvement sur le fonds de réserve				66 700.00		
462.4903.00	Imputation interne épuration bâtiments		6 171.10		18 000.00		5 327.60
470	COURS D'EAUX	170 642.55	18 811.65	170 000.00		165 780.20	
470.3147.00	Entretien des cours d'eau	170 642.55		170 000.00		165 780.20	
470.4516.00	Part du Canton		18 811.65				

501.3522.00	Dans le passé, les facturations des Communes où les élèves scolarisés en dérogation dans d'autres établissements étaient rares et étaient comptabilisées en moins dans le compte 520.4512.00. Maintenant, nous avons ouvert un compte complètement dédié à ces écoles
-------------	---

COMPTES 2016

Compte	Désignation	Comptes 2016		Budget 2016		Comptes 2015	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
5	INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES	3 518 233.66	234 657.31	3 752 800.00	296 000.00	3 355 898.55	200 290.69
501	ADMINISTRATION GENERALE DES ECOLES	242 129.36		220 100.00		153 960.55	
501.3102.00	Livres, documentation et insertions dans les journaux	55.00		100.00		55.00	
501.3111.00	Achats de mobilier, machines et matériel divers	25.00		3 000.00		43.70	
501.3112.00	Achats de mobilier scolaire	98 044.76		92 000.00		49 671.80	
501.3116.00	Achats d'équipements et de matériel général d'enseignement	1 697.55		1 000.00		1 330.55	
501.3151.00	Entretien du mobilier, machines et matériel divers			500.00			
501.3152.00	Entretien du mobilier scolaire et des engins de gymnastique	5 760.00		15 500.00		6 990.00	
501.3188.00	Transports d'élèves	15 859.35		30 000.00		18 247.80	
501.3189.00	Frais divers	3 895.00		1 000.00		3 795.00	
501.3512.00	Part communale Fondation la Monneresse	13 947.00		15 000.00		14 349.00	
501.3512.10	Participation aux salaires de la Direction des écoles	38 363.15		40 000.00		38 311.50	
501.3522.00	Ecolages	45 428.55					
501.3659.00	Dons occasionnels	1 425.00		2 000.00		1 000.00	
501.3663.00	Part communale à des manifestations culturelles	17 629.00		20 000.00		20 166.20	
502	BATIMENTS SCOLAIRES	1 916 775.85	34 341.11	2 031 000.00	73 000.00	1 941 473.60	54 352.34
502.3011.00	Traitements	360 516.00		333 000.00		338 642.05	
502.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	30 278.00					
502.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	25 415.60					
502.3050.00	Assurances	8 786.10					
502.3114.00	Achats de matériel	6 334.55		11 600.00		13 840.15	
502.3122.00	Gaz	97 318.55		100 000.00		107 264.05	
502.3123.00	Electricité	76 171.65		100 000.00		95 948.25	
502.3124.00	Chauffage	75 622.00		110 000.00		96 589.90	
502.3133.00	Achat de produits de nettoyage	24 796.55		26 000.00		19 514.05	
502.3141.00	Entretien courant des bâtiments	175 411.05		189 000.00		193 304.30	
502.3141.10	Travaux d'amélioration	105 286.75		119 000.00		71 146.00	
502.3154.00	Entretien du matériel					135.85	
502.3161.00	Location salles de gymnastique	16 000.00		16 000.00		16 000.00	
502.3161.10	Locations de salles					9 000.00	
502.3161.20	Location Monneresse	28 715.25		25 000.00			
502.3312.00	Amortissement des bâtiments	568 000.00		568 000.00		568 000.00	
502.3901.00	Charges sociales imputées			65 000.00		63 397.05	
502.3902.00	Imputation interne des assurances	28 313.80		27 400.00		22 828.95	
502.3902.10	Dépédérations - imputation interne	10 510.00				6 663.00	
502.3909.00	Intérêts imputés	279 300.00		341 000.00		319 200.00	
502.4112.10	Redevance électricité		19 025.26		20 000.00		19 141.99
502.4271.00	Locations		6 878.00		53 000.00		26 675.00
502.4362.00	Remboursements de frais		7 643.60				7 192.85
502.4363.00	Remboursements de dommages		794.25				1 342.50



COMPTES 2016

Compte	Désignation	Comptes 2016		Budget 2016		Comptes 2015	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
513	FETE DES ECOLES	9 244.25		10 000.00		8 781.90	
513.3170.00	Frais de manifestations	9 244.25		10 000.00		8 781.90	
520	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE		188 465.40		210 000.00		136 246.80
520.4512.00	Part de l'Etat et des communes aux charges de l'enseignement		188 465.40		210 000.00		136 246.80
530	ENSEIGNEMENT SPECIALISE	1 050 144.30		1 173 900.00		973 987.00	
530.3141.00	Entretien des locaux du jardin d'enfants	4 375.60		5 000.00		5 736.00	
530.3655.00	Subvention communale "Pirouette"	30 000.00		30 000.00		30 000.00	
530.3655.10	Participation au réseau LAJE	993 868.70		1 117 000.00		916 351.00	
530.3904.00	Petit Mousse - location imputée	21 900.00		21 900.00		21 900.00	
540	OFFICE D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE	8 974.80		10 000.00		8 857.15	
540.3512.00	Part communale au coût de l'orientation professionnelle	8 974.80		10 000.00		8 857.15	
560	SERVICE DENTAIRE ET MEDICAL	43 331.55		55 000.00		53 670.40	
560.3654.00	Part communale aux soins dentaires	36 710.35		45 000.00		48 023.75	
560.3654.10	Visites médicales, contrôle de la LVT et vaccinations	6 621.20		10 000.00		5 646.65	
570	SPORTS SCOLAIRES ET CAMPS SPORTIFS	70 705.70		66 000.00		70 189.90	
570.3116.00	Achats d'équipements et de matériel général d'enseignement	5 759.35		12 000.00		9 158.70	
570.3163.00	Location d'équipements	8 241.00		3 000.00		4 116.00	
570.3180.00	Cours de ski			5 000.00		6 470.00	
570.3188.00	Frais de transports	32 101.60		25 000.00		34 566.40	
570.3652.00	Part au déficits des camps sportifs	21 635.85		15 000.00		12 077.40	
570.3653.00	Redevance utilisation piscine et débours activités sportives	2 967.90		6 000.00		3 801.40	
58	TEMPLES ET CULTES	176 927.85	11 850.80	186 800.00	13 000.00	144 978.05	9 691.55
580	TEMPLES	176 927.85	11 850.80	186 800.00	13 000.00	144 978.05	9 691.55
580.3011.00	Traitements	45 334.05		45 000.00		39 963.55	
580.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	3 485.75					
580.3050.00	Assurances	1 297.85					
580.3122.00	Gaz	4 488.30		7 000.00		4 077.90	
580.3123.00	Electricité	12 889.65		15 000.00		10 542.65	
580.3141.00	Entretien courant des bâtiments	11 891.25		20 100.00		-11 900.70	
580.3312.00	Amortissement du Centre funéraire	43 000.00		43 000.00		43 000.00	
580.3652.00	Communauté catholique	52 141.00		50 000.00		53 326.20	
580.3652.20	Eglise allemande - Contribution forfaitaire	2 400.00		2 400.00		2 400.00	
580.3901.00	Charges sociales imputées			4 300.00		3 568.45	
580.4359.00	Utilisation chambres funéraires		4 350.00		5 000.00		3 400.00
580.4362.00	Remboursements de frais		7 500.80		8 000.00		6 291.55



COMPTES 2016

Compte	Désignation	Comptes 2016		Budget 2016		Comptes 2015	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6	POLICE	4 579 842.44	1 131 549.15	4 712 100.00	1 177 500.00	4 543 715.79	1 285 460.82
611	SERVICE DE POLICE	3 087 682.49	7 398.00	3 101 000.00		2 953 627.14	18 957.00
611.3116.10	Caméras de surveillance	7 085.90				40 667.10	
611.3185.00	Constats de décès	5 366.45		10 000.00		7 688.50	
611.3188.00	Convois funéraires	13 894.05		17 000.00		16 524.00	
611.3510.00	Réforme policière vaudoise - participation communale	345 991.00		346 000.00		345 498.00	
611.3521.20	Participation à Police Chablais	2 715 345.09		2 728 000.00		2 543 249.54	
611.4520.10	Réforme policière vaudoise - solde année précédente		7 398.00				18 957.00
612	SIGNALISATION ROUTIERE	50 938.30		70 000.00	3 000.00	91 349.05	754.50
612.3111.00	Achats de matériel spécialisé			7 000.00		79.05	
612.3123.00	Electricité	3 609.50		3 000.00		3 135.95	
612.3143.00	Entretien et amélioration du réseau	47 328.80		60 000.00		88 134.05	
612.4363.00	Remboursements de dommages				3 000.00		754.50
620	OFFICE DE LA POPULATION	262 107.10	52 943.70	233 700.00	60 000.00	237 075.90	50 826.65
620.3011.00	Traitements	200 640.60		175 000.00		181 082.90	
620.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	17 203.90					
620.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	21 883.80					
620.3050.00	Assurances	1 113.20					
620.3060.00	Indemnisations et remboursements de frais	958.60		1 000.00		862.40	
620.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	6 018.20		5 000.00		5 529.10	
620.3111.00	Achats de mobilier, machines et matériel divers			500.00		657.35	
620.3151.00	Entretien du mobilier, machines et matériel divers	469.80		500.00		469.80	
620.3181.00	Frais de ports	4 806.50		5 000.00		4 020.05	
620.3182.00	Frais de téléphones	1 512.50		1 500.00		1 448.30	
620.3901.00	Charges sociales imputées			37 700.00		35 506.00	
620.3902.00	Informatique - imputation interne	7 500.00		7 500.00		7 500.00	
620.4312.00	Emoluments		52 943.70		60 000.00		50 694.90
620.4361.00	Remboursements de traitements						131.75
633	EQUARRISSEUR	735.00		1 000.00		750.00	
633.3185.00	Indemnités	735.00		1 000.00		750.00	
65	SERVICE DE DEFENSE CONTRE L'INCENDIE	911 677.20	909 919.15	1 005 900.00	934 500.00	1 015 602.25	956 254.90
650	SERVICE DE DEFENSE INCENDIE ET DE SECOURS	258 116.80	256 358.75	326 400.00	255 000.00	316 465.50	257 118.15
650.3521.10	Participation au SDIS Chablais	258 116.80		326 400.00		316 465.50	
650.4301.00	Taxes non-pompier		358.75				1 118.15
650.4909.00	Impôt affecté à la Sécurité publique		256 000.00		255 000.00		256 000.00



COMPTES 2016

Compte	Désignation	Comptes 2016		Budget 2016		Comptes 2015	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
652	SDIS CHABLAIS	653 560.40	653 560.40	679 500.00	679 500.00	699 136.75	699 136.75
652.3011.00	Traitements	86 713.05		88 000.00		86 773.75	
652.3013.00	Solides	286 116.95		295 000.00		290 161.55	
652.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	15 064.25		2 000.00		24 938.70	
652.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	9 269.40					
652.3050.00	Assurances	1 724.50					
652.3060.00	Indemnités et remboursements de frais			1 000.00		166.60	
652.3066.00	Subsistance lors d'intervention	11 239.30		14 000.00		13 446.85	
652.3091.00	Frais de formation	38 609.85		42 000.00		52 130.45	
652.3093.00	Frais sanitaires du personnel	7 926.00		4 000.00		4 712.00	
652.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	1 211.10		2 000.00		880.10	
652.3102.00	Livres, documentation et insertions dans les journaux	293.50		1 000.00		336.25	
652.3111.00	Achats de mobilier, machines et matériel divers	2 840.85		1 000.00		3 559.60	
652.3115.00	Achat de véhicule	8 980.40		10 500.00			
652.3116.00	Achats d'équipements et de matériel général d'enseignement	6 617.80		9 500.00		18 121.75	
652.3116.10	Remplacement de matériel, d'outillage et de mobilier	1 771.50		5 000.00		5 073.45	
652.3124.00	Carburant	621.75		1 000.00		875.55	
652.3155.00	Entretien des véhicules	7 058.05		5 000.00		4 414.35	
652.3156.00	Entretien du matériel, de l'outillage et du mobilier	2 501.80		6 000.00		4 723.20	
652.3161.00	Loyer	140 000.00		147 000.00		147 364.65	
652.3181.00	Frais de ports	148.90		1 000.00		341.55	
652.3182.00	Frais de téléphones + CTA + OFCOM	1 755.80		2 500.00		2 500.25	
652.3186.00	Primes d'assurances des véhicules	9 974.90		3 500.00		1 842.00	
652.3188.00	Enlèvement des déchets			1 500.00		2 262.05	
652.3189.00	Frais divers	490.00		500.00		168.50	
652.3192.00	Taxes sur les véhicules à moteur	372.00					
652.3193.00	Cotisations à des institutions de droit privé	3 978.75		4 200.00		4 072.00	
652.3901.00	Charges sociales imputées			21 800.00		20 168.60	
652.3903.00	Imputation interne de carburant	8 280.00		10 500.00		10 103.00	
652.4356.00	Recettes diverses y compris DCH et secours routiers		26 975.00		120 000.00		127 357.00
652.4521.00	Participations des Communes		301 011.95		369 500.00		367 896.50
652.4651.00	Part de l'ECA		325 573.45		190 000.00		203 883.25
66	PROTECTION CIVILE	240 811.10	8 987.00	255 200.00	10 000.00	218 249.80	134 830.47
660	PROTECTION CIVILE	174 309.40	6 000.00	173 500.00	6 000.00	160 801.95	127 223.47
660.3011.00	Traitements	3 090.00		1 600.00		1 511.00	
660.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	265.20					
660.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	357.60					
660.3050.00	Assurances	64.90					
660.3182.00	Frais de téléphones	1 521.45		1 500.00		1 532.00	
660.3521.10	Participation à l'ORPCI	169 010.25		170 000.00		157 407.95	
660.3901.00	Charges sociales imputées			400.00		351.00	
660.4511.20	Participation de l'ORPCI		6 000.00		6 000.00		6 000.00
660.4809.00	Prélèvement sur le fonds de réserve						121 223.47



COMPTES 2016

Compte	Désignation	Comptes 2016		Budget 2016		Comptes 2015	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
661	POSTE DE PROTECTION CIVILE DES GLARIERS	27 073.20	2 987.00	33 000.00	1 000.00	15 818.25	6 800.00
661.3114.00	Achats de matériel	3 877.30		9 000.00		674.20	
661.3123.00	Electricité	8 876.80		14 000.00		6 473.60	
661.3141.00	Entretien courant de la construction	14 319.10		10 000.00		8 670.45	
661.4271.00	Locations		2 987.00		1 000.00		3 020.00
661.4818.00	Prélèvement sur le fonds de réserve						3 780.00
662	POSTE DE PROTECTION CIVILE DU CH. DU LEVANT	16 101.05		17 700.00		11 373.25	
662.3123.00	Electricité	4 728.90		4 000.00		4 558.10	
662.3124.00	Carburant - chauffage	6 737.80		8 000.00		4 514.70	
662.3141.00	Entretien courant de la construction	4 634.35		5 700.00		2 300.45	
663	POSTE DE PROTECTION CIVILE DE LA PLANCHETTE	23 327.45		31 000.00	3 000.00	30 256.35	807.00
663.3114.00	Achats de matériel			1 800.00		310.30	
663.3122.00	Gaz	5 115.40		14 000.00		15 011.40	
663.3123.00	Electricité	10 408.45		11 000.00		11 604.70	
663.3141.00	Entretien courant de la construction	7 803.60		4 200.00		3 329.95	
663.4271.00	Locations				3 000.00		807.00
680	MILITAIRES	25 891.25	152 301.30	45 300.00	170 000.00	27 061.65	123 837.30
680.3114.00	Achats de matériel	694.10		4 800.00		1 207.20	
680.3123.00	Electricité	4 992.00		15 000.00		10 410.45	
680.3124.00	Chauffage	8 907.50		20 000.00		13 429.80	
680.3141.00	Entretien courant des bâtiments	10 993.45		5 200.00		1 710.00	
680.3182.00	Frais de téléphones	304.20		300.00		304.20	
680.4271.00	Locations		152 301.30		170 000.00		123 837.30

720.3515.00 Y compris provision pour solde facture 2016

Fr. 860 000.00

COMPTES 2016

Compte	Désignation	Comptes 2016		Budget 2016		Comptes 2015	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
7	SERVICE SOCIAL	6 668 809.90		5 820 000.00		5 833 481.45	300.00
711	SERVICE SOCIAL	1 235 148.05		1 339 300.00		1 239 081.50	300.00
711.3515.20	Régionalisation Agence AVS	212 253.00		243 000.00		218 821.00	
711.3654.00	AVASAD	879 390.00		950 000.00		825 869.85	
711.3655.00	Subvention à l'Entraide familiale	7 500.00		7 500.00		7 500.00	
711.3655.12	ARASAPE - Toxicomanie	8 794.00		8 800.00		8 729.00	
711.3655.13	Service communautaire	35 000.00		25 000.00		25 000.00	
711.3655.14	Intégration	1 558.00		5 000.00		7 794.15	
711.3665.00	Aide complémentaire communale	90 653.05		100 000.00		145 367.50	
711.4362.01	Recettes diverses						300.00
720	PREVOYANCE SOCIALE CANTONALE	5 405 188.75		4 450 000.00		4 565 754.85	
720.3515.00	Facture sociale	5 300 521.00		4 450 000.00		4 500 832.00	
720.3515.01	Facture sociale - solde année précédente	104 667.75				64 922.85	
730	SUBVENTIONS AUX ETABLISSEMENTS HOSPITALIERS ET GERIATRIQUES	2 200.00		4 100.00		2 200.00	
730.3654.00	Hôpital du Chablais et Secutel	200.00		2 100.00		200.00	
730.3659.00	Don "Enfants et Hôpital"	2 000.00		2 000.00		2 000.00	
750	OFFICE DU TRAVAIL	26 273.10		26 600.00		26 445.10	
750.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	198.35		500.00		198.35	
750.3181.00	Frais de ports	130.15		100.00		70.25	
750.3182.00	Frais de téléphones	944.60		1 000.00		1 176.50	
750.3515.00	Participation communale ARASAPE	25 000.00		25 000.00		25 000.00	



COMPTES 2016

Compte	Désignation	Comptes 2016		Budget 2016		Comptes 2015	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
8	SERVICE DES EAUX	1 373 583.35	1 373 583.35	1 170 000.00	1 170 000.00	1 321 976.35	1 321 976.35
810	SERVICE DES EAUX	1 373 583.35	1 373 583.35	1 170 000.00	1 170 000.00	1 321 976.35	1 321 976.35
810.3011.00	Traitements	342 698.25		344 000.00		346 115.70	
810.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	29 385.00					
810.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	51 852.20					
810.3050.00	Assurances	5 766.00					
810.3060.00	Indemnisations et remboursements de frais						
810.3091.00	Frais de formation	221.45		1 000.00		674.00	
810.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	7 424.25		5 000.00		4 412.95	
810.3114.00	Achats de matériel et de compteurs	523.75		700.00		575.55	
810.3123.00	Electricité	57 026.95		60 000.00		37 950.80	
810.3124.00	Carburant	31 755.10		14 000.00		24 398.10	
810.3133.00	Achat de produits de désinfection	2 057.25		3 000.00		2 050.85	
810.3144.00	Entretien des réservoirs	1 141.55		1 500.00		571.20	
810.3144.10	Entretien du réseau	176 526.45		200 000.00		96 977.65	
810.3154.00	Entretien du matériel et des compteurs	209 158.05		300 000.00		337 523.85	
810.3155.00	Entretien des véhicules	750.00		1 000.00		750.00	
810.3162.00	Redevances d'utilisation payées à l'Etat	589.60		5 000.00		7 450.85	
810.3181.00	Frais de ports	6 203.00		6 500.00		6 203.00	
810.3182.00	Frais de téléphones	1 206.30		1 500.00		335.90	
810.3185.00	Frais d'analyses	3 177.30		4 000.00		3 711.60	
810.3186.00	Primes d'assurances des véhicules	3 463.90		4 000.00		2 870.50	
810.3192.00	Taxes sur les véhicules à moteur	2 432.20		2 500.00		2 190.80	
810.3329.00	Amortissement du réseau	60.00				130.00	
810.3901.00	Charges sociales imputées	349 063.80		27 200.00		273 221.25	
810.3902.00	Service informatique - Imputation interne			89 000.00		86 277.05	
810.3902.10	Imputation interne des assurances	69 300.00		80 000.00		68 769.00	
810.3909.00	Intérêts et frais administratifs imputés	3 601.00		3 500.00		3 015.75	
810.4341.00	Taxes de raccordement	18 200.00		16 600.00		15 800.00	
810.4351.00	Finances d'abonnement	390 935.40					306 665.65
810.4356.00	Facturation de services à des tiers	963 688.10					941 611.95
810.4362.00	Remboursements de frais	6 512.00					17 047.20
810.4363.00	Remboursements de dommages	462.95					
810.4651.00	Subsides de l'ECA	6 740.60					
810.4903.00	Imputation interne eaux bâtiments						52 118.55
		5 244.30		15 000.00			4 533.00



CHARGES ET REVENUS PAR NATURE 2016

Compte	Désignation	Comptes 2016		Budget 2016		Comptes 2015	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3	Charges par nature	47 831 707.54		43 541 460.00		45 880 365.47	
30	Autorités et personnel	8 739 264.65		8 764 860.00		8 829 806.35	
3001	Rétributions des autorités	450 463.50		434 500.00		427 711.50	
3003	Jetons de présence	40 056.50		40 000.00		29 075.00	
3011	Traitements du personnel	5 859 441.00		5 906 600.00		6 062 512.05	
3013	Solides	286 116.95		295 000.00		290 161.55	
3030	AVS/AC/AII/AFA	545 076.65		520 200.00		559 407.00	
3040	Caisse de pensions	831 109.10		828 500.00		836 494.05	
3050	Assurances maladie et accidents	108 848.85		151 260.00		79 942.65	
3060	Indemnités et remboursements de frais	43 815.25		56 900.00		51 070.70	
3066	Subsistance SDIS et Mon Séjour	14 412.45		34 000.00		30 636.45	
3079	Allocations aux retraités	1 400.00		1 400.00		1 400.00	
3080	Vignolage	339 071.00		330 000.00		309 906.40	
3090	Charges diverses des autorités et du personnel	58 298.25		53 000.00		47 008.85	
3091	Frais de formation	84 037.05		109 500.00		98 049.65	
3092	Frais de recherche de personnel	69 192.10				1 718.50	
3093	Frais sanitaires SDIS	7 926.00		4 000.00		4 712.00	
31	Biens, services, marchandises	8 781 301.48		9 610 400.00		8 779 472.93	
3101	Imprimés et fournitures de bureau	141 885.25		143 700.00		109 728.76	
3102	Documentation, annonces	110 492.35		145 600.00		97 698.02	
3111	Achat mobilier, machines, équipements techniques de bureau	203 155.37		212 300.00		65 954.57	
3112	Achat de mobilier scolaire	98 044.76		92 000.00		49 671.80	
3114	Achat de matériel d'exploitation et d'entretien	250 731.11		317 700.00		294 440.80	
3115	Achat de véhicules	82 960.40		47 500.00		112 793.90	
3116	Achat d'équipements et matériel spécialisés	22 932.10		27 500.00		74 351.55	
3122	Gaz	231 727.60		251 000.00		220 199.60	
3123	Electricité	551 372.90		615 800.00		587 141.35	
3124	Combustibles et carburant	251 187.25		373 100.00		299 586.55	
3133	Produits et fournitures de nettoyage	72 892.35		106 300.00		83 521.65	
3134	Produits pour cultures diverses	6 629.70		15 000.00		58 794.60	
3135	Achat de matières premières	57 283.35		45 000.00		58 164.30	
3141	Entretien et amélioration des immeubles	978 833.70		1 099 400.00		953 498.90	
3142	Entretien des routes	465 377.95		480 000.00		560 846.20	
3143	Entretien et amélioration signalisation et éclairage	429 433.50		455 000.00		431 794.85	
3144	Entretien des canalisations	616 679.20		720 000.00		630 806.76	
3145	Entretien des terrains	381 121.45		386 000.00		247 618.90	
3146	Entretien des forêts et des parcelles	135 425.90		189 000.00		191 694.55	

CHARGES ET REVENUS PAR NATURE 2016

Compte	Désignation	Comptes 2016		Budget 2016		Comptes 2015	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3147	Entretien des cours d'eau	170 642.55		170 000.00		165 780.20	
3151	Entretien du mobilier, machines et matériel divers	43 688.00		80 200.00		43 332.40	
3152	Entretien du mobilier scolaire	5 760.00		15 500.00		6 990.00	
3154	Entretien des machines et du matériel	106 032.50		120 000.00		111 242.60	
3155	Entretien des véhicules	69 872.50		101 000.00		66 188.50	
3156	Entretien des équipements	104 680.80		130 100.00		111 927.40	
3161	Loyers divers	194 930.25		229 000.00		213 224.65	
3162	Redevances d'utilisation	6 203.00		6 500.00		6 203.00	
3163	Location d'équipements techniques de bureau	8 241.00		3 000.00		4 116.00	
3170	Réceptions et manifestations	243 124.30		177 000.00		121 891.35	
3180	Cours de ski			5 000.00		6 470.00	
3181	Frais de ports et taxes CCP	41 039.54		57 100.00		36 070.84	
3182	Frais de téléphones	32 121.80		38 100.00		34 771.30	
3183	Frais bancaires	6 922.31		10 000.00		8 899.62	
3185	Honoraires divers et frais	725 723.95		750 000.00		812 872.05	
3186	Primes d'assurances	278 841.65		272 000.00		228 544.15	
3187	Emoluments	203 464.77		200 000.00		197 896.58	
3188	Frais d'élimination et transports (yc ordures)	1 293 699.20		1 369 000.00		1 342 421.45	
3189	Frais divers	5 682.05		7 500.00		6 523.40	
3191	Taxe fédérale EU (Finance micropolluants)	86 724.00		90 000.00			
3192	Taxes sur les véhicules	3 893.40		5 000.00		4 765.75	
3193	Cotisations	36 141.55		32 500.00		35 544.95	
3199	TVA	25 706.17		20 000.00		85 489.13	
32	Intérêts charges	1 398 545.29		1 085 500.00		1 147 652.09	
3210	Intérêts sur les dettes à court terme	615.81		30 100.00		558.60	
3223	Intérêts sur les dettes à long terme	1 057 929.48		1 055 400.00		1 147 093.49	
3290	Parts aux gains parcelle BCVs	340 000.00					
33	Amortissements	6 323 533.27		2 707 550.00		4 511 326.80	
3301	Amortissement de créances	506 782.14		500 000.00		531 955.15	
3302	Amortissement titres	12 000.00				3 000.00	
3303	Amortissement des terrains	1 109 500.00				8 000.00	
3311	Amortissement des ouvrages de génie civil	622 950.00		633 950.00		622 950.00	
3312	Amortissement des bâtiments	1 221 900.00		1 284 900.00		1 625 244.65	
3316	Amortissement Place de la Gare	246 457.40		261 500.00		261 500.00	
3320	Amortissements supplémentaires	2 254 879.93				1 185 455.75	
3329	Amortissement du réseau d'eau	349 063.80		27 200.00		273 221.25	



CHARGES ET REVENUS PAR NATURE 2016

Compte	Désignation	Comptes 2016		Budget 2016		Comptes 2015	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
35	Remboursements à des collectivités publiques	15 647 911.29		14 539 300.00		14 260 939.99	
3510	Part au déficit de l'Etat et cpte régulation EtaCom	428 925.50		431 000.00		418 910.50	
3512	Charges cantonales pour l'enseignement	61 284.95		65 000.00		61 517.65	
3515	Charges cantonales pour la prévoyance sociale	5 642 441.75		4 718 000.00		4 809 575.85	
3517	Charges cantonales pour les entreprises de transports	1 254 945.85		1 225 000.00		1 137 307.50	
3518	Part aux frais du garde forestier	42 418.50		48 900.00		48 898.50	
3520	Fonds de péréquation	4 948 464.00		4 760 000.00		4 694 000.00	
3521	Participations à d'autres charges	3 224 002.19		3 291 400.00		3 090 729.99	
3522	Ecolages	45 428.55					
36	Aides et subventions à des institutions privées	3 579 934.54		3 739 940.00		3 342 272.00	
3652	Enseignement et cultes	76 176.85		67 400.00		67 803.60	
3653	Culture, loisirs et sports	1 176 224.79		1 126 640.00		1 055 759.35	
3654	Santé publique	922 921.55		1 007 100.00		879 740.25	
3655	Entraide familiale, Planning familial	1 076 720.70		1 193 300.00		995 374.15	
3657	Participation Train Touristique	149 007.35		156 500.00		114 538.15	
3658	Contributions diverses	14 101.15		15 000.00		13 620.80	
3659	Dons, aides et subventions	56 500.10		54 000.00		49 902.00	
3663	Aide individuelle pour le sport et la culture	17 629.00		20 000.00		20 166.20	
3665	PC communales et programmes d'occupation	90 653.05		100 000.00		145 367.50	
38	Attribution aux fonds de réserve	2 231 688.02		255 150.00		2 426 663.51	
3803	Bâtiments	1 020 164.45				988 201.10	
3804	Routes et infrastructures	252 743.63		255 000.00		221 614.59	
3809	Attribution au fonds de réserve	150.00		150.00		1 100.00	
3811	Epuration des eaux	223 395.94				221 372.82	
3819	Autres attributions	735 234.00				994 375.00	
39	Imputations internes	1 129 529.00		2 838 760.00		2 582 231.80	
3901	Frais de personnel			1 497 960.00		1 463 500.05	
3902	Biens, services et marchandises	266 039.60		282 900.00		262 111.15	
3903	Eau, énergie et combustible	136 989.40		266 800.00		88 420.60	
3904	Loyers et redevances	21 900.00		21 900.00		21 900.00	
3909	Intérêts et divers	704 600.00		769 200.00		746 300.00	



CHARGES ET REVENUS PAR NATURE 2016

Compte	Désignation	Comptes 2016		Budget 2016		Comptes 2015	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4	Revenus par nature		48 046 641.33		43 057 910.00		46 328 492.49
40	Impôts		22 360 015.08		19 690 000.00		20 342 299.56
4001	Revenu personnes physiques		11 485 928.13		11 800 000.00		11 240 673.21
4002	Fortune personnes physiques		1 514 093.43		1 700 000.00		1 457 324.70
4003	Impôt à la source		1 801 075.02		1 650 000.00		1 836 963.20
4005	Impôt personnel		94.60				
4011	Personnes morales - bénéfice		3 327 599.70		1 900 000.00		2 641 213.55
4012	Personnes morales - capital		192 805.60		100 000.00		180 629.80
4013	Personnes morales - impôt complémentaire		139 360.50		150 000.00		186 509.50
4020	Impôt foncier		1 825 359.25		1 800 000.00		1 831 007.60
4040	Droits de mutation		692 179.65		400 000.00		638 931.60
4050	Impôt successions et donations		1 305 319.20		150 000.00		290 666.40
4061	Impôt sur les chiens		68 350.00		40 000.00		37 350.00
4064	Taxes sur les appareils automatiques		7 850.00				1 030.00
41	Patentes et concessions		718 150.65		865 000.00		736 523.42
4101	Boissons - tabacs		78 315.05		70 000.00		70 684.90
4112	Redevance Romande Energie		639 835.60		795 000.00		665 838.52
42	Revenus du patrimoine		7 117 091.95		3 678 700.00		5 552 274.45
4221	Capitaux du patrimoine financier		557 341.85		430 000.00		649 064.11
4231	Loyers du patrimoine financier		1 262 301.65		1 513 600.00		1 497 911.20
4232	Loyers des terrains		533 104.00		467 000.00		425 597.35
4242	Gains comptables sur les immeubles		3 454 726.50				1 731 375.00
4271	Loyers des immeubles administratifs		464 665.00		519 100.00		456 686.90
4272	Redevances d'utilisation du domaine public et administratif		844 952.95		749 000.00		791 639.89
43	Taxes, émoluments, produits des ventes		5 172 255.90		4 464 150.00		5 319 603.25
4301	SDIS		358.75				1 118.15
4309	Taxes compensatoires		150.00		150.00		1 100.00
4312	Emoluments de la police et du contrôle des habitants		52 943.70		60 000.00		50 694.90
4313	Divers permis		102 620.00		80 000.00		94 160.65
4319	Emoluments administratifs divers		1 010.00		500.00		770.00
4341	Taxes de raccordement et d'utilisation		726 208.60		350 000.00		688 580.00
4342	Taxes périodiques		2 143 896.10		2 079 000.00		2 135 788.60
4351	Ventes de produits divers (eau)		963 688.10		950 000.00		941 611.95
4355	Exploitations viticoles et sylvicoles		517 751.05		500 000.00		585 343.70



CHARGES ET REVENUS PAR NATURE 2016

Compte	Désignation	Comptes 2016		Budget 2016		Comptes 2015	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4356	Facturation de services		58 565.00		191 000.00		215 060.40
4359	Prestations diverses		32 014.35		18 000.00		26 571.70
4361	Remboursements de traitements		203 039.30		142 000.00		372 284.45
4362	Remboursements de frais		262 676.10		75 500.00		163 004.50
4363	Remboursements de dommages		89 061.90		3 000.00		25 258.40
4392	Bibliothèque		18 272.95		15 000.00		18 255.85
44	Part à des recettes cantonales		264 835.80		203 000.00		163 730.90
4411	Gains immobiliers		260 467.65		200 000.00		159 363.80
4412	Taxe CO2		4 368.15		3 000.00		4 367.10
45	Participation du canton		10 725 886.90		10 812 500.00		10 962 753.30
4511	SDIS et protection civile		6 000.00		6 000.00		6 000.00
4512	Participation aux charges pour l'enseignement		188 465.40		210 000.00		136 246.80
4516	Participation aux cours d'eau		18 811.65				
4517	Participation aux charges pour les routes cantonales				1 000.00		
4518	Participation aux charges forestières		101 849.15		111 000.00		299 109.75
4520	Fonds de péréquation		10 104 174.00		10 100 000.00		10 147 890.00
4521	Participations des Communes		301 011.95		369 500.00		367 896.50
4526	Participation des Communes (déchets spéciaux)		366.00				732.00
4528	Participation des Communes		5 208.75		15 000.00		4 878.25
46	Participations et subventions de tiers		363 731.50		226 100.00		420 052.30
4651	Subsides de l'ECA		325 573.45		190 000.00		256 001.80
4657	Rétrocession sur le carburant		1 247.50		1 100.00		1 253.25
4658	Taxes de séjour		36 910.55		35 000.00		36 797.25
4659	Subventions de tiers						126 000.00
48	Prélèvements sur les fonds de réserve		195 144.55		279 700.00		249 023.51
4803	Bâtiments		55 738.95		96 500.00		7 420.04
4804	Routes		116 500.00		116 500.00		116 500.00
4809	Protection civile		22 905.60				121 323.47
4811	Epuration des eaux				66 700.00		
4818	Prélèvement sur le fonds de réserve						3 780.00



CHARGES ET REVENUS PAR NATURE 2016

Compte	Désignation	Comptes 2016		Budget 2016		Comptes 2015	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
49	Imputations internes		1 129 529.00		2 838 760.00		2 582 231.80
4901	Frais de personnel				1 497 960.00		1 463 500.05
4902	Biens, services et marchandises		266 039.60		282 900.00		262 111.15
4903	Eau, énergie et combustible		136 989.40		266 800.00		88 420.60
4904	Loyers et redevances		21 900.00		21 900.00		21 900.00
4909	Intérêts et divers		704 600.00		769 200.00		746 300.00



	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Compte de fonctionnement (en 1000 francs)											
Excédent (+) ou déficit (-)	314	243	189	17	134	91	97	279	468	448	214
Recettes courantes (RC)	28 479	29 968	32 975	37 183	36 451	40 828	42 549	41 154	44 994	43 497	44 414
dont Recettes fiscales (Imp)	15 689	15 833	18 743	18 160	18 450	19 536	18 680	19 522	20 185	20 342	22 360
Recettes fiscales dites structurelles (IMPstr)	14 576	15 022	16 380	17 728	16 753	17 886	17 874	18 595	19 548	19 374	20 286
Dépenses courantes (DC)	21 644	25 076	27 078	30 266	31 450	32 566	35 673	36 730	36 173	37 193	38 654
Marge d'autofinancement (MA=RC-DC)	6 834	4 892	5 897	6 917	5 001	8 261	6 876	4 424	8 822	6 304	5 760
Compte d'investissement (en 1000 francs)											
Dépenses d'investissement (DI)	7 536	10 973	9 301	6 988	7 613	7 244	2 439	4 227	4 479	1 975	3 388
Recettes d'investissement (RI)	422	512	176	6 936	964	51	34	294	4 183	31	308
Dépenses nettes d'invest. (DNI)	7 115	10 461	9 125	52	6 649	7 193	2 405	3 932	296	1 944	3 080
Financement (en 1000 francs)											
Excédent (+) ou insuffisance (-) de financement (EIF=MA-DNI)	-280	-5 569	-3 228	6 865	-1 648	1 069	4 471	492	8 526	4 359	2 680
Dettes (D)	49 233	48 774	50 948	49 414	51 078	53 037	49 892	48 088	46 287	59 875	57 221
Engagements (E)	53 576	54 358	57 346	55 950	57 250	59 485	55 457	53 894	51 282	64 210	63 000
Engagements nets (EN)	9 048	14 617	17 844	10 979	12 627	11 558	7 087	6 595	-1 930	-6 290	-8 565
Intérêts passifs liés aux dettes (IPD)	1 405	1 454	1 433	1 483	1 427	1 388	1 453	1 317	1 274	1 148	1 399
Intérêts passifs (IP)	1 405	1 454	1 433	1 483	1 427	1 388	1 453	1 317	1 274	1 148	1 399
Intérêts nets (IN)	1 089	1 079	1 135	1 072	878	915	122	726	752	499	842
Ratios (en %)											
Capacité d'autofinancement (MA/RC)	24.0	16.3	17.9	18.6	13.7	20.2	16.2	10.7	19.6	14.5	12.9
Degré d'autofinancement (MA/DNI)	96.1	46.8	64.6	13 368.9	75.2	114.9	285.9	112.5	2 980.3	324.2	187.0
Intérêts nets / impôts dits structurels (IN/IMPstr)	7.47	7.18	6.93	6.05	5.24	5.11	0.68	3.91	3.85	2.57	4.15
Intérêts liés aux dettes / recettes courantes (IPD/RC)	4.9	4.9	4.3	4.0	3.9	3.4	3.4	3.2	2.8	2.6	3.1
Volume des engagements (E/RC)	188.1	181.4	173.9	150.5	157.1	145.7	130.3	131.0	114.0	147.6	141.8
Volume des engagements nets (EN/RC)	31.8	48.8	54.1	29.5	34.6	28.3	16.7	16.0	-4.3	-14.5	-19.3
Taux net de couverture (AF/E)	83.1	73.1	68.9	80.4	77.9	80.6	87.2	87.8	103.8	109.8	114.4
Autofinancement / engagements nets (MA/EN)	75.5	33.5	33.0	63.0	39.6	71.5	97.0	67.1	-457.0	-100.2	-67.3
Ratios (en francs par habitant)											
Recettes courantes (RC/HAB)	3 493	3 630	3 878	4 249	4 013	4 317	4 460	4 243	4 605	4 458	4 560
Impôts (IMP/HAB)	1 924	1 918	2 136	2 142	2 031	2 066	1 958	2 013	2 066	2 085	2 296
Dépenses courantes (DC/HAB)	2 654	3 038	3 185	3 459	3 462	3 443	3 739	3 787	3 702	3 812	3 969
Marge d'autofinancement (MA/HAB)	838	593	694	791	551	873	721	456	903	646	591
Dépenses d'investissement (DI/HAB)	924	1 329	1 094	799	838	766	256	436	458	202	348
Dépenses nettes d'investissement (DNI/HAB)	873	1 267	1 073	6	732	760	252	405	30	199	316
Dettes (D/HAB)	6 038	5 908	5 992	5 647	5 623	5 608	5 229	4 958	4 737	6 137	5 875
Engagements (E/HAB)	6 571	6 585	6 745	6 394	6 302	6 289	5 812	5 557	5 248	6 581	6 468
Engagements nets (EN/HAB)	1 110	1 771	2 099	1 255	1 390	1 222	743	680	-198	-645	-879
Intérêts passifs (IP/HAB)	172	176	169	169	157	147	152	136	147	118	144
Intérêts liés aux dettes (IPD/HAB)	172	176	169	169	157	147	152	136	130	118	144
Intérêts nets (IN/HAB)	134	131	133	122	97	97	13	75	77	51	86



Communes vaudoises sans Lausanne

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Compte de fonctionnement (1000 frs)										
Excédent (+) ou déficit (-)	36 042	53 567	30 766	35 646	16 082	8 199	-6 748	30 415	30 112	25 356
Recettes courantes (RC)	2 642 775	2 872 395	3 074 868	3 197 735	3 247 840	3 199 234	3 391 727	3 560 628	3 620 545	3 731 377
dont Recettes fiscales (Imp)	1 599 002	1 747 556	1 827 461	1 957 204	1 960 558	1 822 456	1 945 681	2 073 070	2 100 536	2 158 872
Recettes fiscales dites structurelles (IMPstr)	1 475 206	1 618 839	1 698 939	1 835 765	1 815 256	1 686 031	1 787 067	1 913 377	1 965 738	1 998 838
Dépenses courantes (DC)	2 227 080	2 399 460	2 567 365	2 718 923	2 846 802	2 892 298	3 072 670	3 182 893	3 261 856	3 371 533
Marge d'autofinancement (MA=RC-DC)	415 695	472 935	507 503	478 812	401 039	306 936	319 056	377 735	358 689	359 844
Compte d'investissement (1000 frs)										
Dépenses d'investissement (DI)	362 157	406 157	390 858	441 490	503 017	487 539	429 195	461 841	559 114	645 221
Recettes d'investissement (RI)	56 967	76 075	84 936	55 416	95 910	60 979	66 642	69 702	64 961	141 801
Dépenses nettes d'invest. (DNI)	305 190	330 082	305 922	386 074	407 107	426 560	362 553	392 139	494 153	503 420
Financement (1000 frs)										
Excédent (+) ou insuffisance (-) de financement (EIF=MA-DNI)	110 505	142 853	201 581	92 738	-6 068	-119 625	-43 497	-14 404	-135 464	-143 576
Dettes (D)	2 731 832	2 650 305	2 526 252	2 520 237	2 514 374	2 519 009	2 556 656	2 712 635	2 869 109	3 109 191
Engagements (E)	3 134 660	3 099 889	2 947 157	2 932 530	2 949 782	2 979 291	3 044 295	3 210 296	3 382 262	3 625 018
Engagements nets (EN)	570 178	418 778	209 726	114 578	124 630	235 322	296 866	300 166	427 542	573 892
Intérêts passifs liés aux dettes (IPD)	85 369	86 948	82 028	76 978	73 644	67 233	62 470	56 786	54 308	52 198
Intérêts passifs (IP)	89 931	91 162	87 605	84 155	80 752	73 318	67 453	61 316	58 416	55 348
Intérêts nets (IN)	67 830	60 598	51 481	49 375	51 392	45 947	40 092	34 114	29 385	24 105
Ratios (en %)										
Capacité d'autofinancement (MA/RC)	15.7	16.5	16.5	15.0	12.3	9.6	9.4	10.6	9.9	9.6
Degré d'autofinancement (MA/DNI)	136.2	143.3	165.9	124.0	98.5	72.0	88.0	96.3	72.6	71.5
Intérêts nets / impôts dits structurels (IN/IMPstr)	4.60	3.74	3.03	2.69	2.83	2.73	2.24	1.78	1.49	1.21
Intérêts liés aux dettes / recettes courantes (IPD/RC)	3.2	3.0	2.7	2.4	2.3	2.1	1.8	1.6	1.5	1.4
Coût moyen des dettes (IPD/Dm)	3.10	3.23	3.17	3.05	2.93	2.67	2.46	2.16	1.95	1.75
Volume des engagements (E/RC)	118.61	107.92	95.85	91.71	90.82	93.13	89.76	90.16	93.42	97.15
Valeur des engagements nets (EN/RC)	21.6	14.6	6.8	3.6	3.8	7.4	8.8	8.4	11.8	15.4
Taux net de couverture (AF/E)	81.8	86.5	92.9	96.1	95.8	92.1	90.2	90.6	87.4	84.2
Autofinancement / engagements nets (MA/EN)	72.9	112.9	242.0	417.9	321.8	130.4	107.5	125.8	83.9	62.7
Ratios (en francs par habitant)										
Population au 31 décembre (FAO)	540 860	549 620	562 858	572 212	581 415	592 622	599 529	610 753	621 848	632 559
Recettes courantes (RC/HAB)	4 886	5 226	5 463	5 588	5 586	5 398	5 657	5 830	5 822	5 899
Impôts (IMP/HAB)	2 956	3 180	3 247	3 420	3 372	3 075	3 245	3 394	3 378	3 413
Dépenses courantes (DC/HAB)	4 118	4 366	4 561	4 752	4 896	4 881	5 125	5 211	5 245	5 330
Marge d'autofinancement (MA/HAB)	769	860	902	837	690	518	532	618	577	569
Dépenses d'investissement (DI/HAB)	670	739	694	772	865	823	716	756	899	1 020
Dépenses nettes d'investissement (DNI/HAB)	564	601	544	675	700	605	642	642	795	796
Dettes (D/HAB)	5 051	4 822	4 488	4 404	4 325	4 251	4 264	4 441	4 614	4 915
Engagements (E/HAB)	5 796	5 640	5 236	5 125	5 073	5 027	5 078	5 256	5 439	5 731
Engagements nets (EN/HAB)	1 054	762	373	200	214	397	495	491	688	907
Intérêts passifs (IP/HAB)	166	166	156	147	139	124	113	100	94	87
Intérêts passifs liés aux dettes (IPD/HAB)	158	158	146	135	127	113	104	93	87	83
Intérêts nets (IN/HAB)	125	110	91	86	88	78	67	56	47	38



BILAN DE LA BOURSE COMMUNALE



MUNICIPALITÉ D'AIGLE



Actif	31.12.2015	31.12.2016
Disponibilités	8 524 359.40	8 200 321.41
Caisse	9 704.80	13 526.45
Poste	4 840 036.86	3 277 697.52
Raiffeisen	3 923.79	5 764.19
Union de Banques Suisses SA	37 455.55	8 610.95
Banque cantonale vaudoise	3 613 085.60	4 854 543.10
Banque cantonale du Valais	20 152.80	40 179.20
Débiteurs et comptes courants	8 288 325.06	8 747 605.43
Comptes courants débiteurs	504 831.08	511 037.19
Débiteurs	1 188 072.70	1 556 035.15
Administration Cantonale des Impôts	6 595 421.28	6 680 533.09
Placements du patrimoine financier	50 693 773.59	51 894 373.59
Titres	941 105.00	941 105.00
Terrains et bâtiments	45 399 800.00	48 190 800.00
Forêts	538 920.00	538 920.00
Transformations Novassalles	3 813 948.59	2 223 548.59
Placements du patrimoine administratif	0.00	0.00
Titres et papiers-valeurs	0.00	0.00
Actifs transitoires	3 532 630.62	3 262 615.81
Compte de liaison entre deux périodes comptables	3 532 630.62	3 262 615.81
Investissements du patrimoine administratif	26 802 313.83	26 777 903.78
Terrains et bâtiments pour mémoire	1.00	1.00
Mobilier, machines et véhicules pour mémoire	1.00	1.00
Construction nouvelle salle de gymnastique	632 833.25	568 833.25
Place de la Gare	2 050 647.30	1 787 112.55
Reconstruction Pont du Châtelard	936 242.85	855 842.85
Rue du Rhône	93 714.54	69 214.54
Nouvelles constructions scolaires	5 856 249.15	5 564 249.15
Equipement de Pautex (Ourasi)	89 606.20	80 606.20
Conduite Fahy	30 029.65	0.00
Chemin de Champex - suite	521 738.85	487 238.85
Remplacement Pont de la Valerette	487 756.40	473 456.40
Nouvelle caserne SDIS	953 546.49	878 546.49
Route d'Evian/Industrielle	874 733.10	804 733.10
Sous-le-Bourg	690 319.35	468 391.35
Chemin de la Rapille	363 632.75	332 132.75
Chemin de la Biole	471 022.45	449 522.45
Chemin des Lieugex	640 063.25	576 813.25



Actif	31.12.2015	31.12.2016
Chemin des Combasses	177 319.55	162 319.55
Route d'Ollon	1 515 061.65	1 407 061.65
Chemin des Iles	838 743.25	845 835.70
Chemin de Marjolin	588 106.35	555 106.35
Réfection Avenue du Chamossaire	609 418.30	584 418.30
Chemin du Fahy	68 468.00	53 468.00
Pavillons des Ormonts (Michel Mayor)	4 989 907.00	4 777 907.00
Bâtiments scolaires	62 680.00	358 259.45
Centre funéraire	630 041.40	0.00
Consolidation mur "Fontanney-En La Vuettaz"	77 249.00	66 249.00
Trottoir et réfection chemin du Châtelard	867 932.90	669 154.15
Rénovation Pinte communale	360 054.55	317 054.55
Conduite d'eau Châtelard	242 066.75	79 811.35
Conduite d'eau Vergers	253 741.55	253 741.55
Chemins AF	84 812.60	195 944.40
Rue du Collège	84 285.80	929 131.85
Rue de la Gare et Colomb	65 047.65	76 927.65
Route des Ormonts et Pont de Revouttaz	78 995.70	90 875.70
Médiathèque	0.00	0.00
Acquisition et rénovation salle des Noyers	191 094.45	155 010.45
Aménagement parcelle BCVs	278 151.10	618 204.80
Eclairage giratoire Mêlée	46 998.70	0.00
Ponts Farettes-Fontaines claires et Sapeurs	0.00	27 669.00
Réfection Rue Sous-le-Bourg	0.00	291 729.55
Giratoire Margencel	0.00	15 876.00
Giratoire Frédéric Rouge	0.00	20 000.00
Collecteur EU Golf-Les Melleys	0.00	7 811.10
Ancienne Maison de Ville	0.00	339 621.80
Chemins des Cerisiers et Marjolin	0.00	482 019.70
	97 841 402.50	98 882 820.02



Passif			31.12.2015	31.12.2016
Engagements			3 427 974.42	2 634 392.68
Banque cantonale vaudoise			0.00	0.00
Débiteurs momentanément créanciers			310 048.75	219 238.35
Comptes courants créanciers			697 760.27	333 933.18
Créanciers collectifs			2 420 165.40	2 081 221.15
Emprunts à long terme			59 874 660.00	57 221 015.00
UBS SA (29.02.2019)	3.60%	2008 - Emprunt	4 374 750.00	4 203 750.00
BCV (28.09.2021)	0.700%	2015 - Emprunt	2 650 000.00	2 550 000.00
BCV (12.12.2021)	1.780%	2011 - Emprunt	2 700 000.00	2 600 000.00
Emprunt LIM (31.12.2019)	0.00%	1999 - Salle du Bicentenaire	97 200.00	72 800.00
Emprunt LIM (31.12.2020)	0.00%	1999 - Ch. du Château	239 100.00	191 000.00
Emprunt LIM (31.12.2018)	0.00%	2004 - Pont du Châtelard	125 800.00	83 600.00
Emprunt LIM (31.12.2021)	0.00%	2005 - Place de la Gare	298 000.00	220 000.00
Emprunt LIM (31.12.2023)	0.00%	2008 - Place de la Gare	676 400.00	591 600.00
Emprunt LIM (31.12.2019)	0.00%	2005 - P + R	320 000.00	240 000.00
Emprunt LIM (31.12.2020)	0.00%	2006 - Piscine - 2ème étape	62 000.00	49 200.00
Avance LIM	0.00%	1998 - Stand intercommunal	69 410.00	34 705.00
Emprunt LADE	0.00%	2011 - VLS	28 000.00	25 200.00
Emprunt LADE	0.00%	2036 - Chemin des Iles	252 000.00	240 000.00
Emprunt LADE	0.00%	2039 - Parcelle BCVs	7 244 160.00	6 942 320.00
CIP (31.12.2020)	2.55%	2011 - Emprunt	1 000 000.00	1 000 000.00
CPEV (30.06.2022)	1.55%	2014 - Emprunt	955 000.00	925 000.00
Rentes genevoises (30.05.202)	3.87%	2008 - Emprunt	2 000 000.00	2 000 000.00
Vaudoise (25.02.2028)	1.87%	2013 - Emprunt	2 000 000.00	2 000 000.00
SUVA (18.05.2024)	1.50%	2012 - Emprunt	2 800 000.00	2 800 000.00
SUVA (26.08.2016)	3.21%	2006 - Emprunt	3 300 000.00	3 300 000.00
Dexia (20.03.2017)	2.96%	2007 - Emprunt	2 280 000.00	2 190 000.00
Dexia (28.09.2018)	3.31%	2007 - Emprunt	3 040 000.00	2 920 000.00
Raiffeisen (31.12.2017)	3.80%	2007 - Emprunt	1 000 000.00	1 000 000.00
GOP - Ch. de Champex	0.00%	2007 - Prêt	250 000.00	200 000.00
Postfinance (30.05.2020)	3.80%	2008 - Emprunt	1 580 000.00	1 520 000.00
BCG (14.01.2026)	2.36%	2011 - Emprunt	4 000 000.00	3 750 000.00
Postfinance (04.08.2026)	2.39%	2011 - Emprunt	2 880 000.00	2 700 000.00
Postfinance (03.06.2029)	1.81%	2014 - Emprunt	2 425 000.00	2 350 000.00
BCVs (29.01.2015)	1.03%	2015 - Emprunt	1 940 000.00	1 880 000.00
BCVs - solde parcelle	0.00%	2015 - Reconnaissance dette	6 287 840.00	5 791 840.00
Postfinance (03.06.2030)	1.23%	2015 - Emprunt	3 000 000.00	2 850 000.00
Passifs transitoires			907 751.00	3 144 918.00
Compte de liaison entre deux périodes comptables			907 751.00	3 144 918.00



Passif		31.12.2015	31.12.2016
Financements spéciaux et fonds de réserve		30 161 988.96	32 198 532.43
Terrains industriels		12 031 658.90	12 650 392.90
Contributions aux frais d'aménagement de quartiers		4 500 000.00	4 500 000.00
Abattoirs		77 697.99	77 697.99
Fonds d'urbanisme et d'oeuvres d'art		197 021.50	174 115.90
Salles publiques aiglounes (sport, culture et animation)		4 000 000.00	5 000 000.00
Fonds parcomètres/Radar/Places de parc		2 588 292.61	2 841 036.24
Nouvelles constructions scolaires, pré et parascolaires		1 000 000.00	1 000 000.00
Reboisement compensatoire		10 525.00	10 675.00
Eaux		1 884 826.70	1 884 826.70
Epuration		386 223.01	609 618.95
GEDE Chablais		146 138.48	146 138.48
Novassalles		1 000 000.00	1 000 000.00
Margencel 13		132 437.85	152 602.30
Provision pour pertes sur débiteurs		1 426 000.00	1 426 000.00
Fonds énergétique durable		126 166.92	70 427.97
Aménagement routier UCI		55 000.00	55 000.00
Livre historique d'Aigle		150 000.00	150 000.00
Animation sportive exceptionnelle		300 000.00	300 000.00
Organisation internationale de renommée		150 000.00	150 000.00
Capital		3 469 028.12	3 683 961.91
Cautionnements solidaires			
En faveur de :			
Stand de tir - part d'Aigle	153 668.00		
Association Musée vaudois vigne et vin	203 600.00		
Fondation CMC	999 980.00		
Club Alpin suisse	50 000.00		
Fondation chablaisienne d'aide à l'insertion	5 000 000.00		
	6 407 248.00		
Taux moyen des intérêts bancaires			
	2011 - 3.06 %		
	2012 - 3.02 %		
	2013 - 2.83 %		
	2014 - 2.83 %		
	2015 - 2.65 %		
	2016 - 2.42 %	97 841 402.50	98 882 820.02



Inventaire des titres au 31 décembre 2016

Désignation	En dépôt	Valeur nominale	Total	Numéro de valeur	Estimation fiscale au 31.12.2016	Valeur au bilan	Rendement
Patrimoine Financier							
76 648 Actions Holdigaz SA	BCV	10.00	766 480.00	2050274	11 803 792.00	766 480.00	306 592.00
14 Schweizer Zucker AG - Frauenfeld	BCV	10.00	140.00	623401	277.00	0.00	0.00
60 Actions Tunnel du Grand-Saint-Bernard	BCV	500.00	30 000.00	256685	30 000.00	30 000.00	1 800.00
50 Actions SI Le Toucan SA	Safe	1 000.00	50 000.00		50 000.00	50 000.00	2 500.00
94 Actions SI L'Emeraude	Safe	1 000.00	94 000.00		94 000.00	94 000.00	4 700.00
10 Actions CRIDEC SA	BCV	1 000.00	10 000.00	157735	0.00	0.00	200.00
1104 Actions Télé-Leysin SA	BCV	1.00	1 104.00	13435754	55.00	0.00	0.00
25 Actions Romande Energie Holding SA	BCV	25.00	625.00	2560733	32 125.00	625.00	825.00
Patrimoine Administratif							
10 Actions SI Les Agites SA	Safe	25.00	250.00		0.00	0.00	
10 Parts Association Forestière Vaudoise	Safe	250.00	2 500.00		0.00	0.00	
31 Parts Société coopérative vinicole d'Aigle	Safe	100.00	3 100.00		0.00	0.00	155.00
2 Parts BVA Holding	Safe	100.00	200.00		0.00	0.00	
73 Parts capital coopérative vaudoise de cautionnement	Safe	10.00	730.00		0.00	0.00	
40 Parts coopérative vaudoise de cautionnement hypothécaires	Safe	10.00	400.00		0.00	0.00	
11 Parts du Club d'Aviation des Placettes, Bex	Safe	100.00	1 100.00		0.00	0.00	
1 Part Fondation Espace horloger	Safe	100.00	100.00		0.00	0.00	
2 Parts Association des Jeunes de Vers-l'Eglise	Safe	100.00	200.00		0.00	0.00	
10 Parts Maisons familiales de retraite	Safe	100.00	1 000.00		0.00	0.00	
1 Part Musée de l'étiquette	Safe	5 000.00	5 000.00		0.00	0.00	
1 Part Pinte Vaudoise de Ballenberg	Safe	1 000.00	1 000.00		0.00	0.00	
3000 Parts Société de la Piscine	Safe	50.00	150 000.00		0.00	0.00	
2 Parts Société hippique Aigle-Montreux	Safe	25.00	50.00		0.00	0.00	
357 Actions SATOM SA	Safe	100.00	35 700.00		0.00	0.00	
1 CROTO - Centre Régional Travail et Orientation	Safe	1 000.00	1 000.00		0.00	0.00	
21 600 Actions TPC SA	BCV	10.00	216 000.00	1019087	2 160.00	0.00	
32 548 Actions TPC SA	Safe	10.00	325 480.00		0.00	0.00	
131 Parts "Les ateliers pour handicapés "Lausanne"	BCV	100.00	13 100.00	203735	0.00	0.00	
12 Actions Radio Chablais SA	Safe	100.00	1 200.00		0.00	0.00	
500 Actions Vaud Fribourg TV SA	Safe	40.00	20 000.00		0.00	0.00	
Totaux finals					12 012 409.00	941 105.00	316 772.00



Immeubles	Estimation fiscale			
	N° parcelle	m2	Totale	Patrimoine financier
Av. de la Gare 21 - Mon Séjour	8	11 383	5 600 000.00	5 600 000.00
Rue Farel - Place	33	383	0.00	
Av. de Loès - EPCA	58	5 256	0.00	
Av. de Loès - L'Aiglon	80	567	180 000.00	180 000.00
La Planchette - Pré	98	266	0.00	
Rue Farel - Le Clocher	100	98	220 000.00	220 000.00
Le Bec d'Aigle - Habitation	108	465	1 800 000.00	1 800 000.00
Ancienne Maison de Ville	109	300	200 000.00	200 000.00
Aux Glariers - Collèges	111	15 013	0.00	
Bâtiments du chantier	116	4 125	364 000.00	364 000.00
Av. des Glariers - Garage	119	185	0.00	
Pl. du Marché - Hôtel-de-Ville	123	4 888	4 130 000.00	4 130 000.00
Av. des Ormonts - Local	128	195	0.00	
Av. du Cloître - Halte ASD	146	1 879	0.00	
Av. du Cloître - vignes	147	2 295	600 000.00	600 000.00
Av. du Chamossaire	164	87	0.00	
Rlle sous le Bourg - Place-jardin, vignes	233	6 502	789 000.00	789 000.00
Rlle sous le Bourg - Place	247	223	2 000.00	2 000.00
Margencel 13	265	397	619 000.00	619 000.00
Aux Salines - Camp militaire	276	86 696	775 000.00	775 000.00
Pré Yonnet - Place	279	2 288	0.00	
Rue du Molage - Place	287	794	0.00	
Vers-Pousaz - Vigne	367	3 171	46 000.00	46 000.00
Aux Glariers - Place, jardin	368	5 537	600 000.00	600 000.00
A la Fontaine - place	371	13	0.00	
A la Fontaine - place	379	22	0.00	
A la Fontaine - place	385	1 196	0.00	
A la Chapelle - Villa St-Pierre	420	5 423	0.00	
A la Chapelle - Place	435	194	0.00	
Clos Maijoz - Vigne	535	4 403	63 000.00	63 000.00
Au Grenier - Vigne-jardin	637	1 542	138 000.00	138 000.00
Au Grenier - Vigne	640	633	56 000.00	56 000.00
Au Cloître - Eglise	669	1 978	0.00	
Au Cloître - WC	671	15	0.00	
Le Château	678	2 260	0.00	
En Paradis - Remise, rural	702	1 029	0.00	
Planchette - Pré	810	5 509	60 000.00	60 000.00
Planchette - Place	812	8 035	150 000.00	150 000.00
Levant - Habitation	832	7 052	250 000.00	250 000.00
Novassalles	891	12 302	4 900 000.00	4 900 000.00
Novassalles	894	1 363	300 000.00	300 000.00
Novassalles - Place	897	1 277	0.00	
Tombettes - Pré	967	13 613	13 000.00	13 000.00
Tombettes - Pré	968	7 744	7 400.00	7 400.00
Planchette - Pré, champ	1013	5 154	380 000.00	380 000.00
Lieugex - Pré, champ	1025	18 821	64 000.00	64 000.00
Rte d'Evian - Chapelle	1030	2 171	0.00	
Planchette - Bâtiments scolaires	1031	23 952	0.00	
Lieugex - Bâtiment	1035	1 538	0.00	
Lieugex - Pré, champ	1036	57 631	232 000.00	232 000.00



Immeubles	Estimation fiscale			
	N° parcelle	m2	Totale	Patrimoine financier
Sous-le-Grand-Pré - Pré	1037	19 965	0.00	
Sous-le-Grand-Pré - Pré (DS UCI)	1038	34 355	0.00	
Sous-le-Grand-Pré - Bois	1041	5 346	1 600.00	1 600.00
Tombettes - Pré	1044	9 008	10 000.00	10 000.00
Essertons - Pré	1092	10 567	2 400.00	2 400.00
Hôpital - Pré	1111	2 975	0.00	
Essertons - Bois	1124	3 841	1 500.00	1 500.00
Châlex - Pré	1144	13 580	13 000.00	13 000.00
Châlex - Pré	1145	11 222	13 000.00	13 000.00
Les Isles - Ferme des Bouleaux	1162	35 167	290 000.00	290 000.00
Les Isles - Pré	1163	10 117	420 000.00	420 000.00
Essertons - Pré	1166	99 163	17 000.00	17 000.00
Champex - Pré	1169	14 066	773 000.00	773 000.00
La Biole	1175	36 593	948 000.00	948 000.00
Pra Neyroud - Pré	1179	56 921	200 000.00	200 000.00
La Mêlée - Bois	1184	30 283	15 000.00	15 000.00
La Mêlée - Dépôt	1185	400	0.00	
Les Méleys - Pré	1191	5 226	2 000.00	2 000.00
La Mêlée - Bois	1192	4 553	2 500.00	2 500.00
La Mêlée - Pré	1193	18 815	16 000.00	16 000.00
Sous-le-Grand-Pré - Pré	1194	5 870	2 000.00	2 000.00
Sous-le-Grand-Pré - Pré	1195	3 398	225 000.00	225 000.00
La Mêlée - Bois	1198	37 112	9 000.00	9 000.00
La Mêlée - Pré	1199	13 648	13 000.00	13 000.00
Sous-le-Grand-Pré - Pré	1200	45 068	48 000.00	48 000.00
Les Iles - Pré	1208	26 407	660 000.00	660 000.00
Rosiers - Place-jardin	1213	926	264 000.00	264 000.00
Champex - Pré, champ	1240	10 030	109 000.00	109 000.00
Les Isles	1245	13 979	160 000.00	160 000.00
Les Isles - Bois	1261	37 374	9 000.00	9 000.00
Les Isles - Bois	1262	17 410	4 300.00	4 300.00
Les Isles - Bois	1263	115 816	29 000.00	29 000.00
Les Isles - Pré	1269	3 047	0.00	
Essertons - Bois	1273	24 828	6 000.00	6 000.00
Champex - Pré	1279	8 295	322 000.00	322 000.00
Champex - Place	1303	30 904	0.00	
Orlons - Place	1324	4 249	43 000.00	43 000.00
Essertons - Pré	1377	799	0.00	
La Mêlée - Pré	1388	10 727	0.00	
Sous le Grand-Pré	1389	6 821	0.00	
Route d'Evian	1390	3 137	130 000.00	130 000.00
En Revoutaz - Vigne	1426	21 059	258 000.00	258 000.00
La Barme - Bois	1429	4 999	1 000.00	1 000.00
En Sernon - Vigne	1447	2 417	28 000.00	28 000.00
En Revoutaz - Bois	1453	4 408	200.00	200.00
Grand Clos-Aymond - Place	1455	1 467	0.00	
En Sernon-Dessus - Vignes	1487	1 904	19 000.00	19 000.00
Aux Glariers - Vigne	1512	1 829	15 000.00	15 000.00
Plan d'Essert - Vigne	1551	1 889	22 000.00	22 000.00
Plan d'Essert - Vigne	1552	2 496	30 000.00	30 000.00



Immeubles	Estimation fiscale			
	N° parcelle	m2	Totale	Patrimoine financier
A la Fontaine - Couvert	1627	118	0.00	
Praz Neyroud - Station de relevage	1633	203	0.00	
A la Fontaine - Place	1663	38	0.00	
Plan d'Essert - Vigne	1702	2 895	34 000.00	34 000.00
Plan d'Essert - Place	1703	99	0.00	
Au Chabloz - Vigne	1712	1 300	18 000.00	18 000.00
Au Chabloz - Vigne	1713	6 313	81 000.00	81 000.00
Aux Glariers - Place	1770	853	0.00	
Rue du Molage - Place	1814	1 502	75 000.00	75 000.00
Rue du Molage 39	1820	2 380	180 000.00	180 000.00
Rue du Molage 37 - Médiathèque	1821	1 295	1 360 000.00	1 360 000.00
La Planchette - Place	1859	314	0.00	
Verger des Planches	1869	3 915	0.00	
Au Clos Maijoz, cimetière	1877	10 834	0.00	
En Châble-Croix - Pré, champ	1878	9 683	0.00	
En Châble-Croix - Pré	1881	20 711	3 000.00	3 000.00
En la Cheneau - Bois	1884	1 569 379	171 000.00	171 000.00
En Châlex - Bois	1889	7 140	600.00	600.00
Petit Plantour - Bois	1972	18 186	3 600.00	3 600.00
Au Désert - Bois	1974	145 085	36 000.00	36 000.00
En la Cheneau - Bois	1976	249 755	50 000.00	50 000.00
Au Favez - Ciblerie	1977	66 912	10 000.00	10 000.00
Aux Farettes - Bois	1979	10 426	3 000.00	3 000.00
Les Farettes - droit de superficie	1981	23	0.00	
Au Favez - Bois	1985	6 898	900.00	900.00
Au Favez - Bois - Refuge	1986	1 480	50 000.00	50 000.00
En la Crettaz - Bois	1993	11 725	2 600.00	2 600.00
En Fontanney, réservoir	2006	1 496	0.00	
En la Violette, réservoir	2008	749	0.00	
Aux Pesses - Bois	2032	410 542	26 000.00	26 000.00
Aux Revaires - Pré	2066	9 614	800.00	800.00
Aux Esserches - Bois	2075	255 781	24 000.00	24 000.00
Aux Esserches - Bois	2076	84 690	8 000.00	8 000.00
En Cretallet - Bois	2084	3 922	0.00	
Au Crosex - bois	2095	14 197	3 000.00	3 000.00
Aux Afforêts - bois	2099	2 263	500.00	500.00
En Larrevoin	2101	34 446	5 000.00	5 000.00
Aux Afforêts - Bois	2102	2 200	120.00	120.00
Aux Afforêts - bois	2103	9 246	2 000.00	2 000.00
En Larrevoin	2104	56 615	100 000.00	100 000.00
Au Désert - bois	2105	5 630	1 000.00	1 000.00
En Vuargniez - Bois	2109	68 973	6 800.00	6 800.00
En Vuargniez - Bois	2117	284 814	15 000.00	15 000.00
En Vuargniez - Bois	2118	124 401	2 300.00	2 300.00
Scex-du-Lièvre - Bois	2119	81 923	1 700.00	1 700.00
Scex-du-Lièvre - Bois	2120	113 280	7 400.00	7 400.00
En la Douve - Bois	2122	23 534	1 500.00	1 500.00
En la Cheneau - Bois	2123	487 960	40 000.00	40 000.00
Rue du Molage - Place	2137	753	0.00	
Orlons - Pré	2142	3 073	0.00	



Immeubles	Estimation fiscale			
	N° parcelle	m2	Totale	Patrimoine financier
Ch. de Pré Yonnet	2240	726	0.00	
Pré Yonnet - Pré	2295	461	0.00	
Aux Glariers - Place	2297	1 223	0.00	
En Péchaud STEP	2337	25 709	0.00	
Sous-le-Grand-Pré - Pré	2338	1 584	12 000.00	12 000.00
Aux Glariers	2358	11	0.00	
Rue du Molage - Place	2414	132	0.00	
Rue du Molage - Place	2415	1 846	0.00	
La Planchette - PPE	2463		0.00	
La Planchette - PPE	2478-1		4 800.00	4 800.00
Rue du Molage - Place	2689	275	0.00	
Pré Russin - Places de parc	2696	540	0.00	
Pautex, Prés de Croix - route	2815	8 070	0.00	
Pré de Croix - Pré	2824	943	47 000.00	47 000.00
Les Iles - Pré, champ	2839	196 495	7 859 000.00	15 279 600.00
Aux Revaires - Vigne	2882	6 024	47 000.00	47 000.00
Champex - Pré	3102	5 657	226 000.00	226 000.00
Aux Glariers	3331	1 685	0.00	
Au Cloître	3393	60	0.00	
En Revoutaz	3432	178	0.00	
Les Isles	3438	501	0.00	
Chemin de la Planchette 17	3439	13 064	0.00	
Sous-le-Grand-Pré - Pré, champ	3666	6 812	266 000.00	266 000.00
La Mêlée	3733	473	0.00	
Les Iles	3770	52 310	0.00	
Champex - Pré	3774	723	0.00	
Prés de Croix - route	3811	1 314	0.00	
Margencel - Route et Chemin	3817	141	0.00	
Les Iles - Pré, champ	3846	23 073	0.00	2 307 000.00
Les Iles - Pré, champ	3860	4 049	303 000.00	303 000.00
Rue du Rhône - Jardin	3897	35	0.00	
Avenue des Ormonts - Route	3903	32	0.00	
Rue Margencel - Route et Chemin	3906	14	0.00	
Leysin - Cretayou - bois	710	10 903	1 300.00	1 300.00
Leysin - Au Crosex - bois	713	8 917	1 300.00	1 300.00
Yvorne - Châble-Rouge - Pré	158	16 025	15 000.00	15 000.00
Yvorne - Les Colluaires - Vignes	2299	8 848	113 000.00	113 000.00
Yvorne - Les Plantaux - Vignes	2325	8 810	113 000.00	113 000.00
				48 729 720.00



Etat des investissements, des préavis et des amortissements au 31.12.2016

Préavis	Libellé	Credit voté brut	Credit voté net	Investissements au 31.12.15	Investissements 2016	Subsides participations TVA au 31.12.2016	Investissements nets au 31.12.2016	Amortissements antérieurs	Amortissements et vifs optes autonomes 2016	Amortissements par subsides encaissés part. tiers	Valeur comptable au 31.12.2016
97-08	Construction d'une nouvelle salle de gym	2 100 000.00	1 732 500.00	2 095 494.25	0.00	368 621.00	1 726 873.25	1 094 040.00	64 000.00	0.00	568 833.25
04-07	Nouvelles constructions scolaires	9 144 300.00	9 144 300.00	8 777 149.15	0.00	900.00	8 776 249.15	2 920 000.00	292 000.00	0.00	5 564 249.15
00-01	Equipement de Pautex	180 000.00	180 000.00	179 606.20	0.00	0.00	179 606.20	90 000.00	9 000.00	0.00	80 606.20
02-09/Com.	Place de la Gare - 1ère étape	3 050 000.00	3 050 000.00			0.00	0.00	0.00		0.00	0.00
02-25	Plan directeur localisé de la Gare	240 814.00	240 814.00	6 721 990.15	0.00	126 408.85	6 595 581.30	4 544 934.00	263 534.75	0.00	1 787 112.55
06-19/Com.	Place de la Gare - étape finale	3 376 000.00	3 376 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
02-12/01-04	Reconstruction du Pont du Châtelard	2 299 212.00	2 299 212.00	2 091 042.85	0.00	0.00	2 091 042.85	1 154 800.00	80 400.00	0.00	855 842.85
03-08	Rue du Rhône	534 000.00	534 000.00	605 127.75	0.00	10 960.95	594 166.80	500 452.26	24 500.00	0.00	69 214.54
05-05	Prolongement du chemin de Champex	1 385 000.00	1 385 000.00	1 352 373.60	0.00	29 134.75	1 323 238.85	801 500.00	34 500.00	0.00	487 238.85
05-06/Com.	Remplacement Pont de la Valerette	603 000.00	603 000.00	630 756.40	0.00	0.00	630 756.40	143 000.00	14 300.00	0.00	473 456.40
05-12/07-08	Transformation "Novassalles"	5 808 100.00	5 808 100.00	5 927 370.44	0.00	80 621.85	5 846 748.59	2 032 800.00	1 590 400.00	0.00	2 223 548.59
07-02	Route d'Evan/Industrielle	1 400 000.00	1 400 000.00	1 455 933.10	0.00	1 200.00	1 454 733.10	580 000.00	70 000.00	0.00	804 733.10
07-04	Chemin des Combassés	300 000.00	300 000.00	297 319.55	0.00	0.00	297 319.55	120 000.00	15 000.00	0.00	162 319.55
07-04/07-18	Chemin de la Biôle	1 300 000.00	1 300 000.00	1 255 641.05	0.00	83 118.60	1 172 522.45	701 500.00	21 500.00	0.00	449 522.45
07-07	Chemin des Lieugex	1 265 000.00	1 265 000.00	1 232 935.25	0.00	28 372.00	1 204 563.25	564 500.00	63 250.00	0.00	576 813.25
07-10	Chemin de la Rapille	630 000.00	630 000.00	688 006.75	0.00	16 374.00	671 632.75	308 000.00	31 500.00	0.00	332 132.75
08-03	Nouvelle caserne SDIS	3 182 000.00	1 996 724.00	3 250 815.40	0.00	1 207 376.00	2 043 439.40	1 089 892.91	75 000.00	0.00	878 546.49
08-03	Chemin de Marjolain	700 000.00	700 000.00	810 851.35	0.00	24 745.00	786 106.35	198 000.00	33 000.00	0.00	555 106.35
08-07	Sous-le-Bourg	84 500.00	84 500.00	690 319.35	0.00	0.00	690 319.35	0.00	0.00	221 928.00	468 391.35
08-12	Pavillon des Ormonts (Michel Mayor)	6 778 000.00	6 778 000.00	6 050 574.00	0.00	667.00	6 049 907.00	1 060 000.00	212 000.00	0.00	4 777 907.00
08-13	Centre funéraire	850 400.00	850 400.00	888 762.40	0.00	721.00	888 041.40	258 000.00	630 041.40	0.00	0.00
10-07	Chemin des lles	600 000.00	600 000.00	1 131 872.85	86 242.45	18 129.60	1 199 985.70	275 000.00	25 000.00	0.00	845 835.70
10-09	Route d'Ollon	2 460 000.00	2 460 000.00	2 566 979.25	0.00	111 917.60	2 455 061.65	940 000.00	108 000.00	0.00	1 407 061.65
10-12	Chemin du Fahy - consolidation	150 000.00	150 000.00	143 468.00	0.00	0.00	143 468.00	75 000.00	15 000.00	0.00	53 468.00
11-01	MUT - 3ème correction du Rhône	250 000.00	250 000.00	178 292.40	0.00	0.00	178 292.40	178 292.40	0.00	0.00	0.00
11-04	Avenue du Chamossaire	690 000.00	690 000.00	762 683.80	0.00	78 285.50	684 418.30	75 000.00	25 000.00	0.00	584 418.30
11-08	Ouvrage historique sur Agle	100 000.00	100 000.00	3 969.00	0.00	0.00	3 969.00	3 969.00	0.00	0.00	0.00
12-02	Conduite distribution eau Fahy	434 376.00	434 376.00	433 952.80	0.00	0.00	433 952.80	403 923.15	30 029.65	0.00	(0.00)
12-03	Aménagement du territoire	590 000.00	590 000.00	653 927.60	43 957.40	20 000.00	677 885.00	633 927.60	43 957.40	0.00	0.00
12-04	Conduite distribution eau Châtelard	534 300.00	534 300.00	441 834.90	0.00	108 844.65	332 990.25	90 923.50	162 255.40	0.00	79 811.35
12-05	Troitoir et réfection chemin du Châtelard	1 028 400.00	1 028 400.00	1 292 393.95	0.00	67 239.80	1 225 154.15	357 221.25	198 778.75	0.00	669 154.15
12-08	Consolidation mur "Fontanney-En la Vueltaz	110 000.00	110 000.00	99 249.00	0.00	0.00	99 249.00	22 000.00	11 000.00	0.00	66 249.00
12-09	Rénovation de la Pinte communale	420 000.00	420 000.00	446 054.55	0.00	0.00	446 054.55	86 000.00	43 000.00	0.00	317 054.55
13-08	Médiathèque	190 000.00	190 000.00	89 794.05	59 947.15	0.00	149 741.20	89 794.05	59 947.15	0.00	0.00
14-04	Acquisition et rénovation salle des Noyers	850 000.00	850 000.00	762 001.25	6 416.00	10 906.80	757 510.45	560 000.00	42 500.00	0.00	155 010.45
14-10	Conduite d'eau chemin des Vergers	242 000.00	242 000.00	253 741.55	0.00	0.00	253 741.55	0.00	0.00	0.00	253 741.55
14-12	Aménagement parcelle BCVs	600 000.00	600 000.00	278 151.10	340 053.70	0.00	618 204.80	0.00	0.00	0.00	618 204.80
14-14	Ancienne Maison de Ville	4 700 000.00	4 700 000.00	298 668.55	342 121.80	38.75	640 751.60	298 629.80	0.00	2 500.00	339 621.80
14-15	Rue du Collège	1 165 000.00	1 165 000.00	84 285.80	847 846.05	0.00	932 131.85	0.00	0.00	3 000.00	929 131.85
14-16	Rue de la Gare et Colomb	3 108 000.00	3 108 000.00	65 047.65	11 880.00	0.00	76 927.65	0.00	0.00	0.00	76 927.65
14-17	Route des Ormonts et Pont de Revouttaz	4 217 000.00	4 217 000.00	78 995.70	11 880.00	0.00	90 875.70	0.00	0.00	0.00	90 875.70
15-08	Concours Grande salle	610 000.00	610 000.00	0.00	366 249.25	0.00	366 249.25	0.00	340 202.03	26 047.22	(0.00)
15-09	Eclairage giratoire Mélé	80 000.00	80 000.00	46 998.70	0.00	0.00	46 998.70	0.00	46 998.70	0.00	0.00
15-12	Bâtiments scolaires	24 380 000.00	24 380 000.00	62 680.00	295 579.45	0.00	358 259.45	0.00	0.00	0.00	358 259.45
15-14	Chemins AF	1 965 000.00	1 965 000.00	124 812.60	111 131.80	40 000.00	195 944.40	0.00	0.00	0.00	195 944.40
16-01	Chemins des Cerisiers et Marjolain	4 800 000.00	4 800 000.00	0.00	482 019.70	0.00	482 019.70	0.00	0.00	0.00	482 019.70
16-02	Réfection rue Sous-le-Bourg	663 960.00	663 960.00	0.00	291 729.55	0.00	291 729.55	0.00	0.00	0.00	291 729.55
16-03	Giratoire Margencel	735 000.00	735 000.00	0.00	15 876.00	0.00	15 876.00	0.00	0.00	0.00	15 876.00
16-05	Feuille de route "Agle Centre"	80 000.00	80 000.00	0.00	19 655.90	0.00	19 655.90	0.00	19 655.90	0.00	0.00
16-09	Collecteur EU Golf-Les Melleys	125 000.00	125 000.00	0.00	7 811.10	0.00	7 811.10	0.00	0.00	0.00	7 811.10
16-16	Giratoire Frédéric Rouge	1 569 240.00	1 554 240.00	0.00	20 000.00	0.00	20 000.00	0.00	0.00	0.00	20 000.00
	Ponts Farettes-Fontaines Claires et Sapeurs			0.00	27 669.00	0.00	27 669.00	0.00	0.00	0.00	27 669.00
	Amortissements terrains, bâtiments et titres (revalorisations)			0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	1 121 500.00	0.00	0.00
	Créances irrécouvrables			0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	506 782.14	0.00	0.00
		55 301 924.04	3 388 066.30	2 434 563.70	56 255 426.64	22 251 099.92	6 323 533.27	307 625.22	29 001 450.37		



Evolution des comptes "Réserves" en 2016

Désignation	Valeur au bilan du 31.12.2015	Attribution par voie budgétaire	Attribution par prélèvement sur bénéfice net d'exploitation	Attribution directe en cours d'exercice	Utilisation en 2016	Valeur au bilan du 31.12.2016
Terrains industriels, infrastructure et achats	12 031 658.90	735 234.00	0.00	0.00	116 500.00	12 650 392.90
Contributions aux frais d'aménagement de quartiers	4 500 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	4 500 000.00
Abattoirs	77 697.99	0.00	0.00	0.00	0.00	77 697.99
Epuration des eaux	386 223.01	223 395.94	0.00	0.00	0.00	609 618.95
Abris de protection civile	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Fonds d'urbanisme et d'oeuvres d'art	197 021.50	0.00	0.00	0.00	22 905.60	174 115.90
Salles publiques aiglones (sport, culture et animation)	4 000 000.00	0.00	1 000 000.00	0.00	0.00	5 000 000.00
Fonds parcomètres/Radar/Places de parc	2 588 292.61	252 743.63	0.00	0.00	0.00	2 841 036.24
Nouvelles constructions scolaires, pré et parascolaires	1 000 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	1 000 000.00
Novassalles	1 000 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	1 000 000.00
Reboisement compensatoire	10 525.00	150.00	0.00	0.00	0.00	10 675.00
Margencel 13	132 437.85	20 164.45	0.00	0.00	0.00	152 602.30
Service des eaux	1 884 826.70	0.00	0.00	0.00	0.00	1 884 826.70
Provision pour pertes sur débiteurs	1 426 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	1 426 000.00
Fonds énergétique durable	126 166.92	0.00	0.00	0.00	55 738.95	70 427.97
Organisation internationale de renommée	150 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	150 000.00
GEDE Chablais	146 138.48	0.00	0.00	0.00	0.00	146 138.48
Aménagement routier UCI	55 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	55 000.00
Animation sportive exceptionnelle	300 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	300 000.00
Livre historique d'Aigle	150 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	150 000.00
Totaux	30 161 988.96	1 231 688.02	1 000 000.00	0.00	195 144.55	32 198 532.43



MUNICIPALITÉ D'AIGLE

CRÉDITS

TEXTES

Municipalité d'Aigle

PHOTOGRAPHIES

Gilles Piot | PHOTOclic.ch | Aigle
Corinne Moesching | Municipalité d'Aigle

GRAPHISME

Stefan Clay | www.plus-plus.ch

IMPRIMEUR

I-Press SA



Le rapport de gestion est imprimé sur papier Cyclus print,
100% recyclé, label Der blaue Engel.

